Connaissance et préservation des pelouses sèches

Nord Ardèche

2018

SCoT Rives du Rhône

Auteurs

Prospection de terrain :
Le Mell Benjamin
Cartographie :
Le Mell Benjamin
Rédaction :
Le Mell Benjamin (capitalisation du travail réalisé par Nature Vivante depuis 2013)
Relecture :
Syndicat Mixte des Rives du Rhône
Crédit photographique :
Le Mell Benjamin

Financeur

Syndicat mixte des Rives du Rhône

Partenaires

Ligue de protection des oiseaux de l'Ardèche

CEN Ardèche Drôme

FLAVIA ade

MIRAMELLA

Nature Vivante

Sommaire

1 Introduction 7

1.1 Une pelouse sèche c'est quoi ? 7
1.2 Des milieux naturels en régression 10

2 Inventaire des pelouses sèches en Nord Ardèche 12

2.1 Contexte et objectifs de l'étude 12
2.2 Le territoire d'étude 15

3 Méthodologie 17

3.1 Phase préparatoire 17
3.1.1 Communication 17
3.1.2 Recueil des données/ Bibliographie 18
3.1.3 Pré-cartographie 18
3.1.4 Création de référentiels habitats naturels et espèces 19
3.2 Phase de terrain 19
3.2.1 Recherches ciblées des espèces patrimoniales 19
3.2.2 Premier passage 20
3.2.3 Deuxième et troisième passages 21
3.3 Saisie des données et rendu 22
3.3.1 Données SIG 22
3.3.2 Fiches descriptives des habitats 22
3.3.3 Fiches communes 23
3.4 Rencontre avec les acteurs du territoire 24
3.5 Calendrier de l'inventaire 2018 24

4 Résultats de l'année 2018 25

4.1 Cartographie des pelouses sèches 25
4.1.1 Chiffres clés de l'étude 2018 27
4.2 Cartographie des habitats naturels 28
4.2.1 Représentativité des habitats 28
4.2.2 Habitats naturels patrimoniaux 31
4.2.3 Les habitats naturels à Orchidées 32
4.3 Espèces patrimoniales 34
4.2.1 Les Orthoptères 35
4.2.2 Les Oiseaux 36
4.2.3 Les Papillons 37
4.2.4 Les Reptiles 38
4.2.5 La Flore 39
4.2.6 Autres groupes 40
4.3 Les espèces remarquables rencontrées 41
4.3.1 L'Azuré des orpins 41
4.3.2 Le Faune 41

4.3.3 Le Zygène des guarrigues....41
4.3.4 Le Guêpier d'Europe....42
4.3.5 Le Circaète Jean-le-blanc....42
4.3.6 La Linaire de Pélissier....42
4.3.6 Le Sainfoin des sables....43
4.3.7 L'Achillée tomenteuse....43
4.3.8 L'Orchis à fleurs lâches....43
4.4 Les usages....44
4.4.1 L'exploitation des parcelles....44
4.4.2 Les types de pâturages....45
4.5 Dégradations et menaces....46
4.5.1 La dynamique d'embroussaillement....46
4.5.2 Les espèces introduites envahissantes....49
4.5.3 L'extension des surfaces de vignes....53
4.5.4 Le surpâturage....54
4.5.5 Le mitage et l'urbanisation....55
4.5.6 Les dépôts de déchets et de matériaux....55
4.6 Comparaison pré-cartographie/pelouses inventoriées....56

5 Fiches communes....57

5.1 Andance....58
5.2 Arras-sur-Rhône....62
5.3 Bogy....66
5.4 Champagne....70
5.5 Colombier-le-Cardinal....74
5.6 Davézieux....78
5.7 Eclassan....79
5.8 Ozon....83
5.9 Saint-Clair-lès-Annonay....87
5.10 Saint-Cyr....91
5.11 Saint-Désirat....95
5.12 Saint-Etienne-de-Valoux....99
5.13 Sarras....103
5.14 Talencieux....107
5.15 Thorrenc....111
5.16 Vernoc-lès-Annonay....115

6 Fiches habitats....119

7 Pistes d'actions....120

8 Bibliographie....121

9 Annexes....124

Liste des sigles utilisés

BRGM : Bureau de Recherches Géologiques et Minières

CBN : Conservatoire Botanique National

CBNA : Conservatoire Botanique National Alpin

CEN : Conservatoire des Espaces Naturels

CREN : Conservatoire Régional des Espaces Naturels

CNR : Compagnie Nationale du Rhône

EDGG : European Dry Grassland Group

ENS : Espace Naturel Sensible

FRAPNA : Fédération Rhône-Alpes de Protection de la NAture

FMBDS : Fédération Mycologique et Botanique Dauphiné-Savoie

GRAINE : Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement

IGN : Institut Géographique National (aujourd'hui Institut National de l'Information Géographique et Forestière)

LIFE : the Financial Instrument for the Environment

MAE : Mesure Agro-Environnementale

MNT : Modèle Numérique de Terrain

PNA : Plan National d'Action

QGIS : logiciel de SIG

REPI : Réseau des Espaces naturels Protégés de l'Isère

SAU : Surface Agricole Utile

SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

SIG : Système d'Information Géographique

SRCE : Schéma Régional de Cohérence Ecologique

TDENS : Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles

ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique

1 Introduction

1.1 Une pelouse sèche c'est quoi ?

Les pelouses sèches sont des formations végétales rases composées essentiellement de plantes herbacées vivaces et normalement peu colonisées par les arbres et les arbustes. Elles forment un tapis plus ou moins ouvert, sur un sol assez pauvre en éléments nutritifs et drainant. L'eau s'infiltre alors rapidement dans les couches profondes du sol, laissant en surface un substrat sec et compact. La formation d'une pelouse sèche nécessite des conditions topographiques particulières. Elle apparaîtra préférentiellement sur des surfaces en pente où l'eau ne peut stagner et où elle bénéficiera d'un éclairement intense et d'une période de sécheresse climatique ou édaphique (CREN Aquitaine, 2003). On y retrouve aussi mais dans une moindre mesure, des espèces annuelles, des plantes bulbeuses, des mousses, des lichens et des petits ligneux.

Pelouse sèche, commune de Sarras

Les pelouses sèches sont fortement liées à l'histoire de l'homme car principalement issues du défrichement de forêts et maintenues par les activités humaines telles le pâturage traditionnel et la fauche.
La diminution des activités agricoles sur le territoire français dans les milieux de cette configuration (souvent difficiles d'accès et non mécanisables car en pente) entraîne un embroussaillement et donc une forte régression des surfaces.

Trois types de pelouses sèches sont définis en fonction de leur histoire, du mode de gestion, de leur positionnement dans la succession végétale ou encore de leur situation dans un contexte environnemental particulier (Manneville, 2012):
- **des pelouses primaires**, assez stables et naturelles, issues de la colonisation progressive par les végétaux de milieux minéraux neufs en conditions contraignantes (dynamique bloquée naturellement).
- **des pelouses secondaires**, semi-naturelles, issues d'un défrichement anthropique de la forêt et maintenues par les usages agricoles (pâturage, fauche, feux) (dynamique régressive, puis bloquée artificiellement).
- **des pelouses tertiaires,** moins naturelles, issues généralement de la recolonisation d'anciennes cultures abandonnées (dynamique progressive).

Un certain nombre d'habitats naturels est englobé sous l'appellation "pelouses sèches". Ils se différencient bien sûr selon les espèces végétales qui les composent, mais également par la densité de la couverture végétale et la proportion d'espèces annuelles, pérennes ou ligneuses. Les mousses et les lichens peuvent également être abondants sur les substrats très minéraux.

Une des conditions nécessaire à l'installation de ces habitats est la sécheresse, qui peut trouver son origine dans diverses causes, souvent cumulatives :

- le macroclimat, à l'échelle de grands secteurs.
- le microclimat, à une échelle plus restreinte, lié à la pente, à l'exposition, à l'effet d'abri à cause des reliefs ou à l'existence de vents forts.
- la nature du sol, certains substrats retenant plus ou moins l'eau (sables par rapport aux argiles) ou s'échauffant plus ou moins vite au soleil (calcaires et basaltes par rapport aux granites et aux marnes). De plus, les sols très peu épais, directement sur la roche-mère, ont une très faible réserve hydrique utile.

La nature de la roche-mère a également une influence importante sur l'installation des différentes espèces végétales, qui caractérisent les habitats naturels, notamment par l'acidité qu'elle procure au sol.

De nombreuses espèces végétales et animales rares sont très fortement inféodées à ce type de milieu, comme certaines orchidées, des lépidoptères (papillons), des reptiles ou des oiseaux (Azurés des orpins, Coronelle girondine, Guêpiers d'Europe...). **Les pelouses sèches présentent un intérêt patrimonial certain ; elles accueillent 26 % des plantes protégées de France** (Source : réseau des Conservatoires d'Espaces Naturels). Ces milieux abritent une diversité d'habitats, définis comme «des espaces homogènes par leurs conditions écologiques » par la Directive Habitat dont plusieurs patrimoniaux inscrits sur cette Directive. Un ensemble d'espèces endémiques dépend donc de leur bon état écologique et de la qualité de leurs connections dans le paysage.

Pelouses sèches au sein d'un paysage agricole du nord de l'Ardèche

Dans ce sens, le concept de sous-trame orange a été développé par le Conservatoire des sites naturels bourguignons, afin de permettre une meilleure prise en compte des pelouses sèches dans les politiques d'aménagement, à partir d'outils déjà existants sur les corridors écologiques (les trames vertes et bleues), dans les SCoT et les SRCE par exemple (Weber et Gomez, 2011).

La présente étude s'intéresse particulièrement aux pelouses sèches dites secondaires qui représentent le type dominant dans la plupart des pays européens. Elles se développent dans des endroits où la végétation naturelle serait de la forêt (xérophile), mais qui, en raison d'une longue histoire de gestion par l'homme avec la fauche, le pâturage, ou une combinaison des deux, a été maintenue à ce stade (Poschlod et al . 2009). D'autres types de pelouses qui doivent être mieux définis sont présents sur les digues du Rhône et peuvent se rapprocher du type tertiaire, avec la recolonisation par les végétaux de surfaces remaniées et mises à nu.
Les pelouses retrouvées sur les affleurements rocheux granitiques de la Vallée du Rhône peuvent elles plutôt s'apparenter à des pelouses primaires, avec des conditions naturelles contraignantes comme les éboulements, l'épaisseur du sol et le vent.

1.2 Des milieux naturels en régression

Les pelouses sèches jouent un rôle crucial dans le maintien de la biodiversité européenne, par l'hébergement de nombreuses espèces animales et végétales rares et menacées.

Certaines études montrent qu'en France, **50 à 75 % des pelouses sèches auraient disparu depuis le début du XXe siècle** (Muller, 2002).

De nombreuses causes de régression, aboutissent à une fragmentation de ces écosystèmes (constituants donc la sous-trame orange) et à l'isolement, parfois fatal, des espèces qui y sont liées (parfois peu mobiles) :

- le développement des infrastructures de transports, de l'urbanisation ou encore des loisirs motorisés.
- l'intensification agricole liée au surpâturage en altitude et à la viticulture sur les coteaux.
- l'eutrophisation, surtout à basse et moyenne altitude, liée à l'apport de matière azotée. Un niveau trophique trop élevé, peu visible au premier abord, élimine les plantes pionnières (petites annuelles) ou exigeantes (orchidées) et favorise quelques espèces envahissantes dont les arbustes que l'on cherche à contrôler.
- un abandon réversible des pratiques agricoles extensives (pâturage ovin en parcours) provoquant un enfrichement important (Manneville, 2012). Lorsque l'homme n'intervient pas, un terrain se couvre d'arbustes au bout de quinze ans et d'une forêt au bout de quelques dizaines d'années (de trente ans à plus d'un siècle selon les paysages environnants) (Hénaut, 2008).

Coteaux secs utilisés pour la viticulture, commune de Champagne

Selon Lee et Slak Enita (2007), le recul de l'agriculture est la deuxième tendance forte après l'artificialisation des surfaces dans l'évolution de l'occupation des sols en France. Il se traduit par deux dynamiques : le mitage des secteurs agricoles, et la déprise agricole. Il est pratiquement généralisé à l'ensemble du territoire français, mais les dynamiques paysagères traduisant ce phénomène ne se rencontrent pas dans les mêmes régions. Les régions de l'ouest, très agricoles, subissent un fort mitage et la dynamique est fortement liée à l'artificialisation. À l'opposé, les régions du sud, où l'agriculture n'est pas l'occupation dominante, sont touchées par des processus de déprise agricole. Cette dynamique est liée à la fermeture des paysages et concerne surtout les anciennes régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc- Roussillon, Franche-Comté, Aquitaine et Rhône-Alpes. Les prairies et les terres les moins rentables sont donc abandonnées et deviennent ainsi des espaces naturels comme la forêt.

Les principaux problèmes liés à l'abandon des terres agricoles sont, en ordre décroissant d'importance, la perte de biodiversité, l'augmentation de la fréquence des incendies et de leur intensité et la désertification, la perte des valeurs culturelles et esthétiques, la réduction de la diversité des paysages et enfin la réduction de l'approvisionnement en eau (J.M.R. Benayas et al., 2007) .

Le phénomène de déprise agricole pose donc la question de la préservation de ces habitats étroitement liés à la gestion humaine. Le manque de connaissances naturalistes sur ces milieux et sur les réels enjeux liés à leur régression, tendent à être comblés ces dernières années grâce aux nombreuses études menées sur ce thème. En France, entre 1998 et 2002, un programme programme européen (LIFE) "protection des *pelouses sèches relictuelles* de France" a été mis en place par différentes structures, dont 10 CREN (Conservatoire Régional des Espaces Naturels), avec pour objectifs la restauration et la conservation des pelouses sèches, sur 29 sites inclus dans le réseau NATURA 2000 français (Espaces Naturels de France, 2002). D'autres déclinaisons nationales de ce programme ont également été réalisées dans la plupart des pays européens (Pedro Silva et al., 2008).

2 Inventaire des pelouses sèches en Nord Ardèche

2.1 Contexte et objectifs de l'étude

Le territoire du Syndicat mixte portant le Schéma de Cohérence Territoriale (Scot) des Rives du Rhône est composé de 153 communes situées à cheval sur cinq départements (Isère, Drôme, Loire, Ardèche, Rhône).

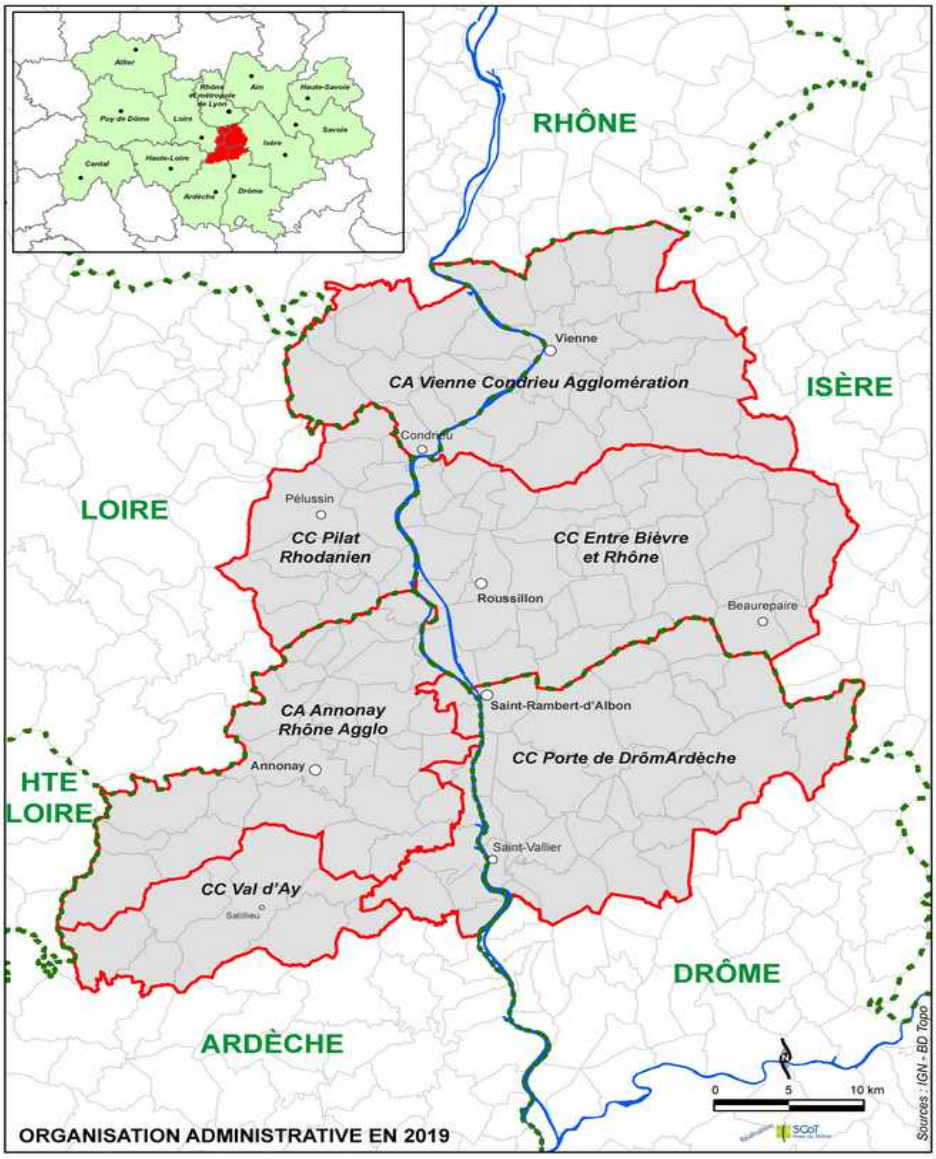

Ce territoire, traversé par le fleuve Rhône, constitue un réservoir de biodiversité majeur de la région Auvergne-Rhône-Alpes. La préservation de la biodiversité représente par ailleurs un volet important du document d'urbanisme et de planification qu'est le Scot. Le SMRR doit en effet définir des objectifs de maintien voire d'amélioration de la biodiversité dans le cadre du Scot. Il doit également produire des indicateurs pour suivre l'évolution de la biodiversité, et l'impact du Scot sur celle-ci.

Pour remplir cet objectif, le SMRR a réuni au sein d'un réseau de veille écologique partenarial, les associations et institutions environnementales locales. L'association Nature Vivante est l'un des acteurs de ce réseau.

Les actions menées par le réseau depuis 2010 ont permis, en s'appuyant sur les acteurs environnementaux du territoire :

- d'améliorer la connaissance naturaliste (construction de l'«état zéro» de la biodiversité du territoire des Rives du Rhône)
- de développer des indicateurs de biodiversité pour permettre un suivi de la biodiversité
- d'agir en faveur de la biodiversité (objectif d'un territoire à « biodiversité positive » pour 2030).

C'est dans ce cadre que le SMRR développe des inventaires sur les pelouses sèches depuis 2013. Des inventaires ont été menés en 2013-2014 sur les communes de l'Isère Rhodanienne, en 2015-2016 en nord-Drôme et depuis 2017 en nord-Ardèche

La volonté du Syndicat Mixte des Rives du Rhône est de disposer d'une connaissance homogène sur l'ensemble du territoire du SCOT sur la répartition et sur les enjeux liés aux pelouses sèches.

L'objectif de cette étude est également de mettre à disposition des acteurs locaux des données qui contribueront aux réflexions sur les documents d'urbanisme et sur la mise en place de pratiques innovantes et favorables à la biodiversité.

Le Syndicat mixte des Rives du Rhône, dans le cadre du réseau de veille écologique qu'il anime avec les acteurs environnementaux du territoire, a missionné Mr Le Mell Benjamin, naturaliste indépendant, pour poursuivre l'inventaire des pelouses sèches en 2018 sur le nord-ardèche.

Les objectifs poursuivis pour l'inventaire des pelouses sèches 2018 sont, en continuité des années précédentes:

- Réaliser un état des lieux écologique, très précis, de la totalité des pelouses sèches des communes du Nord Ardèche. Ce travail consiste à cartographier l'ensemble des pelouses, des habitats naturels (en ciblant ceux visés par la Directive Habitats), inventorier la flore, rechercher les espèces patrimoniales et les espèces introduites envahissantes;
- Réaliser l'état des lieux des usages, lister les menaces et les problématiques. Il s'agit également d'identifier et de qualifier les pratiques agricoles et les acteurs potentiels de la conservation de ces milieux;

- Animer et sensibiliser, à travers un travail de concertation, les acteurs locaux aux enjeux, menaces et problématiques afin d'évoluer vers une gestion patrimoniale et durable des pelouses sèches;
- Inventorier les actions concrètes pour conserver ou restaurer la biodiversité des pelouses sèches;
- Proposer des mesures de gestion pertinentes ainsi que des outils réglementaires et de gestion;
- Étudier la connexion des pelouses et faire des propositions pour la préservation des continuités écologiques et/ou les rétablir si cela est nécessaire.

2.2 Le territoire d'étude

Le secteur d'étude en 2018 se situe au Nord de l'Ardèche, dans la région du Haut-Vivarais. Il comprend 16 communes:

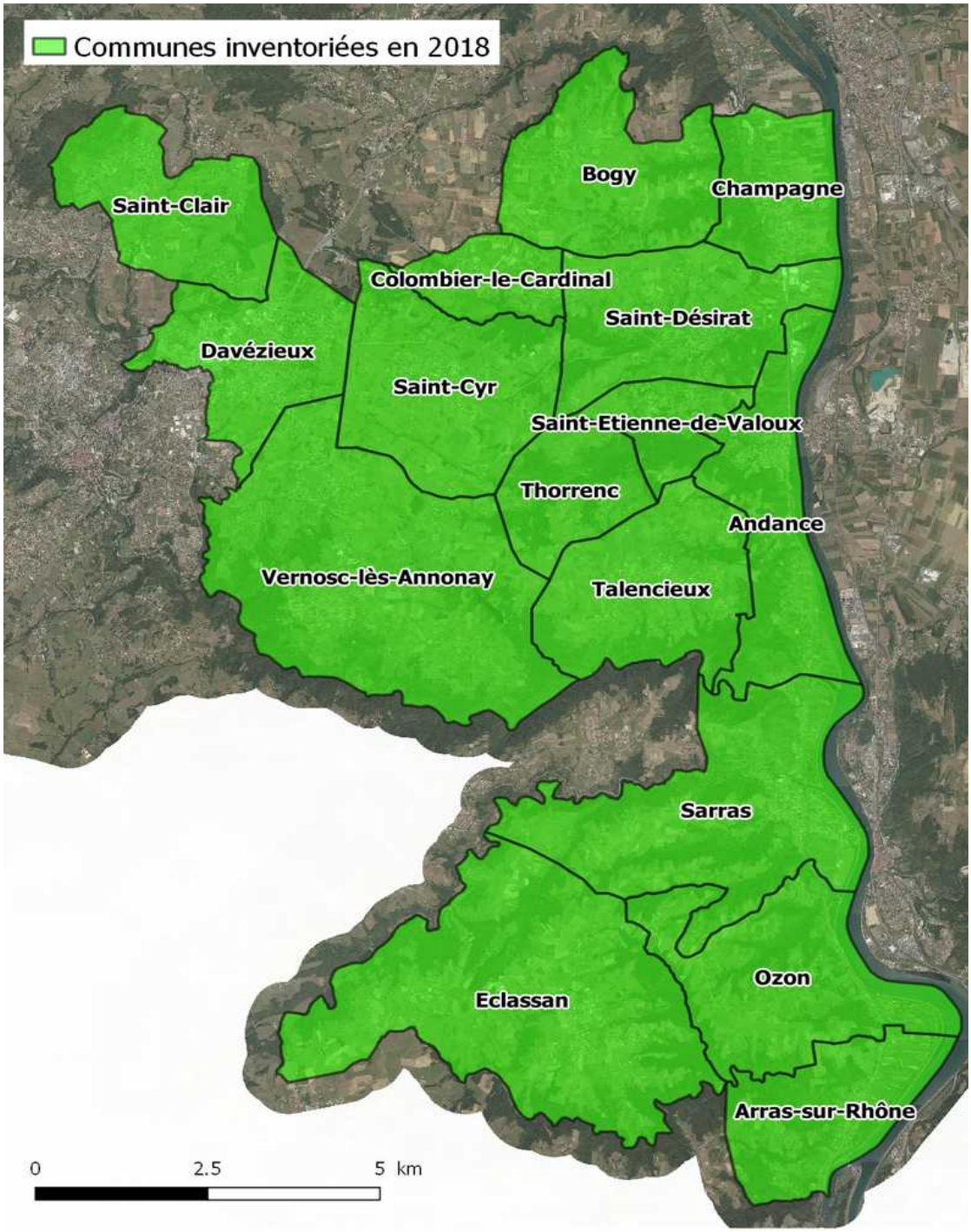

Les communes de Champagne, Saint-Désirat, Saint-Etienne-de-Valoux, Andance, Sarras, Ozon et Arras-sur-Rhône se situent dans un contexte géographique particulier, à cheval sur le lit majeur du Rhône et les coteaux qui le bordent. Malgré l'emprise importante de la surface viticole, de grands secteurs de

coteaux composés de bois secs, de landes et de pelouses se maintiennent sur ce territoire qui a fait l'objet d'un inventaire en 2013 par le CEN Drôme-Ardèche.

Le fleuve du Rhône est endigué sur cette portion. L'entretien des digues favorise le développement de milieux semi-naturels se rapprochant de pelouses sèches.

Les communes de Saint-Clair, Davézieux, Saint-Cyr, Colombier-le-Cardinal et Bogy sont situées sur le plateau du bassin d'Annonay, où s'alternent surfaces agricoles et urbaines.

La commune de Thorrenc est enclavée dans une petit vallée très boisée, Talencieux et Vernosc-lès-Annonay bordent la vallée de la Cance, qui accueille des coteaux secs intéressants.

Enfin, Eclassan est située sur un plateau agricole entre le ruisseau d'Ozon et la vallée de l'Ay.

En terme de géologie, le Haut Vivarais est entièrement lié au Massif central, avec un socle composé principalement de gneiss et de granites, conférant au sol un caractère acide. Des dépôts de loess et de limons viennent ajouter une composante plus neutre à certains secteurs de la frange est.

Paysage vu d'une digue le long du Rhône

Vallée de la Cance, Vernosc-lès-Annonay

3 Méthodologie

La méthodologie utilisée pour l'étude est basée sur celle développée par le Conservatoire des Espaces Naturels-AVENIR, depuis 2009, sur les pelouses et coteaux secs remarquables de l'Y grenoblois ainsi que celle utilisée par le CEN Ardèche-Drôme, en 2012, sur les pelouses sèches du nord Ardèche.

Quelques adaptations sont apportées par l'expérience du Conservatoire ainsi qu'au regard du contexte local, des enjeux naturalistes spécifiques et de menaces pré-identifiées sur le territoire.

3.1 Phase préparatoire

3.1.1 Communication

Les municipalités ont été informées de l'inventaire et de la période de notre présence sur le terrain par des courriers d'information, accompagnés d'une plaquette d'information et d'un document à afficher dans les mairies.

SCoT Rives du Rhône

INVENTAIRE ET ÉTUDE DES PELOUSES SECHES

Définition d'une pelouse sèche :

Les pelouses sèches sont des étendues herbacées rases. On les retrouve sur des sols pauvres en éléments nutritifs, très exposés au soleil, et présentant souvent une forte pente. Elles subissent donc des conditions de sécheresse importantes.
Tous ces critères permettent à une faune et une flore très caractéristiques de se développer, d'où l'important intérêt de connaître et protéger ces milieux.
Autrefois résultat de défrichements forestiers et de l'activité pastorale, une certaine activité humaine permettait à ces habitats d'exister et de perdurer.
Cependant depuis quelques décennies, on observe une disparition des pelouses sèches, due notamment à l'enfrichement consécutif à l'abandon des pratiques agricoles.

Durant les mois de Mai à Septembre 2018 un inventaire des pelouses sèches va être réalisé sur votre commune par un technicien du Syndicat Mixte des Rives du Rhône.

Cette étude consiste au recensement, de la flore (notamment des orchidées) mais aussi des papillons, des oiseaux,... des espèces liées à ces milieux ouverts secs qui se raréfient.

Pour tout renseignement concernant la réalisation de cette étude, vous pouvez contacter le Syndicat Mixte des Rives du Rhône:

Pauline Rohner
Chargée de mission
Tel. 04 74 48 34 83
prohner@scot-rivesdurhone.com

Benjamin Le Mell
Technicien « Pelouses sèches »
Tel. 06 66 27 00 19

Affichette envoyée aux mairies pour prévenir de l'inventaire

SCoT Rives du Rhône

Inventaire et étude des pelouses sèches

Nord Ardèche
Année 2018

INVENTAIRE DES PELOUSES SECHES

... un refuge pour 26% des plantes protégées de France ...

Les pelouses sèches présentent une forte valeur patrimoniale avec de nombreux habitats naturels et espèces rares et remarquables, végétales comme animales.

Habitats naturels
Déterminés grâce à un cortège d'espèces, une occupation du sol et la géologie. Ils sont cartographiés sur l'ensemble des pelouses.

Plantes patrimoniales
La plupart adaptées à la sécheresse, on y retrouve de nombreuses plantes patrimoniales (Aster amelle, Immortelles,...), les plus connues étant les orchidées avec 40 espèces inféodées aux pelouses sèches.

Mais aussi ...

des papillons
dont certaines espèces sont typiques des pelouses sèches comme l'Azuré du serpolet, ou l'Hermite,...

des oiseaux
De nombreux oiseaux habitent ce type de milieux secs : Les Pies-grièches, le Guêpier d'Europe,...

des reptiles,
qui sont les hôtes privilégiés des pelouses, on y trouve couleuvres, vipères et lézards.

...et bien d'autres !
Sauterelles, criquets, Mantes religieuses, araignées, ...

Plaquette de présentation de l'étude

3.1.2 Recueil des données/ Bibliographie

Cette première étape consiste à collecter les données relatives aux pelouses sèches sur la zone d'étude afin de disposer d'une synthèse bibliographique la plus complète possible. Il s'agit de compiler les différents études, travaux et inventaires qui ont déjà été réalisés et qui se rapprochent de la thématique.

Sur le secteur Nord Ardèche, un inventaire réalisé par le CEN Drôme-Ardèche a permis de définir les enjeux concernant les habitats naturels et la flore sur la Costière rhodanienne en 2012. Le catalogue des végétations du Pilat a également servi de référence en ce qui concerne les milieux naturels pour la partie nord occidentale du site étudié. Enfin, les données des associations (Pôle Flore Habitat, LPO Ardèche) et naturalistes locaux ont permis d'affiner la définition de ces enjeux pour la flore, les oiseaux, les reptiles, les orthoptères et les rhopalocères.

Le CEN Drôme-Ardèche et le Conservatoire Botanique National du Massif Central constituent des partenaires techniques de l'association pour cet inventaire.

3.1.3 Pré-cartographie

Avant la phase de terrain, une pré-cartographie des pelouses sèches potentielles a été réalisée. Cette cartographie permet une première approche de la répartition et de la nature des habitats qui seront par la suite inventoriés.

Afin de déterminer de la façon la plus précise possible les secteurs à prospecter, plusieurs facteurs sont compilés :

- Les ortho-photos de 2015 (Photos aériennes) de la zone d'étude du Syndicat mixte des Rives du Rhône.
- les ortho-photos (Photos aériennes) de la zone d'étude prises en 2003 (période de sécheresse) et 2009 par l'IGN
- l'utilisation d'un MNT 25 m (Modèle Numérique de Terrain, une couche de points d'altitude tous les 25 m) de l'aire d'étude afin de faire apparaître les paramètres d'exposition et de pente
- les cartes de géologie du BRGM
- l'utilisation les données ponctuelles d'espèces (Faune Ardèche, PIFH)

Le croisement de ces différentes informations permet d'extraire une couche des pelouses sèches potentielles. En recoupant ces différentes couches géographiques et informations naturalistes, un aperçu relativement proche de la réalité du terrain est obtenu. Cette première cartographie sert alors de base de travail pour les visites de terrain.

3.1.4 Création de référentiels habitats naturels et espèces

Afin de cibler au mieux les habitats, un référentiel regroupant une typologie des habitats réalisé par le CBNA (Conservatoire Botanique National Alpin) pour l'inventaire réalisé en Isère a été réutilisé. Au vu des différences entre les rives orientale et occidentale du Rhône, ce référentiel a été adapté à partir des résultats des travaux réalisés par le CEN sur la Costière rhodanienne et par le Parc du Pilat, ces travaux ayant été appuyés par l'expertise du Conservatoire Botanique National du Massif Central.

Des listes d'espèces floristiques et faunistiques patrimoniales à rechercher sur le secteur sont également définies avant la phase de terrain. Les associations Flavia (pour les papillons) et Miramella (pour les orthoptères), viennent en soutien technique pour la création de ces listes, des rajouts ont été faits pour une adaptation locale.

L'ensemble de ces référentiels sont consultables en Annexes.

3.2 Phase de terrain

Les objectifs du travail de terrain sont de valider ou non les pelouses recensées lors de la pré-cartographie, de définir les différents types d'habitats naturels, d'inventorier les espèces patrimoniales, et de recenser les usages sur les milieux et les menaces réelles ou potentielles.

Deux passages sont effectués sur chacune des pelouses pré-cartographiées, et un troisième, visant des espèces végétales tardives ciblées et le groupe des orthoptères (sauterelles, criquets et grillons), sur un nombre limité et choisi de sites.

Les informations collectées à chacun des trois passages sont saisis dans un logiciel SIG (Système d'information géographique).

Ces informations comprennent :
- le découpage de la parcelle avec la délimitation des différents habitats et mosaïques d'habitats.
- le pointage de chaque espèce patrimoniale rencontrée, un code étant attribué à chacune des observations (voir paragraphes suivants).

Chaque parcelle est prospectée de 1 heure à 2 heures (sauf lorsque la parcelle est exceptionnellement petite ou grande).

3.2.1 Recherches ciblées des espèces patrimoniales

Les espèces patrimoniales typiques du secteur d'étude sont pré-listées. En effet, la mise en place d'une liste limite la connaissance à avoir de la part des observateurs et réduit également le biais

"observateur". Enfin, grâce à cette technique, un code est attribué à chaque espèce afin de faciliter les pointages sur la carte de terrain ("F" pour la flore, Pa pour les papillons, "Avi" pour les oiseaux, "R" pour les reptiles et "O" pour les orthoptères, suivi d'un numéro pour chacune des espèces recherchées).

Ces pointages sont réalisés pour les espèces patrimoniales lors des différents passages, en parcourant la totalité des sites de la façon la plus homogène possible.

Du fait de l'importance des surfaces à prospecter, il est impossible de parcourir chacune des pelouses au moment où la météo est la plus favorable pour les espèces ciblées. Afin de pondérer les observations réalisées et l'absence de données, la météo, la température de l'air, la force du vent et l'heure de passage sont notés lors de chacun des passages. Dans la mesure du possible une photo de validation de l'identification de la donnée est prise et liée à l'observation numériquement sur le SIG.

3.2.2 Premier passage

Le premier passage de terrain permet de confirmer ou d'invalider la présence des pelouses sèches déterminées par la cartographie préparatoire (détaillée dans la phase 1). S'il s'agit bien d'une pelouse sèche, une photographie représentative de l'ensemble de la zone est prise et liée (annotation du numéro de la photo) à la fiche de terrain.

Une fois validée, la totalité du milieu étudié doit alors être parcouru afin de pouvoir tracer les différents habitats homogènes rencontrés. La codification Européenne Corine Biotope avec une précision au centième, est utilisée pour la description de chacun des habitats. La caractérisation des habitats naturels est faite sur la base de la typologie (espèces indicatrices) définie au préalable à la phase de terrain.

Afin de confirmer a posteriori la validité de l'attribution de l'habitat observé, un relevé botanique (non exhaustif) est effectué au centre de l'habitat homogène.

Les polygones de chacun des habitats sont tracés directement sur le terrain à partir de la carte BD Ortho 20015 à une échelle au 1/2000ème ou à une échelle plus importante (jusqu'à 1/500ème) lorsque la surface des pelouses est réduite. Chaque habitat déterminé fait l'objet d'un polygone distinct.

Pour les pelouses composées d'une mosaïque d'habitats, soit du fait du faible taux de recouvrement d'un habitat, soit de l'importance de leur interpénétration, plusieurs codes Corine Biotope sont attribués pour un même polygone. 4 codes différents par polygone sont notés au maximum, en attribuant un pourcentage de recouvrement pour chacun des habitats.

Les habitats riches en orchidées classés en habitats prioritaires au titre de la directive Habitats, sont également identifiés. Il s'agit des habitats (mésobromion et xérobromion) sur lesquels se retrouvent soit :
-au moins trois orchidées déterminantes ZNIEFF.
-plus de 50 pieds d'orchidées typiques de pelouses sèches.
-une espèce d'orchidée protégée.

Le taux d'embroussaillement par les fourrés est également défini notamment sur les parcelles en abandon, afin d'évaluer les menaces de fermeture du milieu qui pèsent sur la parcelle et d'effectuer une

classification des pelouses les plus menacées. Pour chaque parcelle, le type de colonisation des ligneux est défini par leur disposition au sein de la pelouse (en lisière, en taches ou homogène) et par les espèces présentes afin de mieux comprendre son déroulement. Le pourcentage d'embroussaillement est noté selon quatre classes: 0-5%, 5-30%, 30-60%, +60% (au delà de 75% le milieu est considéré comme une lande ou fruticé). D'autres critères permettant d'étudier l'état des parcelles sont pris en compte quantitativement :

-le taux de recouvrement végétal total, selon trois classes de pourcentage : <80%, 80-90 %, et 90-100%,
-le taux de recouvrement des dalles rocheuses, avec les classes suivantes: négligeable <10%, significatif 10-20% et important >20%.
-le pourcentage de recouvrement d'espèces introduites envahissantes, avec des classes d'abondance: négligeable <10%, significatif 10-20% et important >20%.

Pour chacune des parcelles inventoriées, sont notées les pratiques identifiables exercées sur la pelouse, comme le pâturage, la fauche, le bûcheronnage, l'écobuage, l'abandon visible de la parcelle... Le surpâturage est également observé.
Une note sur les activités adjacentes est également ajoutée dans la fiche de terrain. Cela permet d'identifier l'aspect fonctionnel et écologique du site, mais aussi les activités exercées aux alentours qui pourraient influencer son évolution.

Pour finir, sont notées les éventuelles atteintes et menaces pour le milieu, comme la présence d'espèces invasives, la présence de véhicules tout terrain à moteur (quads et motos), la présence de site d'extraction, mise en culture (labour d'une parcelle), de décharges... Une photo est prise pour chaque type de dégradation.

3.2.3 Deuxième et troisième passages

Le deuxième passage sert à identifier les espèces floristiques plus tardives (mi-juillet à mi-août) ainsi qu'à contacter un plus grand nombre d'espèces faunistiques que lors d'un seul passage. Le troisième passage vise particulièrement deux espèces végétales: le Spiranthe d'automne et l'Aster amelle. Il doit donc se faire de façon tardive sur un échantillon de parcelles susceptibles d'accueillir ces espèces patrimoniales. C'est également la période de maturité pour la plupart des orthoptères et donc le meilleur moment de prospection, sachant que l'identification des larves est le plus souvent impossible et que pour certains genres la détermination doit se faire au chant (ou stridulation).

Inventaire des orthoptères lors du 3ème passage

3.3 Saisie des données et rendu

3.3.1 Données SIG

Afin d'obtenir une cohérence départementale et même régionale, il est important de rendre les différentes données compatibles entre elles. Une uniformisation dès la saisie des données est donc mise en place (utilisation des mêmes tables attributaires, même codification des habitats, et une méthodologie comparable).

La totalité des données récoltées sur le terrain est numérisée sous format SIG, à l'aide du logiciel libre QGIS 2.8 en Lambert 93, sous la forme de 4 couches vecteurs :

- une couche de polygones traçant uniquement les contours des pelouses sèches.

- une couche de polygones créée pour la numérisation des habitats naturels. Sont également notés dans cette couche les usages liés à la parcelle, le taux d'embroussaillement, et le taux de recouvrement végétal de la parcelle. Une photo de chaque parcelle est liée de façon dynamique au SIG.

- une couche de points pour les données ponctuelles d'espèces (faune et flore) avec une indication de leur abondance pour chacun des passages.

- une couche pour les dégradations ponctuelles observées tels que les passages de quads, dépôts de déchets, plantes envahissantes, feux... des photos sont également liées dynamiquement par SIG aux points de dégradations.

Des métadonnées expliquant la création et la lecture de chaque table attributaire accompagnent les couches SIG.

Un atlas cartographique dynamique et par thématique, avec une entrée par commune, est également réalisé à la fin de l'étude afin que les résultats soit lisibles par les personnes ne possédant pas de logiciel de cartographie.

3.3.2 Fiches descriptives des habitats

Afin de permettre au grand public de mieux comprendre la diversité et l'intérêt écologique des pelouses sèches, des fiches descriptives des habitats sont réalisées. Elles donnent des informations sur les espèces caractéristiques, l'écologie, les tendances évolutives et les menaces potentielles concernant chacun de ces habitats et ceux qui y sont liés (fourrés, ourlets, prairies).

Les fiches habitats sont consultables en Annexes.

3.3.3 Fiches communes

En plus du rapport de synthèse de l'inventaire, des fiches communales de porter à connaissance sont rédigées.

Les fiches communales contiennent les éléments suivants :

- Cartographie communale des pelouses sèches ;
- Présentation des enjeux de patrimoine naturel en insistant sur les espèces protégées et les habitats communautaires;
- Présentation des problématiques de conservation (évolution et menaces) des pelouses de la commune:
- Analyse des usages, par commune, sur ces espaces;
- Premières propositions de gestion pour la conservation des pelouses.

3.4 Rencontre avec les acteurs du territoire

Une sortie de terrain à été réalisée en juillet 2018 avec les élus des communes concernées par l'inventaire des pelouses sèches ainsi que les partenaires (intercommunalités, départements, chambre d'agriculture, ...). Cette sortie avait pour objectif de faire (re)découvrir ces milieux naturels et de sensibiliser aux enjeux de préservation.

Une réunion de restitution de l'étude s'est par ailleurs tenue en mars 2019 avec ces mêmes acteurs. Il s'agissait de présenter les résultats de l'inventaire et d'échanger sur les pistes d'actions favorables à ces milieux.

3.5 Calendrier de l'inventaire 2018

Année 2018	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Phase 1 Synthèse et préparation	■	■	■									
Phase 2.1 1ère visite de terrain: validation, cartographie habitats				■	■	■	■					
Phase 2.2 2ème visite de terrain: Espèces patrimoniales					■	■	■					
Phase 2.3 3ème passage de terrain Espèces automnales								■	■	■		
Phase 3 Saisie des données					■	■	■	■	■	■		
Phase 4 Rédaction (rapport, fiches communes)										■	■	■

4 Résultats de l'année 2018

4.1 Cartographie des pelouses sèches

Au total, ce sont près de 237 hectares de pelouses sèches qui ont été identifiés sur les 16 communes: environ 125 hectares inventoriés par le SMRR en 2018, auquels viennent s'ajouter 112 hectares inventoriés par le CEN Drôme-Ardèche en 2013.

	CEN (2013)	SMRR (2018)	**Total**
Nombre de communes concernées	8	16	**16**
Nombre de pelouses identifiées	47	113	**160**
Surface (Ha) de pelouses identifiées	112	125	**237**

Les résultats présentés ci-dessous comprennent uniquement les données de 2018 recueillies lors de l'inventaire. Les données du CEN, apparaissent néanmoins dans les fiches communales.

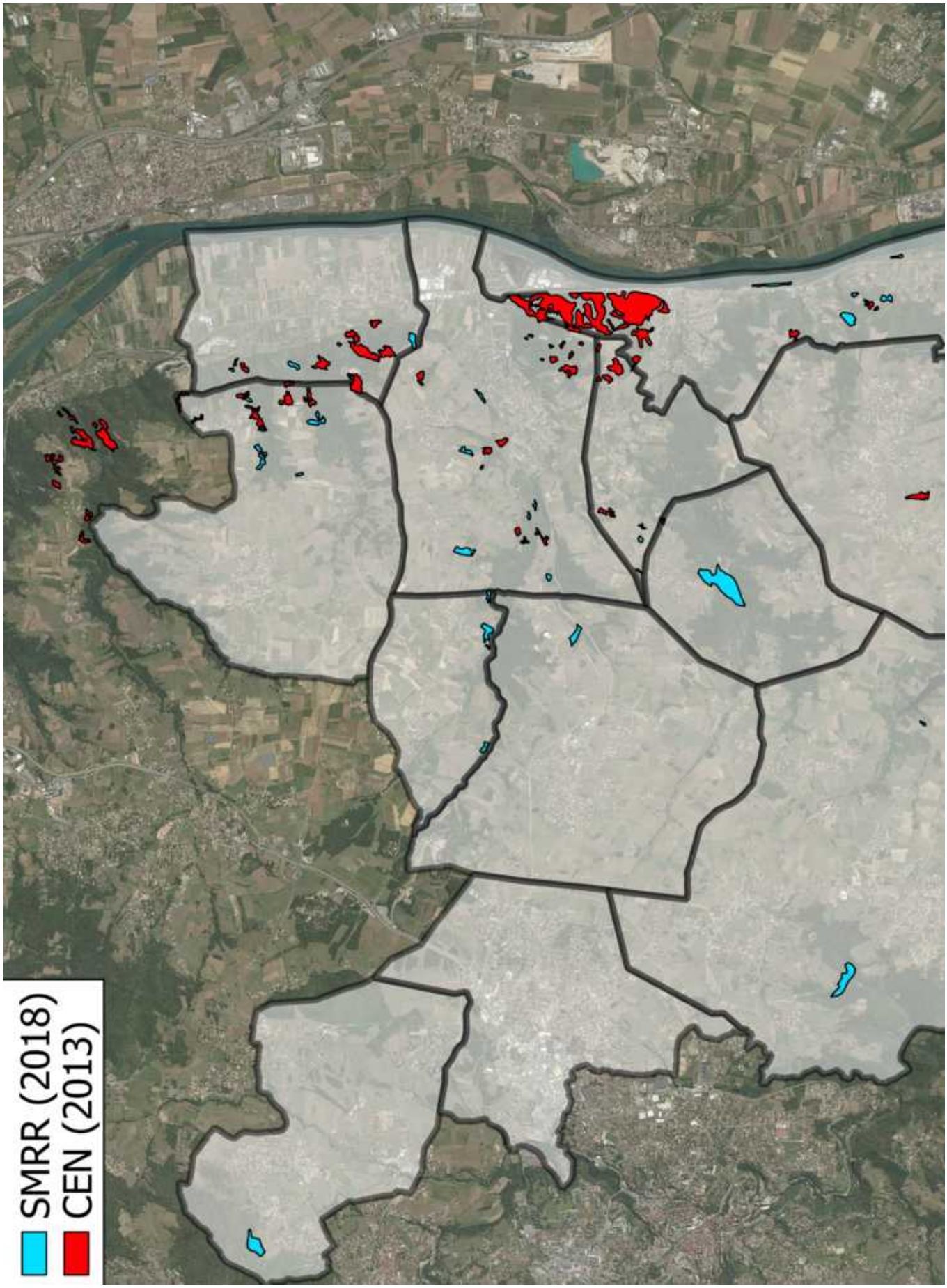
SMRR (2018)
CEN (2013)

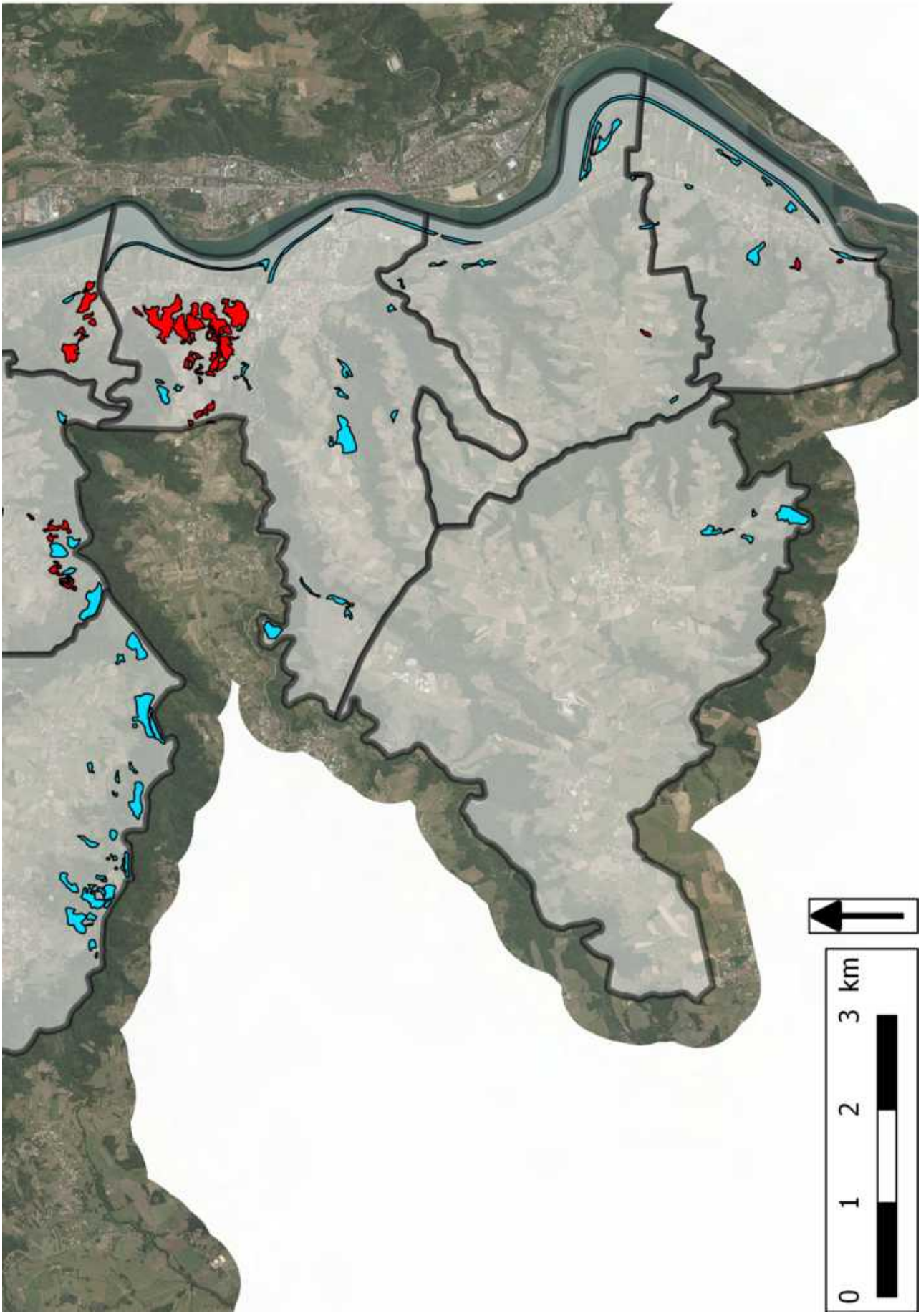
0
1
2
3 km

4.1.1 Chiffres clés de l'étude 2018

Données	2018
Données naturalistes	4250
Pointages d'espèces patrimoniales cibles	380
Pointages d'espèces introduites envahissantes	149
Polygones pelouses	113 polygones
Ha d'habitats naturels cartographiés	125
Moyens humains	1 personne
Communes	16 communes
Journées terrain	40 journées

Pelouse type rencontrée sur le territoire d'étude

4.2 Cartographie des habitats naturels

4.2.1 Représentativité des habitats

Les coteaux secs de ce secteur de l'Ardèche sont principalement composés de complexes d'habitats en mosaïque formés par les Pelouses calcaréo-siliceuses de l'Europe centrale (19,5 %), les Landes sub-atlantiques à Genêt et Callune (12,9 %), les Pelouses médio-européennes sur débris rocheux (11,5 %) et les Lisières mésophiles (10,5 %). Ces mosaïques occupent de grandes surfaces et représentent un fort intérêt en terme d'accueil de la biodiversité. On retrouve également en lien avec ce complexe les Dalles rocheuses (1,4 %) des falaises et la Chênaie pubescente (4,7 %).

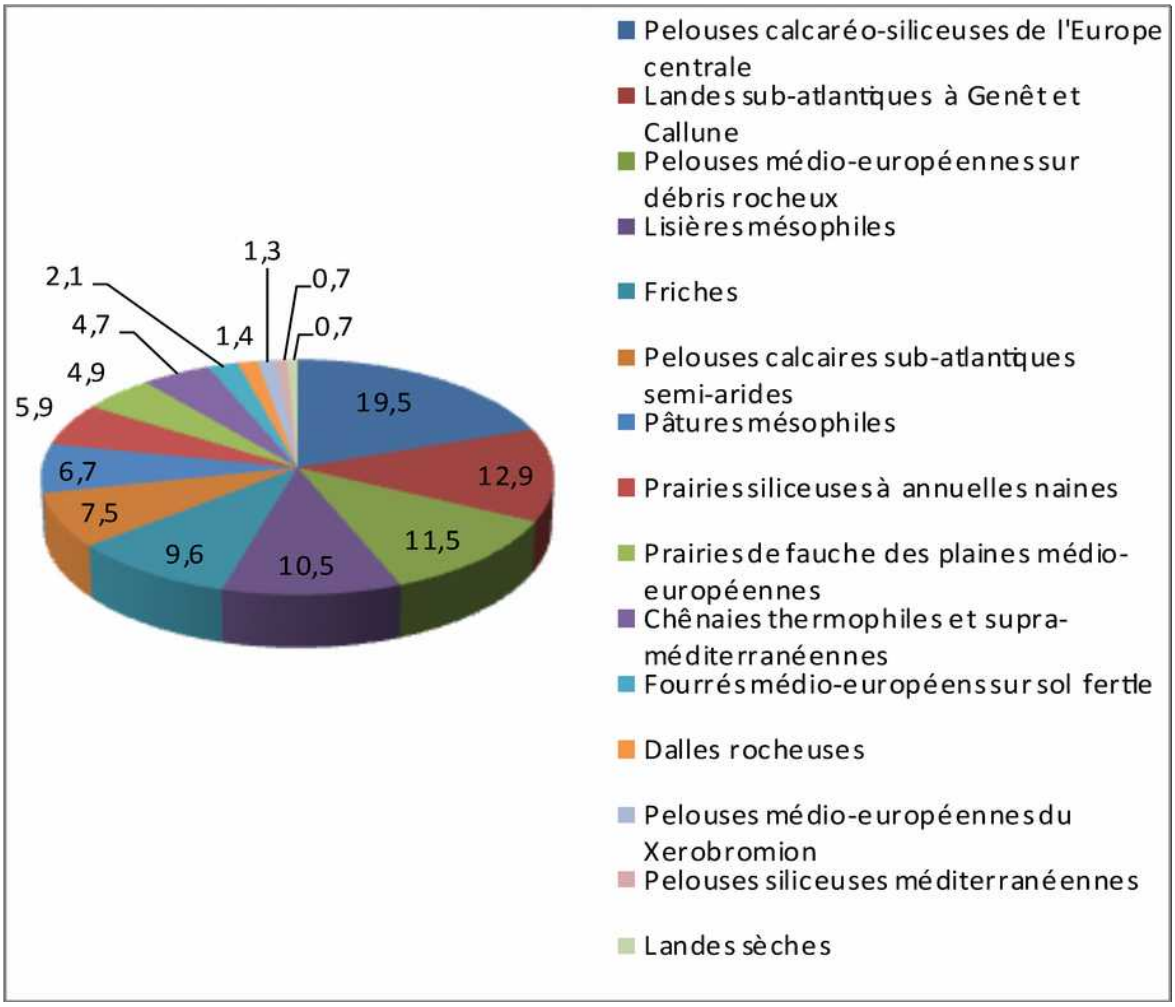

Les Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides (7,5 %) comprennent à la fois les pelouses typiques à Orchidées bien représentées en Isère et en Drôme, au niveau de dépôts loessiques ou de limons, et les pelouses de l'aile acide du *Mesobromion*.

Syntaxon	Code Corine Biotope	Intitulé Corine Biotope	Proportion des habitats (%)
Koelerio - Phleion Phleoidis	34.34	Pelouses calcaréo-siliceuses de l'Europe centrale	19,5
Calluno-Genistion pilosae	31.22	Landes sub-atlantiques à Genêt et Callune	12,9
Sedo albi - Veronicion dillenii	34.11	Pelouses médio-européennes sur débris rocheux	11,5
Trifolion medii	34.42	Lisières mésophiles	10,5
Sisymbrietalia officinalis	87.1	Friches	9,6
Mesobromion erecti	34.32	Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides	7,5
Cynosurion cristati	38.1	Pâtures mésophiles	6,7
Thero - Airion	35.21	Prairies siliceuses à annuelles naines	5,9
Arrhenatherion eliatoris	38.22	Prairies de fauche des plaines médio-européennes	4,9
Quercion pubescenti-petraea	41.7	Chênaies thermophiles et supra-méditerranéennes	4,7
Berberidion vulgaris	31.81	Fourrés médio-européens sur sol fertile	2,1
	62.3	Dalles rocheuses	1,4
Xerobromion erecti	34.332	Pelouses médio-européennes du Xerobromion	1,3
Helianthemion guttati	35.3	Pelouses siliceuses méditerranéennes	0,7
Cisto salviifolii-Ericion cinereae	31.2	Landes sèches	0,7

Les digues, constituées d'un sol perturbé et peu profond, accueillent des formations végétales sèches rases se rapprochant d'habitats pelousaires en mélange avec des friches sèches.

Les Prairies siliceuses à annuelles naines (5,9 %), les pâtures mésophiles (6,7 %) et les prairies de fauche (4,9 %) ont souvent été observées en mosaïque avec les Pelouses calcaréo-siliceuses de l'Europe centrale. Le premier correspond généralement a un stade avancé de dégradation d'une pelouse par le pâturage.

Les Pelouses siliceuses méditerranéennes (0,7 %) et les Pelouses médio-européennes du Xerobromion (1,3 %) occupent une très faible proportion de la surface. Pour le premier, en raison de sa rareté au niveau régional, pour le second, en raison de la rareté dans la partie étudiée de terrains calcaires ou basiques auxquels il est inféodé.

Tout comme les deux habitats précédents, la Lande sèche (0,7 %), dominée par la Ciste à feuilles de Sauge, est rare dans le secteur et a une forte valeur patrimoniale.

Les Fourrés médio-européens sur sol fertile (2,1 %) sont moins représentés dans ce secteur que sur les territoires situés en rive gauche du Rhône.

Dans 70 % des cas, c'est une mosaïque de plusieurs habitats (jusqu'à 4 différents) qui a été observée sur le terrain et décrite avec un pourcentage de présence de chaque habitat dans le polygone.

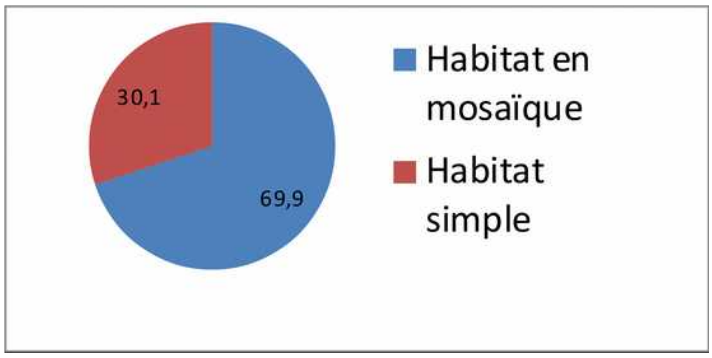

La mosaïque la plus souvent rencontrée est celle de transition entre les Pelouses calcaréo-siliceuses de l'Europe centrale, les Landes, les Lisières mésophiles et les Pelouses sur débris rocheux.

Complexe de pelouses et landes, typique de ce secteur

Formation végétale sèche, sur digue

Lande sèche à Ciste à feuilles de Sauge

4.2.2 Habitats naturels patrimoniaux

La directive européenne, Directive "Habitats" datant de 1992, vise à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés, à forts enjeux de conservation en Europe. Les habitats naturels y sont classés et identifiés pour leur rareté ou leur fragilité.

Un habitat naturel est dit "d'intérêt communautaire" lorsqu'il participe à la préservation d'une ou plusieurs espèces de faune et de flore d'intérêt communautaire et/ou contribue de manière significative à maintenir une biodiversité élevée dans la région biogéographique considérée. Parmi ces habitats communautaires, la directive en distingue certains dits prioritaires du fait de leur état de conservation très préoccupant. L'effort de conservation et de protection de la part des états membres doit être particulièrement intense en faveur de ces habitats.

Formation végétale	Intitulé végétation	Intitulé alliance	Code CB	Statut N2000	Code Cahiers Habitats	Rareté ouest rhône-Alpes	Menace ouest Rhône-Alpes
Pelouses annuelles	Pelouse annuelle thermophile à Crucianelle à feuilles étroites (*Crucianella angustifolia*) et Hélianthème taché (*Xolantha guttata*)	*Helianthemion guttati* Braun-Blanq. *in* Braun-Blanq., Molin. et He.Wagner 1940	35.3			R	VU
Pelouses pionnières vivaces	Pelouse pionnière acidiclinophile supraméditerranéenne à Centaurée paniculée (*Centaurea paniculata*) et Liseron cantabrique (*Convolvulus cantabricus*)	*Sedo albi-Veronicion dillenii* Oberd. *ex* Korneck 1974	34.11	IC	8230-4	E	EN
	Pelouse pionnière à Plantain holosté (*Plantago holosteum*) et Fétuque d'Auvergne (*Festuca arvernensis*)		34.11	IC	8230-4	R	NT
Pelouses vivaces	Pelouse vivace pionnière à Peucédan persil-de-montagne (*Oreoselinum nigrum*) et Fétuque d'Auvergne (*Festuca arvernensis*)	*Koelerio macranthae-Phleion phleoidis* Korneck 1974	34.34	IC	6210-36	R	NT
	Pelouse vivace pionnière thermophile neutrophile à Fétuque marginée (*Festuca marginata*) et Koelérie à grandes fleurs (*Koeleria macrantha*)			IC	6210-36	E	EN
	Pelouse vivace neutroclinophile à Saxifrage granulée (*Saxifraga granulata*) et Hélianthème commun (*Helianthemum nummularium*)	*Mesobromion erecti* (Braun-Blanq. et Moor 1938) Oberd. 1957	34.32	IC	6210*-19	AR	NT
	Pelouses très sèches à arides et généralement écorchées du Xérobromion	*Xerobromion erecti* (Braun-Blanq. et Moor 1938) Moravec in Holub, Hejný, Moravec et Neuhäusl 1967	34.332	IC	6210*	AR	EN
Ourlets pelousaires et prairiaux	Ourlet pelousaire thermophile à Agrostide commune (*Agrostis capillaris*) et Peucédan persil-de-montagne (*Oreoselinum nigrum*)	*Trifolion medii* T.Mül. 1962	34.42			R	LC
Landes	Lande supraméditerranéenne à Genêt poilu (*Genista pilosa*) et Ciste à feuille de sauge (*Cistus salviifolius*)	*Cisto salviifolii-Ericion cinereae* Géhu *in* Bardat *et al.* 2004	31.2	IC	4030-4	R	VU
Landes / Landes sèches à Callune	Lande à Genêt poilu (*Genista pilosa*) et Callune commune (*Calluna vulgaris*)	*Genisto pilosae-Vaccinion uliginosi* Braun-Blanq. 1926	31.22	IC	4030-10	C	LC

Pour améliorer l'évaluation des enjeux liés aux habitats, le niveau de précision dans la détermination de ceux-ci a été élevé grâce aux relevés floristiques de terrain. Ainsi, il existe plusieurs types de pelouses pionnières vivaces classées sous le code 34.34 de Corine Biotope, mais certaines sont plus rares que d'autres au niveau régional.

Lors de l'inventaire, deux habitats classés comme d'intérêt prioritaire (en raison de la présence d'orchidées) et six classés comme d'intérêt communautaire au sens plus strict, on été identifiés.

La liste rouge des habitats de l'ancien périmètre de la Région Rhône-Alpes a également été utilisée pour connaître la rareté locale des habitats naturels de pelouses du secteur étudié et d'autres habitats ont été retenus comme patrimoniaux en raison de leur vulnérabilité au niveau régional. Ces habitats sont décrits dans la partie « fiches descriptives des habitats ».

4.2.3 Les habitats naturels à Orchidées

Les habitats communautaires du *Koelerio - Phleion* (34.34), *Mesobromion* (34.32) et du *Xerobromion* (34.332) sont considérés comme prioritaires sous condition d'héberger un « site d'orchidées remarquables ». On doit comprendre par cette appellation les sites qui répondent à un ou plusieurs critères suivants :

- Le site abrite un cortège important d'espèces d'orchidées.
- Le site abrite une population importante d'au moins une espèce d'orchidée considérée comme peu commune sur le territoire national.
- Le site abrite une ou plusieurs espèces d'orchidées considérées comme rares, très rares ou exceptionnelles sur le territoire national.

Sur l'année 2018, 20 polygones d'habitats ont été considérés comme d'importance prioritaire en raison de la présence d'orchidées. Dans la zone d'étude peu de sols sont favorables au développement de populations d'orchidées.

Pelouses à orchidées, ici l'Orchis singe (Orchis simia)

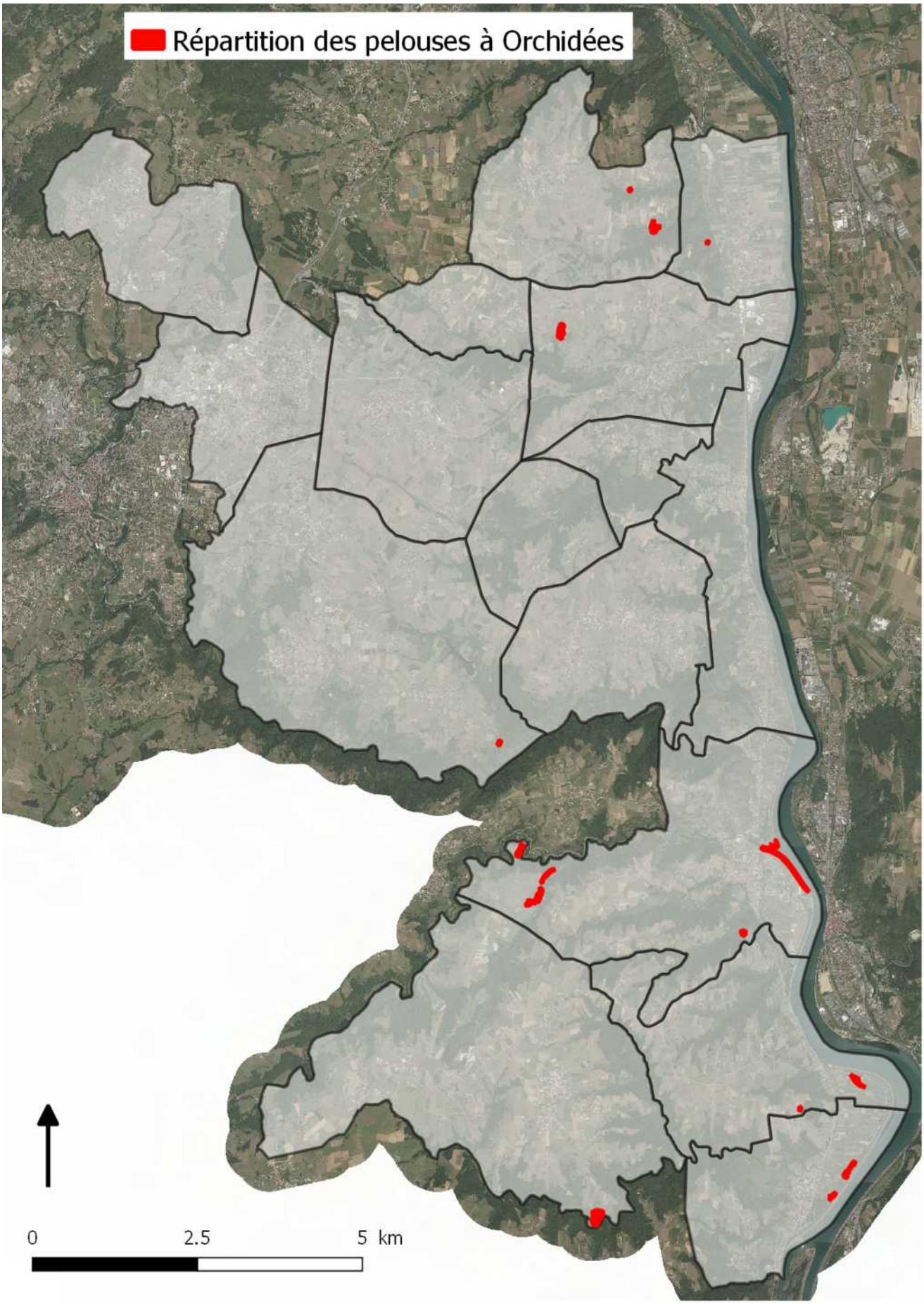
Répartition des pelouses à Orchidées
0
2.5
5 km

4.3 Espèces patrimoniales

380, c'est le nombre important de pointages d'espèces patrimoniales qui ont été réalisés en 2018 sur les pelouses sèches de la zone d'étude.

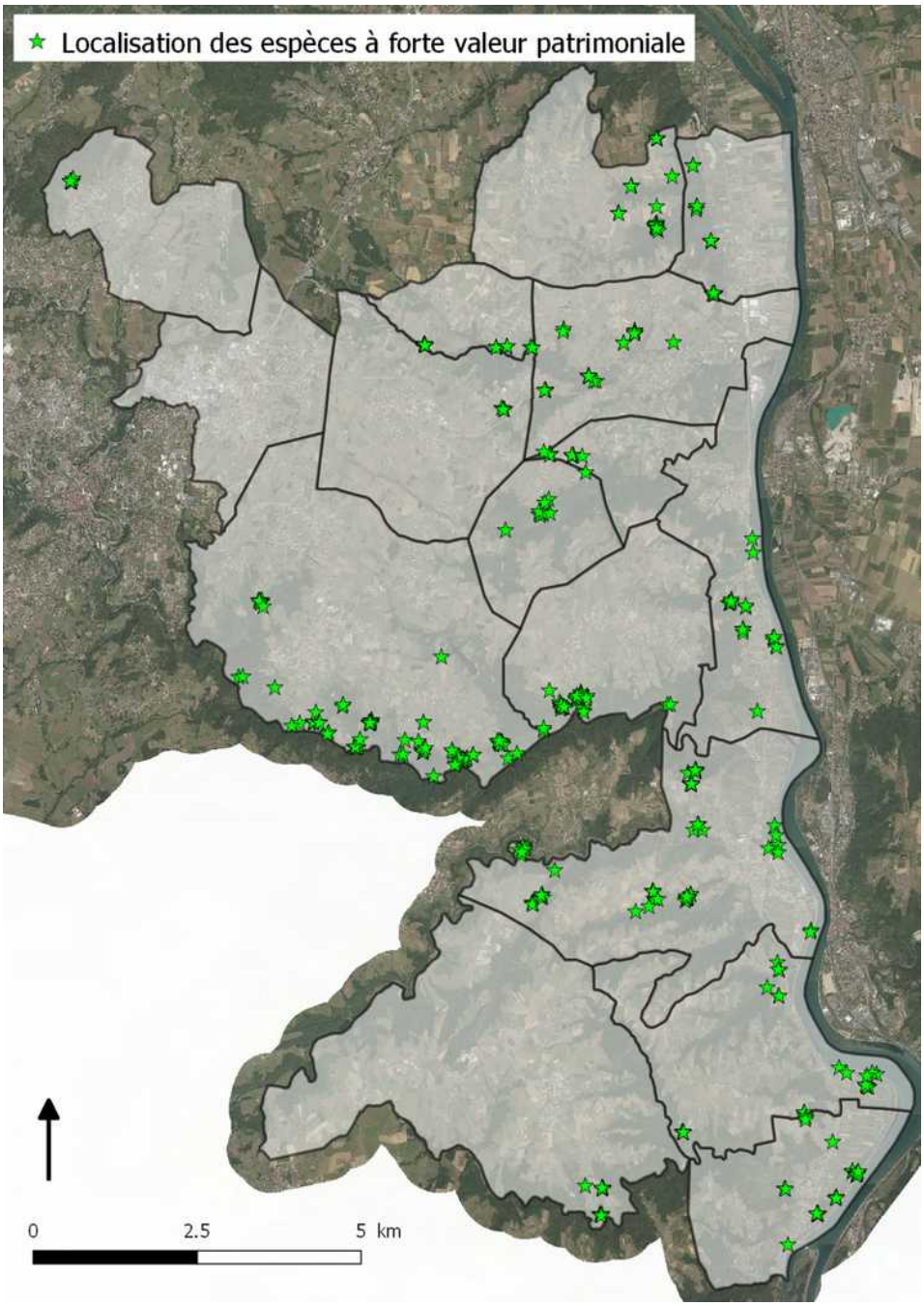

Dans chacun des groupes faunistiques et floristiques étudiés (oiseaux, papillons, orthoptères, flores reptiles), des espèces à enjeux forts ont été observées.

4.2.1 Les Orthoptères

Espèces cibles identifiées 2018:

Nom Latin	Nom français	Observations 2018
Acridia ungarica	Truxale occitane	
Acrotylus fischeri	Oedipode occidentale	√
Acrotylus insubricus	Oedipode grenadine	√
Aiolopus thalassinus	Oedipode émeraudine	√
Antaxius sorrezensis	Antaxie cévenole	
Calliptamus italicus	Caloptène de Barbarie	√
Calliptamus barbarus	Caloptène d'Italie	√
Calliptamus siciliae	Caloptène de Sicile	
Chorthippus mollis	Criquet des pelouses	
Decticus albifrons	Dectique à front blanc	√
Dociostaurus genei	Criquet des chaumes	√
Locusta cinarescens	Criquet cendré	√
Oedaleus decorus	Oedipode soufrée	√
Oedipodia caerulescens	Oedipode turquoise	√
Oedipodia germanica	Oedipode rouge	√
Omocestus petraeus	Criquet des friches	
Sphingonotus caerulans	Oedipode aigue-marine	
Stenobothrus stigmaticus	Sténobothre nain	
Gampsocleis glabra	Dectique des brandes	
Platycleis affinis	Decticelle côtière	
Platycleis albopunctata	Decticelle chagrinée	√
Tesselana tessellata	Decticelle carroyée	√

Dectique à front blanc

Criquet des chaumes

4.2.2 Les Oiseaux

Légende :

Directive Oiseaux : Annexe I : liste des espèces protégées ,Annexe II : listes des espèces chassables ,Annexe III : liste des espèces commercialisables

Nom latin	Nom Français	Statut	Observations 2018
Lullula arborea	Alouette lulu	Protection nationale	√
Circaetus gallicus	Circaète J. le Blanc	Protection nationale, Annexe 1	√
Emberiza citrinella	Bruant jaune	Protection nationale	
Lanius collurio	Pie-grièche écorcheur	Protection nationale, Annexe 1	√
Phylloscopus bonelli	Pouillot de Bonelli	Protection nationale	
Merops apiaster	Guêpier d'Europe	Protection nationale	√
Saxicola rubicola	Tarier pâtre	Protection nationale	
Sylvia communis	Fauvette grisette	Protection nationale, NT LR régionale	
Sylvia cantillans	Fauvette passerinette	Protection nationale	√
Sylvia melanocephala	Fauvette mélanocéphale	Protection nationale	

Circaète Jean-le-blanc

Nids de Guêpiers d'Europe

4.2.3 Les Papillons

Légende :
LR Liste Rouge : EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR* (en danger critique, peut-être disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) – LC (préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué)

Nom latin	Nom commun	Cotation UICN France	Observations 2018
Arethusana arethusa	Mercure	LC	
Carcharodus floccifer	Hespéride du Marrude	LC	
Carcharodus lavatherae	Hespérie de l'épiaire	NT	
Chazara briseis	Hermite	VU	
Euchloë crameri	Marbré de Cramer	LC	
Iberochloe tagis	Marbré de Lusitanie	NT	
Hipparchia semele	Agreste	LC	
Hipparchia statilinus	Faune	LC	√
Melitaea deione	Mélitée des linéaires	LC	√
Phengaris arion	Azuré du Serpolet	LC	√
Polyommatus dorylas	Azuré du Mélilot	NT	
Polyommatus thersites	Azuré de l'Esparcette	LC	
Pontia daplidice	Marbré de vert	LC	
Pseudophilotes baton	Azuré du Thym	LC	
Scolitantides orion	Azuré des Orpins	LC	√
Lycaena alciphron	Cuivré mauvin	LC	
Gonepteryx cleopatra	Citron de Provence	LC	√

Faune

4.2.4 Les Reptiles

Nom latin	Nom commun	Observations 2018	Statut
Coronella austriaca	Coronelle lisse		Protection nationale
Coronella girondica	Coronelle girondine		Protection nationale
Lacerta agilis	Lézard des souches		Protection nationale
Lacerta bilineata	Lézard vert	√	Protection nationale
Podarcis liolepis	Lézard catalan		Protection nationale

Lézard vert (femelle)

4.2.5 La Flore

Légende :
Liste Rouge Rhône Alpes: EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR* (en danger critique, peut-être disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) – LC (préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué)
PR: Protection Rhône-Alpes
Dét. Znieff: Espèce déterminante dans le cadre de la mise en place d'une ZNIEFF

Nom latin	Cotation UICN	Statuts réglementaires	Observations 2018
Achillea tomentosa L.	EN		√
Biscutella cichoriifolia Loisel.	NT	PR RA	√
Bombycilaena erecta (L.) Smoljan.	LC	PR RA	√
Bromus secalinus L.	NT		?
Crassula tillaea Lest.-Garl.	NT		√
Lathyrus angulatus L.	NT		√
Linaria arvensis (L.) Desf.	NT		√
Linaria pelisseriana (L.) Mill.	EN		√
Onobrychis arenaria (Kit. ex Willd.) DC.	NT	PR RA	√
Psilurus incurvus (Gouan) Schinz & Thell.	EN		√

Lunetière à feuilles de chicorée

4.2.6 Autres groupes

Nom latin	Nom commun	Observations 2018
Libelloides longicornis	Ascalaphe commun	√
Libelloides coccajus	Ascalaphe souffré	√
Empusa pennata	Empuse commune	√
Mantis religiosa	Mante religieuse	√
Ameles decolor	Mante décolorée	√
Zygaena erythrus	Zygène des guarrigues	√

Mante décolorée

Ascalaphe soufré

4.3 Les espèces remarquables rencontrées

4.3.1 L'Azuré des orpins

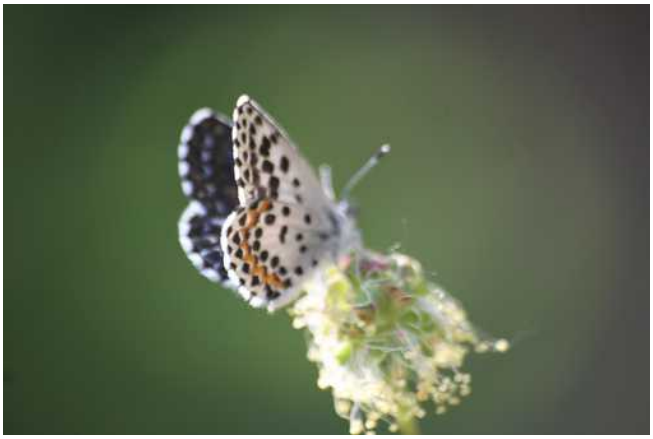

Petit papillon bleu lié aux pelouses sèches, l'Azuré des orpins à été observé en 2018 à 16 reprises principalement le long de la vallée de la Cance, sur les communes de Vernosc-lès-Annonay, Talencieux et Andance. Des individus ont également été observés à Thorrenc, Saint-Etienne-de-Valoux et Saint-Désirat. Il fréquente les pelouses, pâturages maigres, landes sèches et autres lieux fleuris, notamment sur les pentes rocheuses à végétation rase ou éparse.

4.3.2 Le Faune

Le Faune est un papillon de jour de la sous-famille des Satyrinés commun dans le midi et rare ailleurs. Il se reconnaît à ses tâches blanches présentes entre les deux ocelles de l'aile antérieur et à la ligne sombre sur l'aile postérieure. Il a été observé à deux reprises sur les communes de Vernosc-lès-Annonay et de Saint-Clair-lès-Annonay.

4.3.3 Le Zygène des guarrigues

Ce grand Zygène à répartition méditerranéenne se rencontre jusqu'au nord de Lyon. Il se distingue grâce aux marques rouges épaisses sur les ailes et au bord interne de l'aile antérieure qui est rouge dans le tiers basal. La plante hôte de la chenille est le Panicaut champêtre. Ce Zygène a été observé une seule fois en 2018, sur la commune de Bogy.

4.3.4 Le Guêpier d'Europe

Le Guêpier d'Europe est un oiseau coloré de la taille d'un merle. Il niche en colonie dans les fronts de taille des talus, les anciennes sablières, les gravières, les falaises d'éboulis et les berges sablonneuses des rivières. Son cri particulier a été entendu à plusieurs reprises en 2018, mais une seule colonie de six individus a été observée, sur les hauteurs de la commune d'Andance.

4.3.5 Le Circaète Jean-le-blanc

Ce rapace diurne, brun sur le dessus et blanc tacheté sur le dessous, ressemble quelque peu à la Buse variable. Il se nourrit exclusivement de reptiles, en particulier de serpents. Un seul individu a été observé en 2018, sur la commune de Bogy.

4.3.6 La Linaire de Pélissier

La Linaire de Pélissier est une plante de la famille des Linariacées aux fleurs violettes tachées de blanc. Elle affectionne les landes, pelouses et coteaux secs. Elle est en forte régression aux niveaux national et régional, avec de nombreuses stations historiques non revues dans le Rhône, l'Ain et la Loire. Elle se rencontre actuellement dans le Pilat ainsi qu'au nord et au sud de l'Ardèche. Elle est considérée comme en danger selon la Liste Rouge de la flore vasculaire de Rhône-Alpes. En 2018, la Linaire de Pélisssier a été observée 11 fois, sur les communes de Vernosc-lès-Annonay, Thorrenc, Sarras et Saint-Désirat, souvent en population de plusieurs dizaines d'individus.

4.3.6 Le Sainfoin des sables

Le Sainfoin des sables appartient à la famille des fabacées et se développe au niveau des pelouses et ourlets secs riches en bases. Son identification est délicate et il est régulièrement confondu avec le Sainfoin cultivé, plus commun et moins exigent. Sa répartition rhonalpine est limitée à l'Est lyonnais, Isère, la Vallée du Rhône dans l'Ardèche et la Drôme, et la Basse-Ardèche. En 2018, cette espèce a été observée à quatre reprises à Andanc, Bogy et Ozon.

Le Sainfoin des sables est protégé au niveau régional et est considéré comme quasi-menacé selon la Liste Rouge de la flore vasculaire de Rhône-Alpes.

4.3.7 L'Achillée tomenteuse

L'Achillée tomenteuse est une plante de la famille des Astéracées, cousine de l'Achillée millefeuille aux vertues populaires. Elles est remarquable par ses fleurs jaune d'or et ses feuilles velues.
Elle se rencontre majoritairement dans le quart Sud-Est de la France où elle semble en régression et est considérée comme en danger selon la Liste Rouge de la flore vasculaire de Rhône-Alpes.

En 2018, elle a été observée à 24 reprises, sur les coteaux bordant la vallée de la Cance, à Vernosc-lès-Annonay et Talencieux, où de belles populations de plusieurs centaines d'individus sont installées.

4.3.8 L'Orchis à fleurs lâches

L'Orchis à fleurs lâches n'est pas une plante des milieux secs, mais une population a été observée à proximité directe d'un complexe de pelouses, sur la commune de Saint-Désirat.
Cette orchidée bénéficie d'une protection régionale et est considérée comme vulnérable selon la Liste Rouge de la flore vasculaire de Rhône-Alpes.

4.4 Les usages

4.4.1 L'exploitation des parcelles

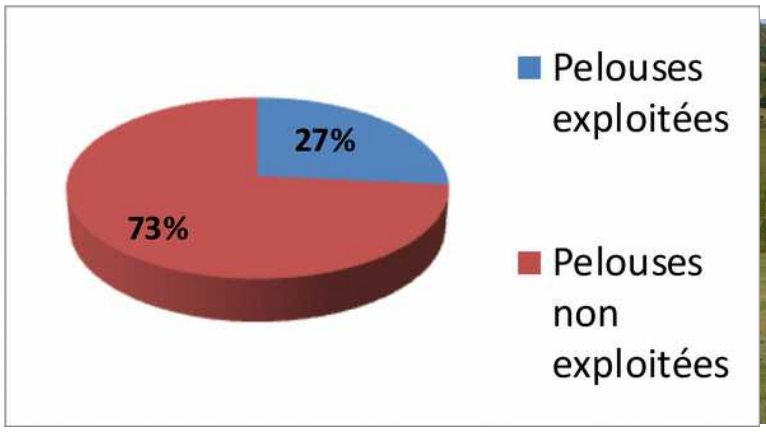

Pelouse fauchée

Sur les 113 pelouses cartographiées, 30 ont un usage agricole, soit 27 **% des parcelles.**

Les autres pelouses ne sont exploitées ni par la fauche ni par le pâturage, ou de façon irrégulière.

Sur ces 30 pelouses exploitées, 15 parcelles sont pâturées soit 50%, 11 sont fauchées soit 37 % et 4 sont à la fois pâturées et fauchées, soit 13 %.

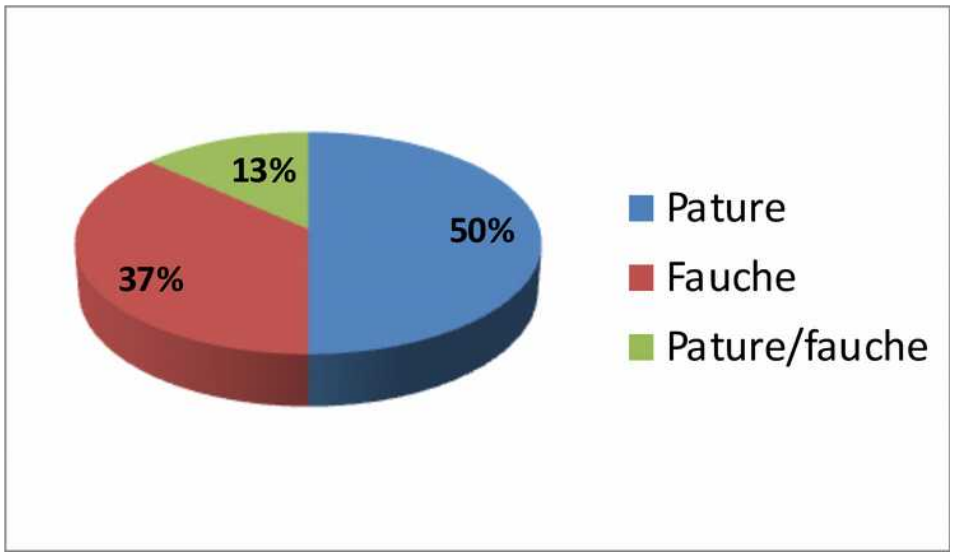

4.4.2 Les types de pâturages

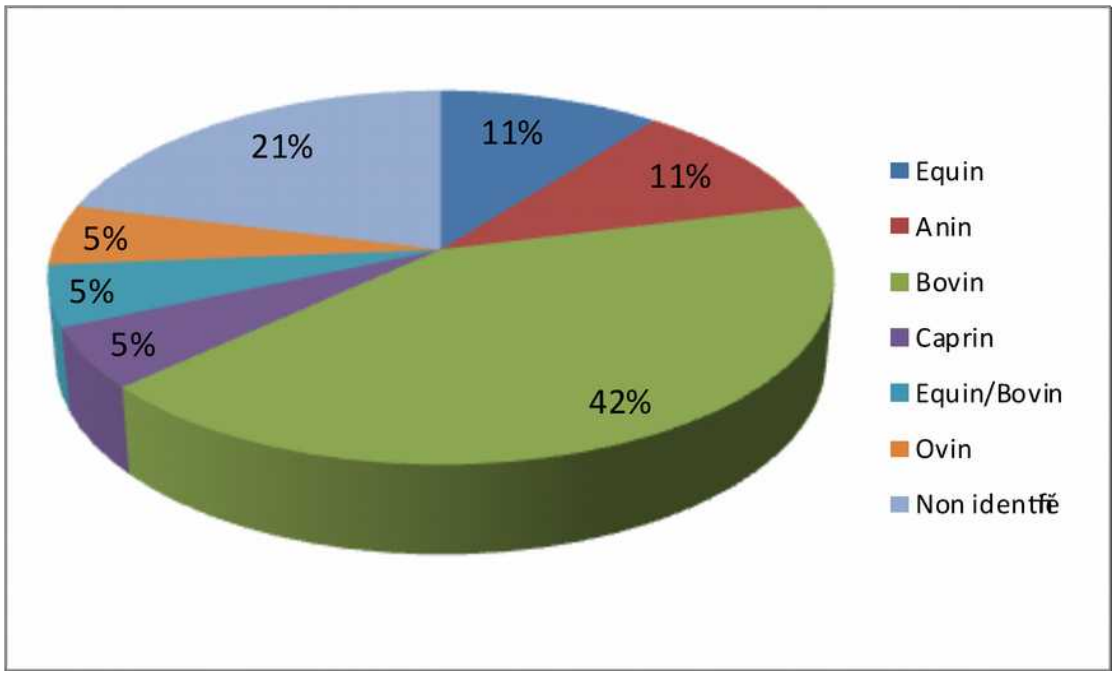

Sur les 15 pelouses pâturées (dont celles qui sont également fauchées), environ 40 % le sont par des bovins. Le reste des parcelles sont pâturées par des ânes, des chevaux, des chèvres ou des moutons. Une seule parcelle est en pâturage mixte et sur quatre d'entre elles la nature du troupeau n'a pu être identifiée.

Les différents passages ont permis de constater que 10 % des parcelles pâturées le sont par des troupeaux de différentes espèces, soit au même moment, soit à différentes périodes.

Pâturage caprin à Eclassan

4.5 Dégradations et menaces

4.5.1 La dynamique d'embroussaillement

Plusieurs stades de la succession végétale des prairies sèches après l'abandon ont été décrits dans la littérature. La richesse en espèces peut augmenter dans les premières années après l'abandon en raison de l'arrêt des perturbations mécaniques liées au pâturage ou à la coupe. Le stade suivant est caractérisé par une stabilisation de la richesse spécifique, mais elle décline par la suite, d'une part en raison de l'expansion des espèces à croissance clonale et des graminées sociales, et d'autre part en raison des arbres et des arbustes qui s'installent (Huhta et Rautio, 1998 ; Somodi et al., 2008). C'est lors de cette étape de la dynamique de fermeture que les espèces à intérêt patrimonial disparaissent.

Dynamique naturelle de la végétation sur sol calcaire (Bardet, 2013)

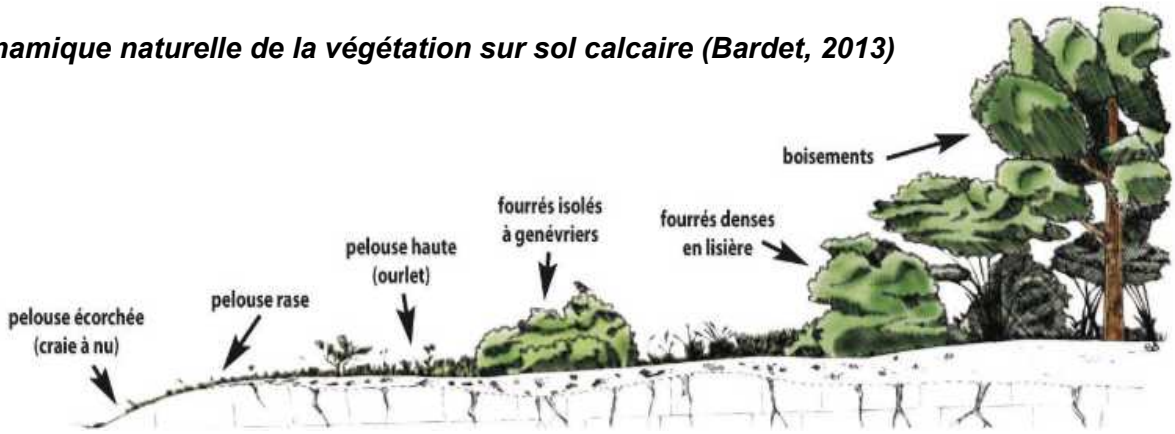

L'embroussaillement général de chaque pelouse a été noté selon plusieurs critères, dont les classes indiquées dans le tableau ci-dessous. Environ 40 % des pelouses sont embroussaillées de manière significative et près de 18 % le sont à un stade très avancé.

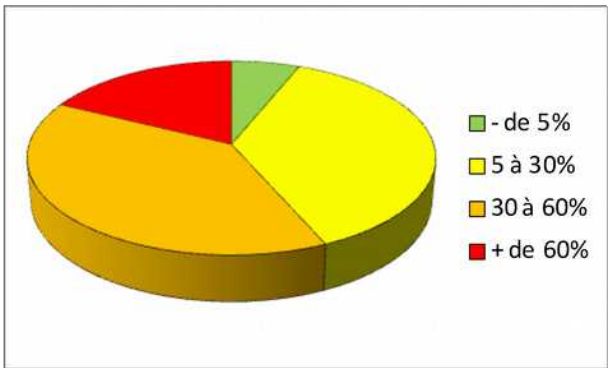

Embrousaillement	Pourcentage de pelouses
- de 5%	6,2
5 à 30%	37,2
30 à 60%	38,9
+ de 60%	17,7

Ainsi, ce sont près de 60 % des pelouses sèches des communes ardéchoises inventoriées qui sont actuellement embroussaillées à plus de 30 % et risquent de disparaître à court terme. Des actions visant à limiter leur fermeture sont donc à mettre en place le plus rapidement possible.

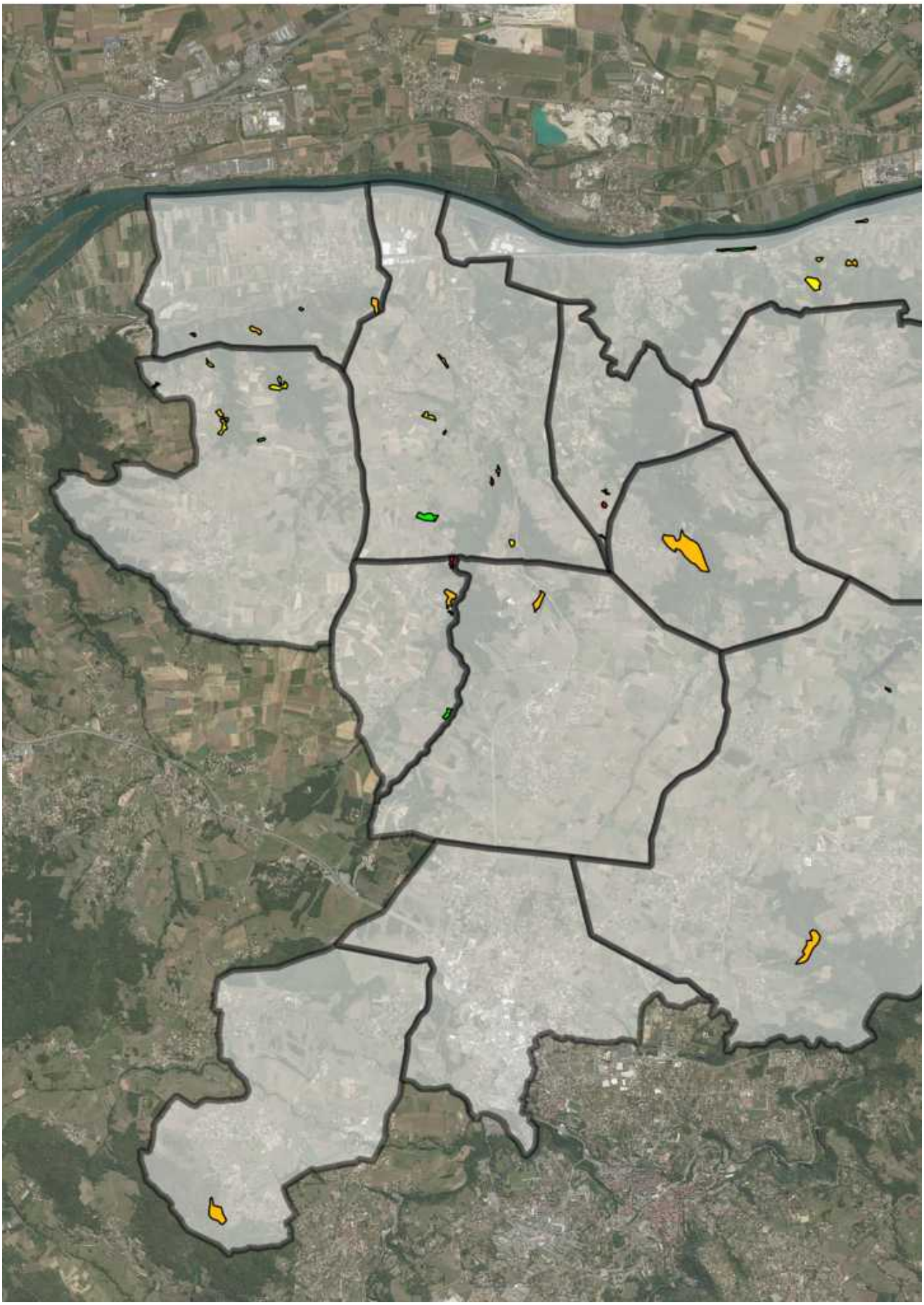

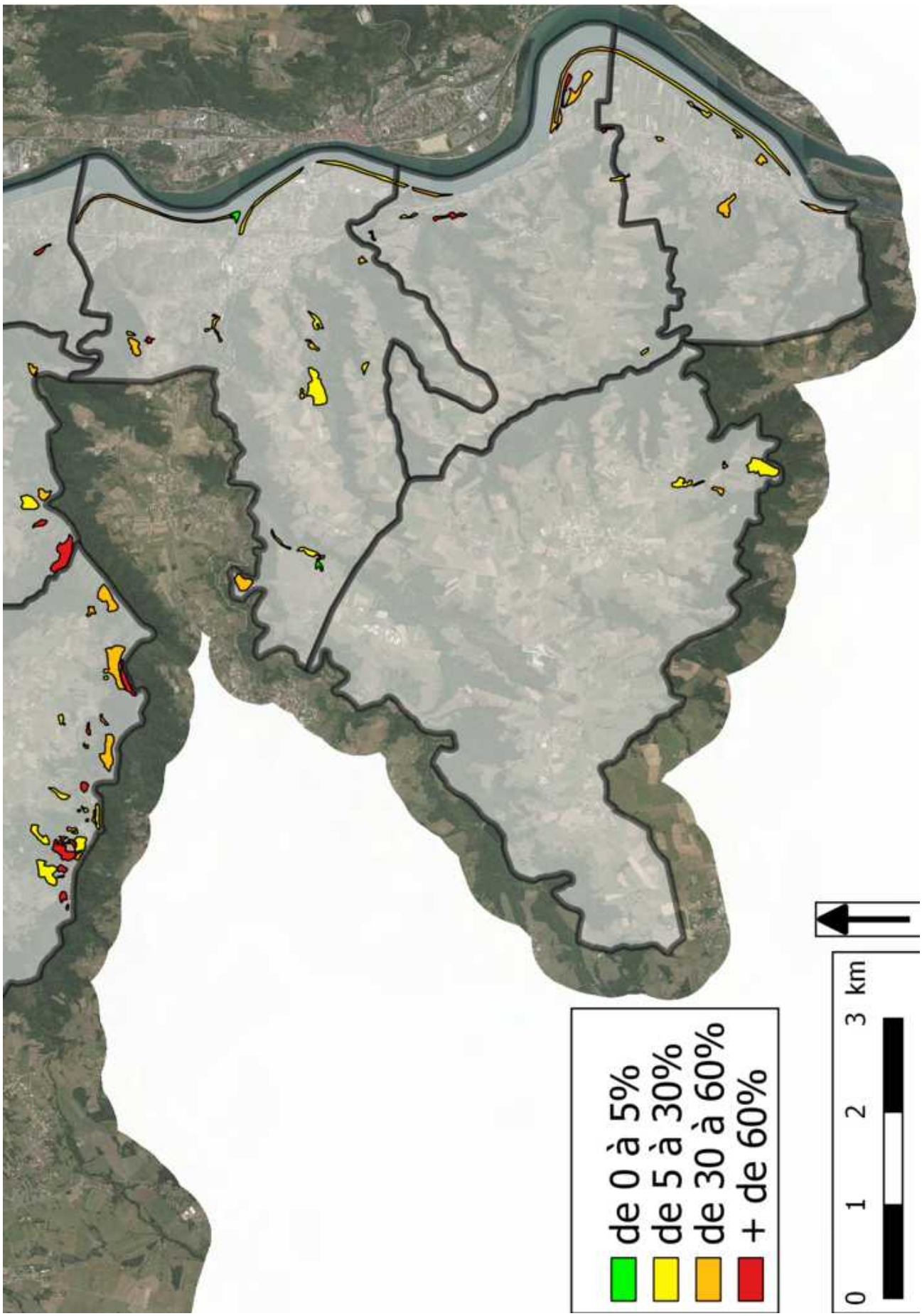
de 0 à 5%
de 5 à 30%
de 30 à 60%
+ de 60%
0
1
2
3 km

4.5.2 Les espèces introduites envahissantes

La présence d'espèces exotiques envahissantes est une problématique qui touche beaucoup de milieux naturels et notamment les pelouses sèches avec par exemple des espèces comme le Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*) et le Séneçon du Cap (*Senecio inaequidens*).

Ce sont des espèces pionnières qui affectionnent les coteaux bien ensoleillés et peuvent s'installer sur des sols pauvres et former des peuplements qui ont tendance à remplacer les espèces locales. La présence de ces espèces entraîne une banalisation de la flore des pelouses.

149 pointages d'espèces introduites envahissantes ont été réalisés sur le terrain lors de prospection 2017.

Le **Séneçon du Cap** est l'une des espèces introduites envahissantes le plus souvent notée sur les pelouses sèches, avec 41 pointages.

Cette plante originaire d'Afrique du Sud s'est rapidement développée et est en train de coloniser une grande partie de l'Europe. Sans toutefois dominer ou co-dominer la végétation, elle est toxique pour le bétail et peut coloniser localement de grandes surfaces, créant un réel problème agricole et écologique.

Séneçon du Cap

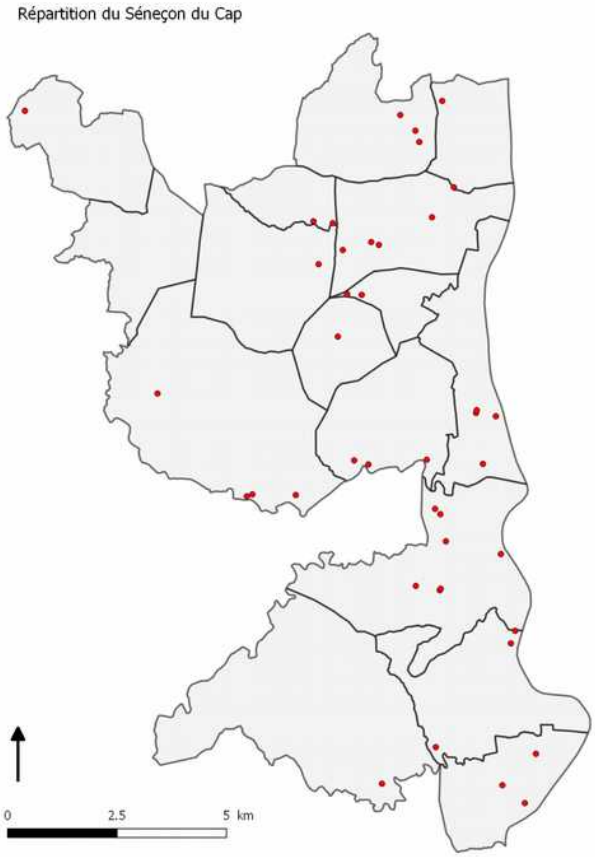

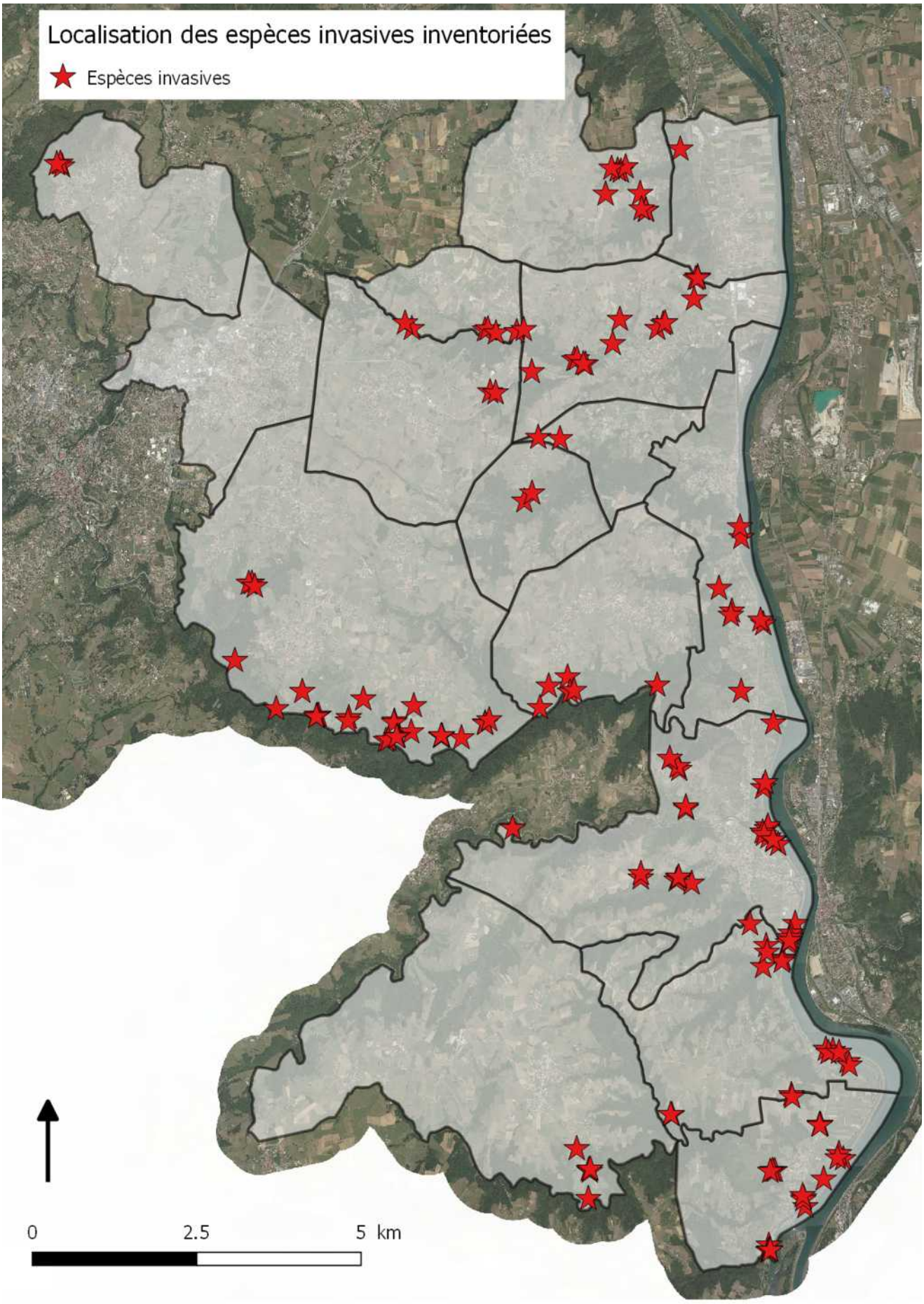
Localisation des espèces invasives inventoriées
Espèces invasives
0
2.5
5 km

Le **Robinier faux-acacia** est une des espèces introduites envahissantes le plus souvent citée au niveau national. Cette espèce pionnière peut poser un important problème de fermeture rapide du milieu. Une fois installé, le Robinier faux-acacia crée un boisement mono-spécifique et perturbe le sol en provoquant un enrichissement de celui-ci, comme la plupart des espèces de la famille des Fabacées. Sur la zone d'étude il est principalement présent sur la Costière rhodanienne et la vallée de la Cance, et a été très peu identifié ailleurs.

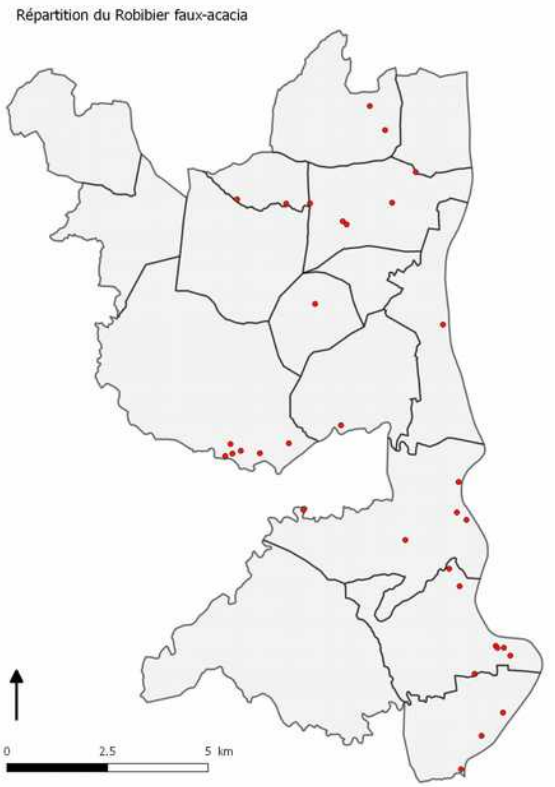

Robinier faux-acacia

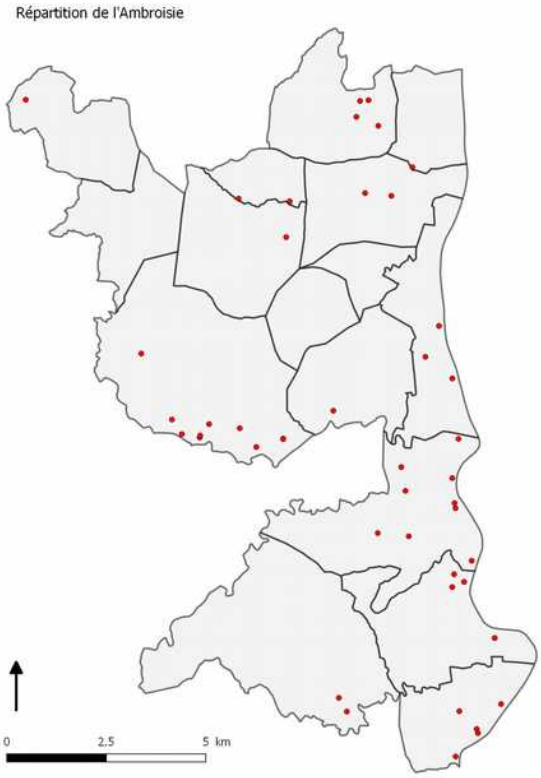

L'**Ambroisie à feuilles d'Armoise** a été introduite dans l'Allier au milieu du 19èmè siècle, puis s'est répandue sur une grande partie du territoire par le biais des vallées de la Loire et du Rhône. Cette plante très allèrgène a été observée régulièrement en 2018 (45 pointages), sur les sols perturbés, principalement autour et dans les cultures, les vignes, les bords de chemins...

Ambroisie en fleur

Les autres espèces introduites envahissantes pointées sont la Vergerette annuelle (*Erigeron annus*) (14), l'Ailanthe (*Ailanthus altissima*) (7), l'Asclepiade de Syrie (*Asclepias syriaca*) (2), le Queue-de -lièvre (*Lagurus ovatus*) (2), le Raisin d'Amérique (*Phytolacca americana*) (2), le Figuier de Barbarie (*Opuntia ficus-indica*) (2) et l'arbre aux papillons (*Buddleja davidii*) (1).

L'Ailanthe semble se développer abondamment dans la vallée de la Cance, sur la commune de Vernoc-lès-Annonay. Sa présence et son extension sur les coteaux mettent en péril la qualité des milieux naturels et la conservation des nombreuses espèces qui y sont liées. Des mesures de gestion doivent être prises rapidement afin de limiter la colonisation de cette espèce.

Ailanthe, Vernosc-lès-Annonay

Les digues construites afin de canaliser le cours du Rhône accueillent de nombreuses espèces introduites envahissantes, et participent à leur propagation. Le Queue-de-lièvre, l'Asclépiade de Syrie et la Renouée de Japon sont les exemples les plus répandus.

Queue-de-lièvre

Figuier de Barbarie

Renouée du Japon

4.5.3 L'extension des surfaces de vignes

L'extension des surfaces de vignes concerne uniquement la Costière rhodanienne. Au-delà d'un conflit en terme de surface et de la destruction systématique des pelouses sèches lors de la création de nouvelles parcelles de vignes, cette pratique à tendance à favoriser l'expansion d'espèces introduites envahissantes comme le Séneçon du Cap, le Robinier faux-acacia, l'Ambroisie à feuille d'Armoise et la Vergerette annuelle.

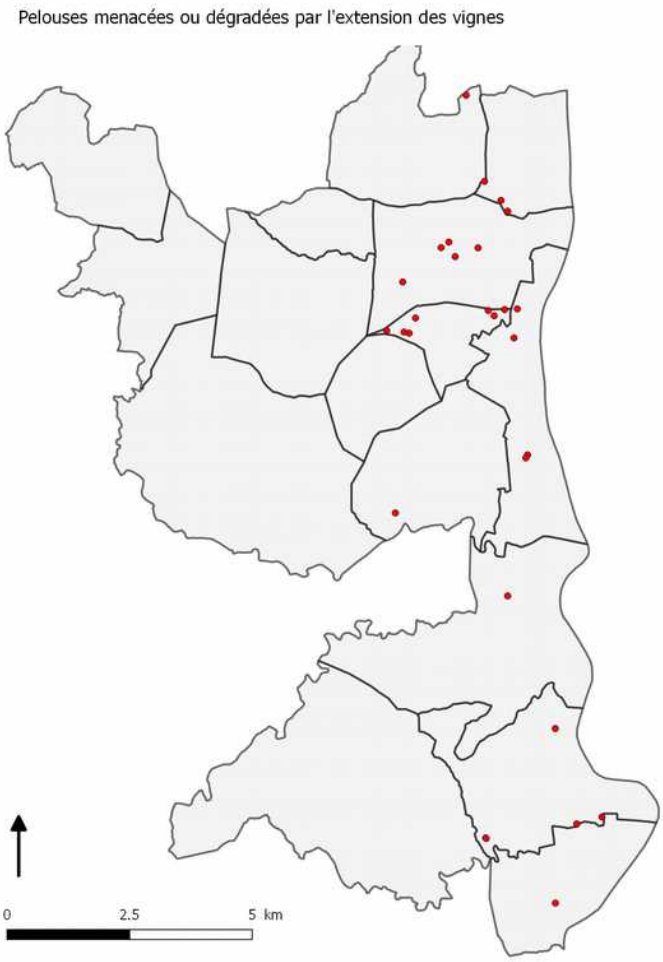

Pelouse remplacée par une parcelle de vigne

Pelouse menacée par l'extension de la viticulture

28 pelouses ont été identifiées comme menacées de disparition ou dégradées par l'extension des surfaces de vignes. Ces pointages correspondent soit à un mitage observé au sein de pelouses ou une destruction directe, soit à la proximité et le potentiel topographique d'une pelouse pour accueillir une parcelle de vigne.

4.5.4 Le surpâturage

Il apparaît assez difficile d'évaluer l'étendue de l'impact du surpâturage sur l'état de conservation des pelouses. Certaines prairies pâturées étaient probablement des pelouses, mais l'eutrophisation et le piétinement constant empêchent la croissance des espèces caractéristiques et conduit au développement d'espèces annuelles plus banales, qui sont adaptées à ces conditions.

Pelouse surpâturée, Bogy

Ce phénomène concerne peu de pelouses sur le territoire prospecté cette année, une dizaine de pelouses ont été notées comme dégradées par le surpâturage

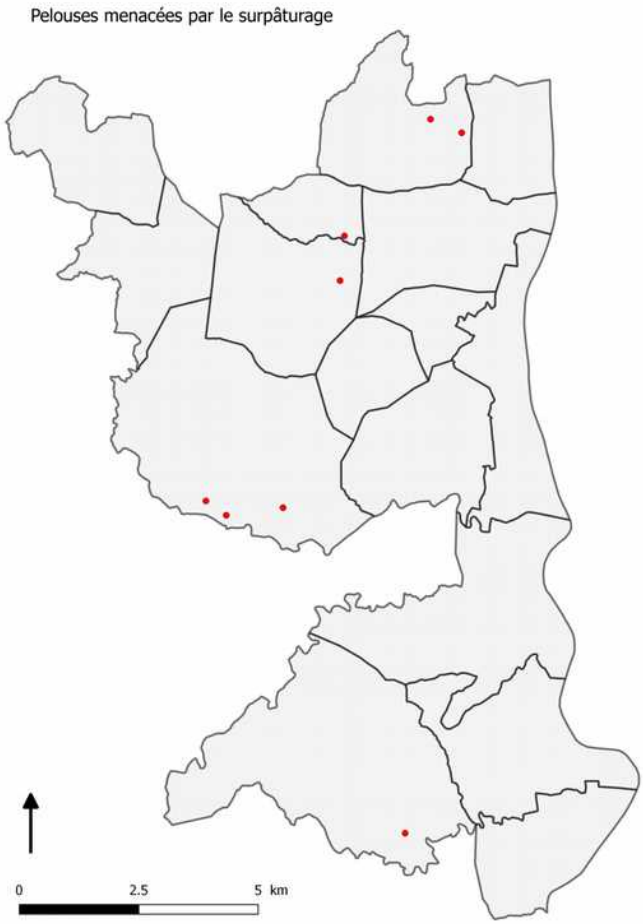

Il a été constaté que la plupart des pelouses pâturées par des chevaux ou des ânes sont plus fortement impactées que par un pâturage bovin. Des pistes sont à développer en terme de sensibilisation, notamment sur la gestion des parcelles, auprès des particuliers et des centres équestres.

Sol dégradé par le surpâturage

4.5.5 Le mitage et l'urbanisation

Les pelouses sèches sont soumises à de nombreuses autres menaces anthropiques. Les coteaux secs, de par leur exposition sud, représentent un lieu de prédilection pour construire de nouvelles maisons. Les pelouses sèches peuvent alors disparaître ou être fragmentées sous l'effet de l'extension urbaine. Ceci est d'autant plus vrai lorsque ces espaces sont proches d'agglomérations dont le foncier est soumis à de fortes pressions d'urbanisation.

Développement urbain au pied de la Côtière, Sarras

4.5.6 Les dépôts de déchets et de matériaux

Les dépôts de déchets et de matériaux sont ponctuels sur la zone étudiée. Elle comprend notamment les dépôts agricoles et les résidus de chantier autour des vignes. Même si cette dégradation est réelle, son impact global sur les pelouses est moindre en comparaison de celles citées précédemment.

Dépôt de déchêts organiques

4.6 Comparaison pré-cartographie/pelouses inventoriées

La comparaison entre la précartographie réalisée en 2016 et les données de terrain montre une différence très importante en terme de surface et de polygones. Seul 74 polygones de pelouses sont communs, pour une surface de 101 hectares. 168 (91Ha) polygones ne correspondaient pas à un habitat de pelouse. 14 (8 Ha) polygones ont été ajoutés, principalement des pelouses à Fétuque d'Auvergne sur des surfaces importantes.

Comparaison	Polygones	Surface
Précartographie 2016	242	196 Ha
Inventaire 2018	113	125Ha
Commun	**74**	**101Ha**

Plusieurs faits peuvent expliquer cette différence :
- un certain nombre de pelouses situées sur la Côtière ont été transformées en vignes,
- de nombreux polygones de petite surface correspondaient à des friches, prairies surpâturées, vergers abandonnés, qui en terme de coloration ressemblent à celle d'une pelouse.- les pelouses à Fétuque d'Auvergne n'ont pas la même coloration que les pelouses à Brome érigé rencontrées sur la rive gauche du Rhône, et n'ont pas été identifiées en tant que telles par la pré-cartographie.

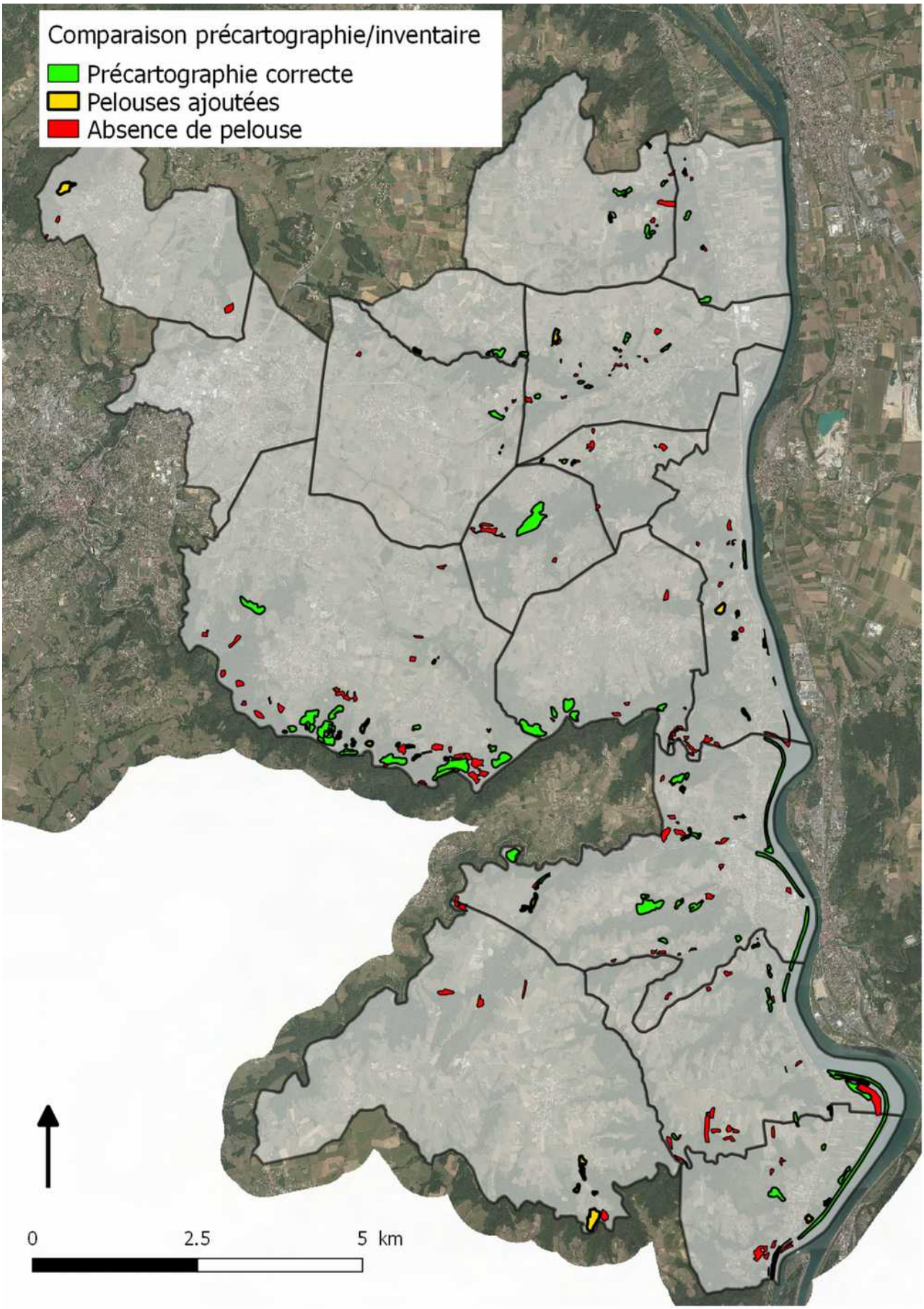
Comparaison précartographie/inventaire
Précartographie correcte
Pelouses ajoutées
Absence de pelouse
0
2.5
5 km

5 Fiches communes

Chaque commune concernée par la présence de pelouses sèches sur son territoire fait l'objet d'une fiche de synthèse récapitulant la localisation des pelouses, les habitats identifiés, les espèces patrimoniales et leur statut de protection, les surfaces de pelouses, les enjeux, les usages, les menaces éventuelles et la carte de celles-ci sur la commune.

La totalité des pelouses sèches des communes étudiées est donc décrite dans ce document.

5.1 Andance

La commune a été prospectée en 2018

Population totale	Superficie totale (ha)	Structure intercommunale
1170 habitants (Sources : Insee, Recensement de la population 2015)	652 ha	Communauté de Communes Porte de DrômArdèche

Documents réglementaires d'urbanisme:

- PLU approuvé le 16/11/2010
- SCOT des Rives du Rhône en cours de révision

Sites naturels sous contrat de gestion:

- Sites NATURA 2000:

FR8201663 Affluents rive droite du Rhône (DocOb)

Autres : AOP Saint Joseph - Côtes du Rhône septentrionales

Outils de connaissance sur le patrimoine naturel :

- ZNIEFF type 1 :

  - 07010001 - Colline du Châtelet

  - 07010003 - Partie aval de la Cance

- ZNIEFF type 2 :

  - 820030923 Corniche du Rhône et ensemble des vallons rhodaniens de St-Pierre de Bœuf à Tournon

- Inventaire des Zones humides (FP 07, CREN Rhône Alpes) :

  5 zones humides inventoriées

- Inventaire des Pelouses sèches de la costière rhodanienne du Nord Ardèche (CBN MC, CEN RA, 2013)
- Colline du Châtelet. Révision du plan de gestion 2010-2015 (CREN, PIERRON V., 2009)

Acteurs associatifs naturalistes :

- LPO Ardèche
- FRAPNA Ardèche
- CBN MC
- CEN Drôme Ardèche

Liste des habitats

Habitats identifiés sur la commune	Code Corine	Statut européen	Rareté RA	Liste rouge RA
Landes sub-atlantiques à Genêt et Callune	31.22 (1)	IC	C	LC
Lande supraméditerranéenne à Genêt poilu et Ciste à feuille de sauge	31.2/34.342 (1)	IC	R	VU
Pelouses médio-européennes sur débris rocheux	34.11	IC	R	NT
Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides	34.32	IC	AR	NT
Pelouses calcaréo-siliceuses de l'Europe centrale	34.34 (1)	IC	R	NT
Lisières mésophiles	34.42	-	R	LC
Prairies siliceuses à annuelles naines	35.21 (1)	-	C	LC
Pelouses siliceuses méditerranénnes	35.3 (1)	-	R	NT/VU
Prairies de fauche des plaines médio-européennes	38.22	IC	C	LC
Chênaies thermophiles et supra-méditerranéennes	41.7	-	C	LC

1) Données issues des inventaires réalisés par le CEN

Statut européen : IC : Intérêt Communautaire ; *potentiellement prioritaire
Rareté : C : commun ; AR : Assez rare ; R : Rare
Liste Rouge RA : EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR* (en danger critique, peut-être disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) – LC (préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué)

Liste d'espèces végétales et animales patrimoniales

Nom latin	Nom commun	Statuts
Allyssum rhodanense	Allysson rhodanien	NE
Onobrychis arenaria	Sainfoin des sables	PR RA, NT, Dét. Znieff
Polycnemum arvense (1)	Polycnème des champs	EN
Gagea bohemica (1)	Gagée des rochers	PN
Lacerta bilineata	Lézard vert	PN
Scolitantides orion	Azuré des orpins	
Maculinea arion	Azuré du serpolet	
Arethusana arethusa (1)	Mercure	
Lullula arborea (1)	Alouette lulu	PN
Merops apiaster	Guêpier d'Europe	PN
Circaetus gallicus (1)	Circaète Jean-le-Blanc	PN
Sylvia cantillans (1)	Fauvette passerinette	PN
Sylvia melanocephala (1)	Fauvette mélanocéphale	
Calliptamus italicus	Caloptène d'Italie	
Platycleis albopunctata	Decticelle chagrinée	
Libelloides coccajus	Ascalaphe soufré	
Mantis religiosa	Mante religieuse	

1) Données issues des inventaires réalisés par le CEN

Protection réglementaire : PN : Protection nationale ; PR RA : Protection régionale
Liste Rouge RA (flore): EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR* (en danger critique, peut-être disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) – LC (préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué)
Dét. Znieff (flore) : espèces déterminante pour la définition d'une ZNIEFF

Chiffres clés

Valeur patrimoniale	
- 6 habitats d'intérêt communautaire - 17 espèces à haute patrimonialité	
Surface totale de pelouses sèches sur la commune	**50,11 ha (10 pelouses dont 4 par le CEN)**

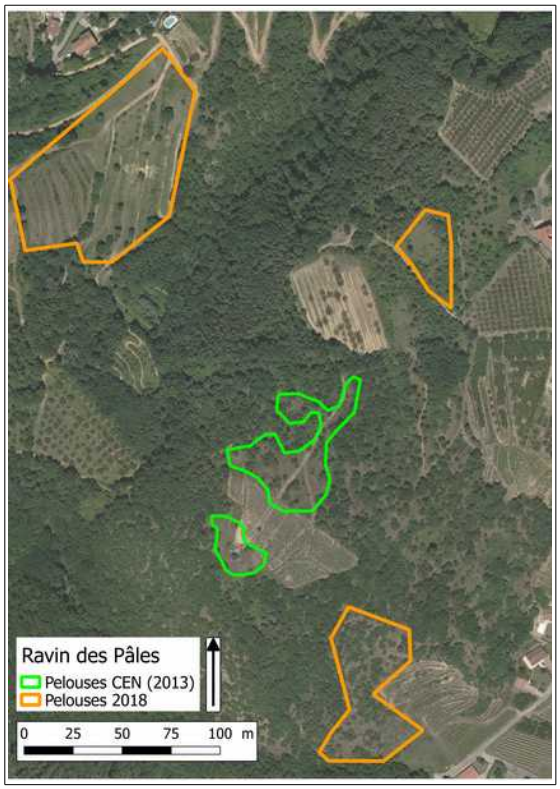

Description : Andance est une commune qui accueille une diversité riche d'espèces et de mileux liés aux pelouses sèches. Elle comprend la plus grande partie de la colline du Châtelet, ainsi que le secteur de la roche vautour, zones à enjeux inventoriées par le CEN, notamment pour la présence de la Gagée des rochers. Un autre secteur situé au centre du territoire communal, autour du ravin des Pâles, présente un intérêt pour sa diversité de milieux (landes, prairies et pelouses sèches), la présence d'une colonie nicheuse de Guêpiers d'Europe (au moins six individus), du Sainfoin des sables et de l'Azuré du serpolet.

État de conservation actuel : Dans l'ensemble, l'extension des parcelles en vigne présente une menace importante pour les pelouses d'Andance. Le CEN s'est investi sur les secteurs à enjeux concernés par cette problématique, notamment à travers un plan de gestion sur la colline du Châtelet. A l'inverse, les pelouses isolées et difficiles d'accès risquent de s'enfricher en l'absence de gestion.

Enjeux de gestion : Sur les parcelles actuellement non exploitées, l'ouverture de certaines zones embroussaillées et la mise en place d'un pâturage extensif de restauration peuvent être envisagées. Pour les parcelles situées au sein et autour des vignes, une concertation avec les différents acteurs pourrait permettre de préserver ces îlots de biodiversité.

Pistes d'action :

- Inscription des sites à l'inventaire ZNIEFF lors de la prochaine mise à jour.
- dans le cadre de l'élaboration du prochain document d'urbanisme : intégration des données issues de l'inventaire 2018 au diagnostic ; définition d'un zonage permettant de préserver les pelouses (zones agro-naturelles, trame « spécifique », …)
- l'inscription de parcelles (ou partie) au réseau départemental des Espaces Naturels Sensibles.
- la mise en place de mesures agro-environnementales avec les agriculteurs et viticulteurs volontaires.
- l'acquisition foncière des parcelles à enjeux
- la mise en place d'une convention de gestion avec la CNR pour la gestion des digues
- ...

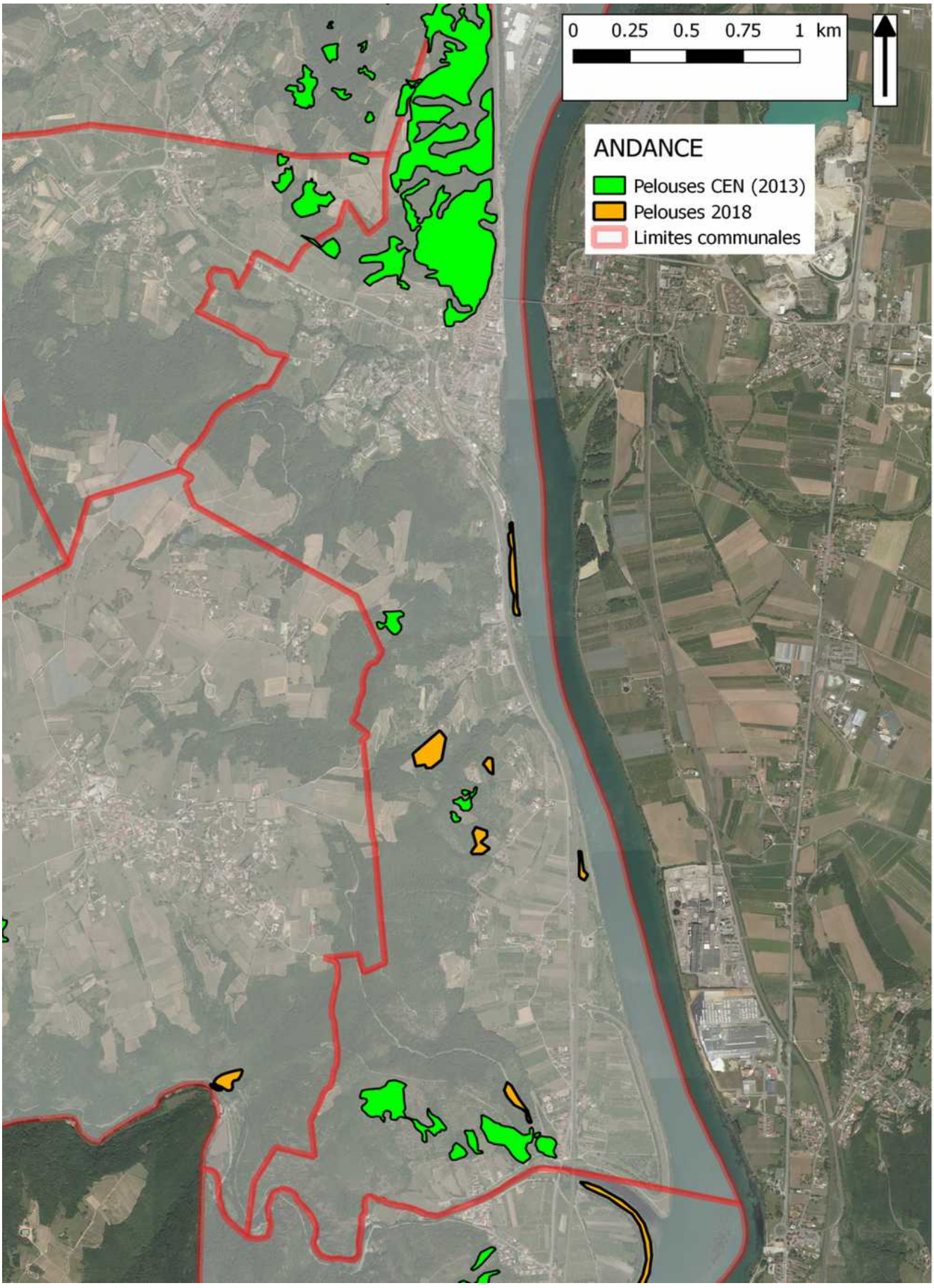
0 0.25 0.5 0.75 1 km
ANDANCE
Pelouses CEN (2013)
Pelouses 2018
Limites communales

5.2 Arras-sur-Rhône

La commune a été prospectée en 2018

Population totale	Superficie totale (ha)	Structure intercommunale
510 habitants (Sources : Insee, Recensement de la population 2015)	589 ha	Communauté de Communes Porte de DrômArdèche

Documents réglementaires d'urbanisme:

- Carte communale
- SCOT des Rives du Rhône en cours de révision

Sites naturels sous contrat de gestion:

- Sites NATURA 2000:

  FR8201677 - Milieux alluviaux du Rhône aval

Autres : AOP Saint Joseph - Côtes du Rhône septentrionales

Outils de connaissance sur le patrimoine naturel :

- ZNIEFF type 1 :

  - 07010011 - Ruisseau d'Ozou

  - 26010003 - Rhône court-circuité de la chute de Saint Vallier

- ZNIEFF type 2 :

  - 820030923 Corniche du Rhône et ensemble des vallons rhodaniens de St-Pierre de Bœuf à Tournon

- Inventaire des Zones humides (FP 07, CREN Rhône Alpes) :

  3 zones humides inventoriées

- Inventaire des Pelouses sèches de la costière rhodanienne du Nord Ardèche (CBN MC, CEN RA, 2013)

Acteurs associatifs naturalistes :

- LPO Ardèche
- FRAPNA Ardèche
- CBN MC
- CEN Drôme Ardèche

Liste des habitats

Habitats identifiés sur la commune	Code Corine	Statut européen	Rareté RA	Liste rouge RA
Landes sub-atlantiques à Genêt et Callune	31.22	IC	C	LC
Lande supraméditerranéenne à Genêt poilu et Ciste à feuille de sauge	31.2/34.342 (1)	IC	R	VU
Pelouses médio-européennes sur débris rocheux	34.11	IC	R	NT
Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides	34.32	IC	AR	NT
Pelouses médio-européennes du Xerobromion	34.332	IC	AR	EN
Pelouses calcaréo-siliceuses de l'Europe centrale	34.34	IC	R	NT
Lisières mésophiles	34.42	-	R	LC
Prairies siliceuses à annuelles naines	35.21 (1)	-	C	LC
Prairies de fauche des plaines médio-européennes	38.22	IC	C	LC
Chênaies thermophiles et supra-méditerranéennes	41.7	-	C	LC
Terrains en friche	87.1	-	C	LC

1) Données issues des inventaires réalisés par le CEN

Statut européen : IC : Intérêt Communautaire ; *potentiellement prioritaire
Rareté : C : commun ; AR : Assez rare ; R : Rare
Liste Rouge RA : EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR* (en danger critique, peut-être disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) – LC (préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué)

Liste d'espèces végétales et animales patrimoniales

Nom latin	Nom commun	Statuts
Lacerta bilineata	Lézard vert	PN
Acrotylus fischeri	Oedipode occidentale	
Aiolopus thalassinus	Oedipode émeraudine	
Calliptamus barbarus	Caloptène de Barbarie	
Calliptamus italicus	Caloptène d'Italie	
Mantis religiosa	Mante religieuse	
Oedaleus decorus	Oedipode soufrée	
Oedipoda caerulescens	Oedipode turquoise	
Oedipoda germanica	Oedipode rouge	
Platycleis albopunctata	Decticelle chagrinée	

Protection réglementaire : PN : Protection nationale ; PR RA : Protection régionale
Liste Rouge RA (flore): EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR* (en danger critique, peut-être disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) – LC (préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué)
Dét. Znieff (flore) : espèces déterminante pour la définition d'une ZNIEFF

Chiffres clés

Valeur patrimoniale	
- 7 habitats d'intérêt communautaire - 11 espèces à haute patrimonialité	
Surface totale de pelouses sèches sur la commune	**13,52 ha (9 pelouses dont 2 par le CEN)**

Description : La majorité des pelouses identifiées sur la commune d'Arras-sur-Rhône se situent au niveau des digues et à l'arrière des digues. Il s'agit de pelouses de recolonisation le plus souvent en mélange avec des friches. Sur le coteau, quelques-unes ont également été identifiées, sur des terrasses anciennement cultivées.

État de conservation actuel : Dans l'ensemble, les habitats pelousaires présentant un intérêt patrimonial occupent de très faibles surfaces, la plupart des pelouses de la commune étant issues de la recolonisation de milieux artificialisés comme les digues et les terrasses de culture.

Enjeux de gestion : Les secteurs sur et autour des digues méritent une attention particulière en terme de gestion, en raison de leurs surfaces importantes, des enjeux de continuité écologique et du potentiel de restauration. Une concertation avec la CNR est une solution à envisager.

Pistes d'action :

- Inscription des sites à l'inventaire ZNIEFF lors de la prochaine mise à jour.
- dans le cadre de l'élaboration du prochain document d'urbanisme : intégration des données issues de l'inventaire 2018 au diagnostic ; définition d'un zonage permettant de préserver les pelouses (zones agro-naturelles, trame « spécifique », …)
- l'inscription de parcelles (ou partie) au réseau départemental des Espaces Naturels Sensibles.
- la mise en place de mesures agro-environnementales avec les agriculteurs volontaires.
- l'acquisition foncière des parcelles à enjeux
- la mise en place d'une convention de gestion avec la CNR pour la gestion des digues
- ...

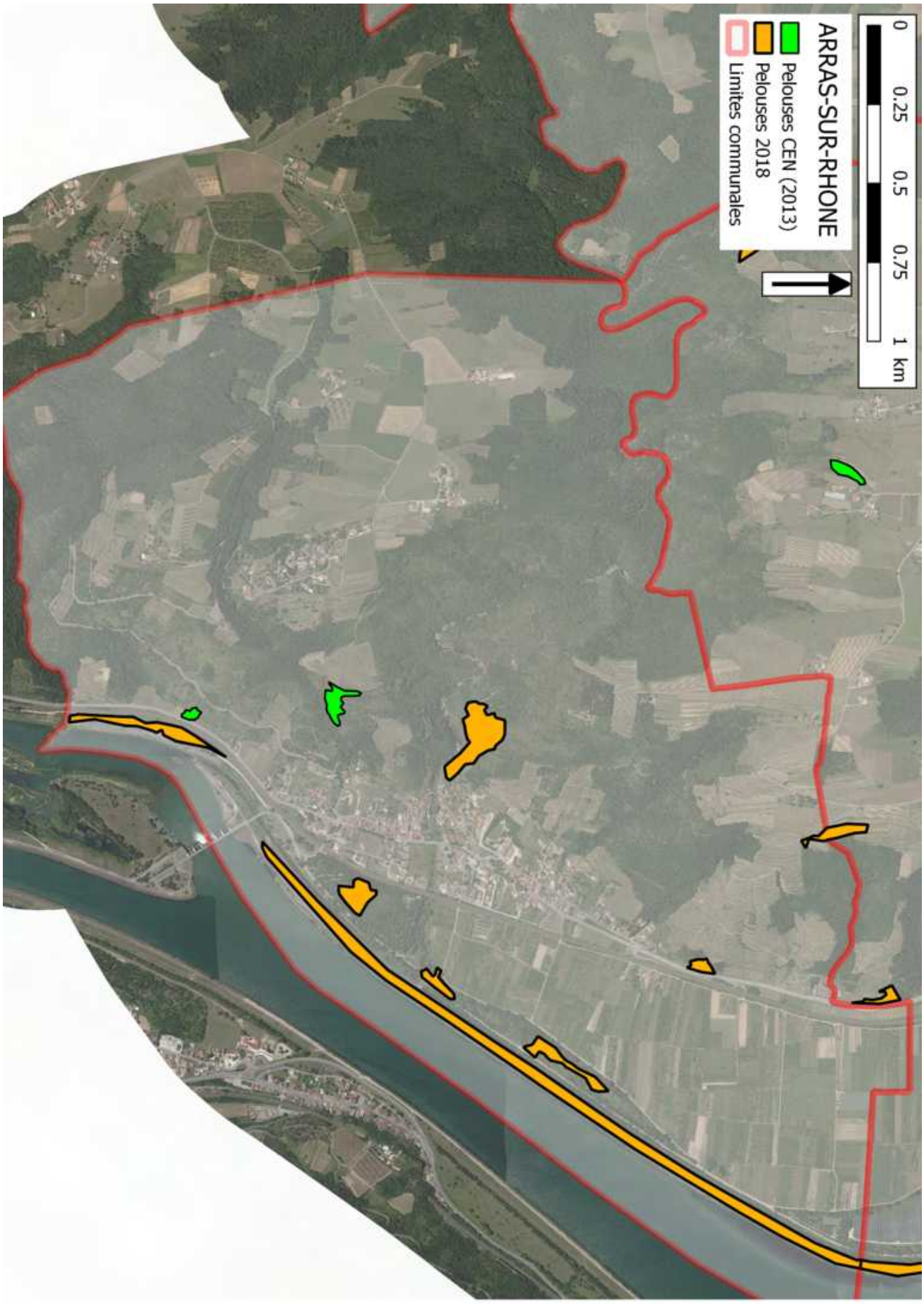
ARRAS-SUR-RHONE
Pelouses CEN (2013)
Pelouses 2018
Limites communales
0
0.25
0.5
0.75
1 km

5.3 Bogy

La commune a été prospectée en 2018

Population totale	Superficie totale (ha)	Structure intercommunale
429 habitants (Sources : Insee, Recensement de la population 2015)	702 ha	Communauté d'agglomération Annonay Rhône Agglo

Documents réglementaires d'urbanisme:

- Carte communale
- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en cours d'élaboration (Anonnay – Rhône Agglo)
- SCOT des Rives du Rhône en cours de révision

Sites naturels sous contrat de gestion:

Autres :

Outils de connaissance sur le patrimoine naturel :

- ZNIEFF type 1 :

  - 07010005 - Côte de Viale, côte de Panel

  - 07010009 - Ruisseau de Crémieux

- ZNIEFF type 2 :

  - 820030923 Corniche du Rhône et ensemble des vallons rhodaniens de St-Pierre de Bœuf à Tournon

- Inventaire des Zones humides (FP 07, CREN Rhône Alpes) :

  Aucune zone humide inventoriée

- Inventaire des Pelouses sèches de la costière rhodanienne du Nord Ardèche (CBN MC, CEN RA, 2013)

Acteurs associatifs naturalistes :

- LPO Ardèche
- FRAPNA Ardèche
- CBN MC
- CEN Drôme Ardèche

Liste des habitats

Habitats identifiés sur la commune	Code Corine	Statut européen	Rareté RA	Liste rouge RA
Lande supraméditerranéenne à Genêt poilu et Ciste à feuille de sauge	31.2/34.342 (1)	IC	R	VU
Pelouses médio-européennes sur débris rocheux	34.11	IC	R	NT
Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides	34.32	IC*	AR	NT
Pelouses médio-européennes du Xerobromion	34.332	IC*	AR	EN
Pelouses calcaréo-siliceuses de l'Europe centrale	34.34	IC	R	NT
Lisières mésophiles	34.42	-	R	LC
Prairies siliceuses à annuelles naines	35.21	-	C	LC
Pelouses siliceuses méditerranénnes	35.3 (1)		R	NT/VU
Pâtures mésophiles	38.1	-	C	LC
Prairies de fauche des plaines médio-européennes	38.22	IC	C	LC

1) Données issues des inventaires réalisés par le CEN

Statut européen : IC : Intérêt Communautaire ; *potentiellement prioritaire
Rareté : C : commun ; AR : Assez rare ; R : Rare
Liste Rouge RA : EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR* (en danger critique, peut-être disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) – LC (préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué)

Liste d'espèces végétales et animales patrimoniales

Nom latin	Nom commun	Statuts
Anacamptis coriophora (1)	Orchis punaise	PN, EN
Anemone rubra (1)	Pulsatille rouge	PR RA, NT, Dét. Znieff
Bombycilaena erecta (1)	Micrope dressé	PR
Onobrychis arenaria	Sainfoin des sables	PR RA, NT, Dét. Znieff
Orchis provincialis (1)	Orchis de Provence	PN
Gagea bohemica (1)	Gagée des rochers	PN
Circaetus gallicus	Circaète Jean-le-Blanc	PN
Lacerta bilineata	Lézard vert	PN
Maculinea arion	Azuré du serpolet	
Calliptamus italicus	Caloptène d'Italie	
Oedaleus decorus	Oedipode soufrée	
Oedipoda caerulescens	Oedipode turquoise	
Oedipoda germanica	Oedipode rouge	
Zygaena erythrus	Zygène des guarrigues	
Ameles decolor	Mante décolorée	

1) Données issues des inventaires réalisés par le CEN

Protection réglementaire : PN : Protection nationale ; PR RA : Protection régionale
Liste Rouge RA (flore): EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR* (en danger critique, peut-être disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) – LC (préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué)
Dét. Znieff (flore) : espèces déterminante pour la définition d'une ZNIEFF

Chiffres clés

Valeur patrimoniale	
- 6 habitats d'intérêt communautaire dont deux prioritaires - 16 espèces à haute patrimonialité	
Surface totale de pelouses sèches sur la commune	**7,93 ha (13 pelouses dont 7 par le CEN)**

Description : L'essentiel des pelouses de Bogy ont été inventoriées en 2013 par le CEN. Elles sont situées entre le vallon de Charbieux, qui présente de forts enjeux (trois espèces de plantes protégées au niveau national), et le Vial, composé d'un complexe de milieux très intéresssant. Le Circaète Jean-le-Blanc, rapace également protégé au niveau national, et l'Azuré du Serpolet y ont été observés en 2018.

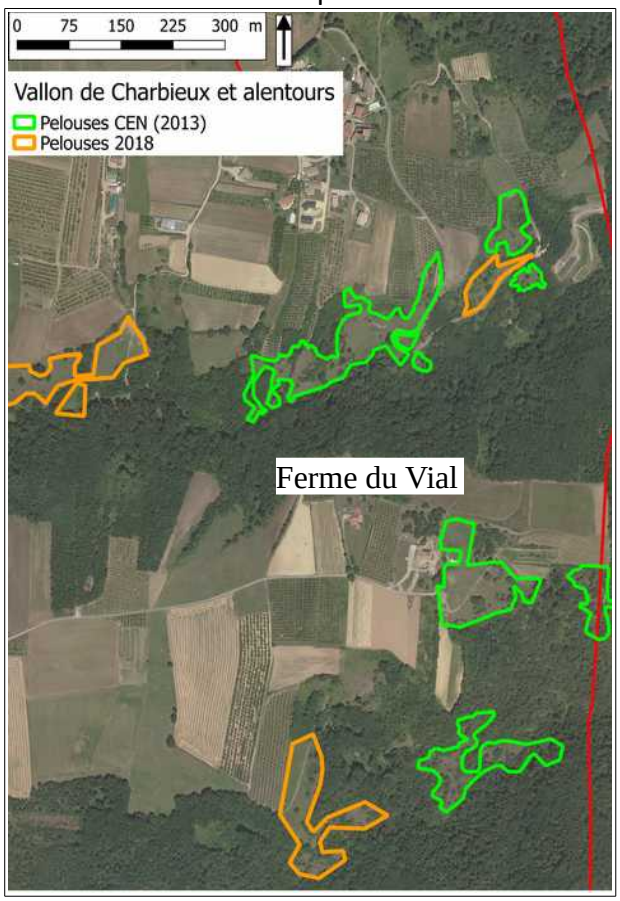

État de conservation actuel : Dans l'ensemble, ces pelouses sont dans un état de conservation bon voir très bon. Une des pelouses cartographiées par le CEN en 2013 (parcelle attenante à la ferme du Vial) et la pelouse la plus à l'ouest de la carte (en orange) sont en revanche très dégradées par le surpâturage.

Enjeux de gestion : La gestion des parcelles du vallon de Charbieux par le CEN doit être maintenue en raison des enjeux . Sur l'ensemble de ce secteur, un inventaire complémentaire pourrait être envisagé en raison de la présence d'autres espèces à forte valeur patrimoniale. Une attention particulière pourra également être portée sur les parcelles pâturées, et la mise en place d'une gestion extensive adaptée au maintien du bon état écologique des pelouses.

Pistes d'action :

- Inscription des sites à l'inventaire ZNIEFF lors de la prochaine mise à jour.
- dans le cadre de l'élaboration du prochain document d'urbanisme : intégration des données issues de l'inventaire 2018 au diagnostic ; définition d'un zonage permettant de préserver les pelouses (zones agro-naturelles, trame « spécifique », …)
- l'inscription de parcelles (ou partie) au réseau départemental des Espaces Naturels Sensibles.
- la mise en place de mesures agro-environnementales avec les agriculteurs volontaires.
- l'acquisition foncière des parcelles à enjeux
- ...

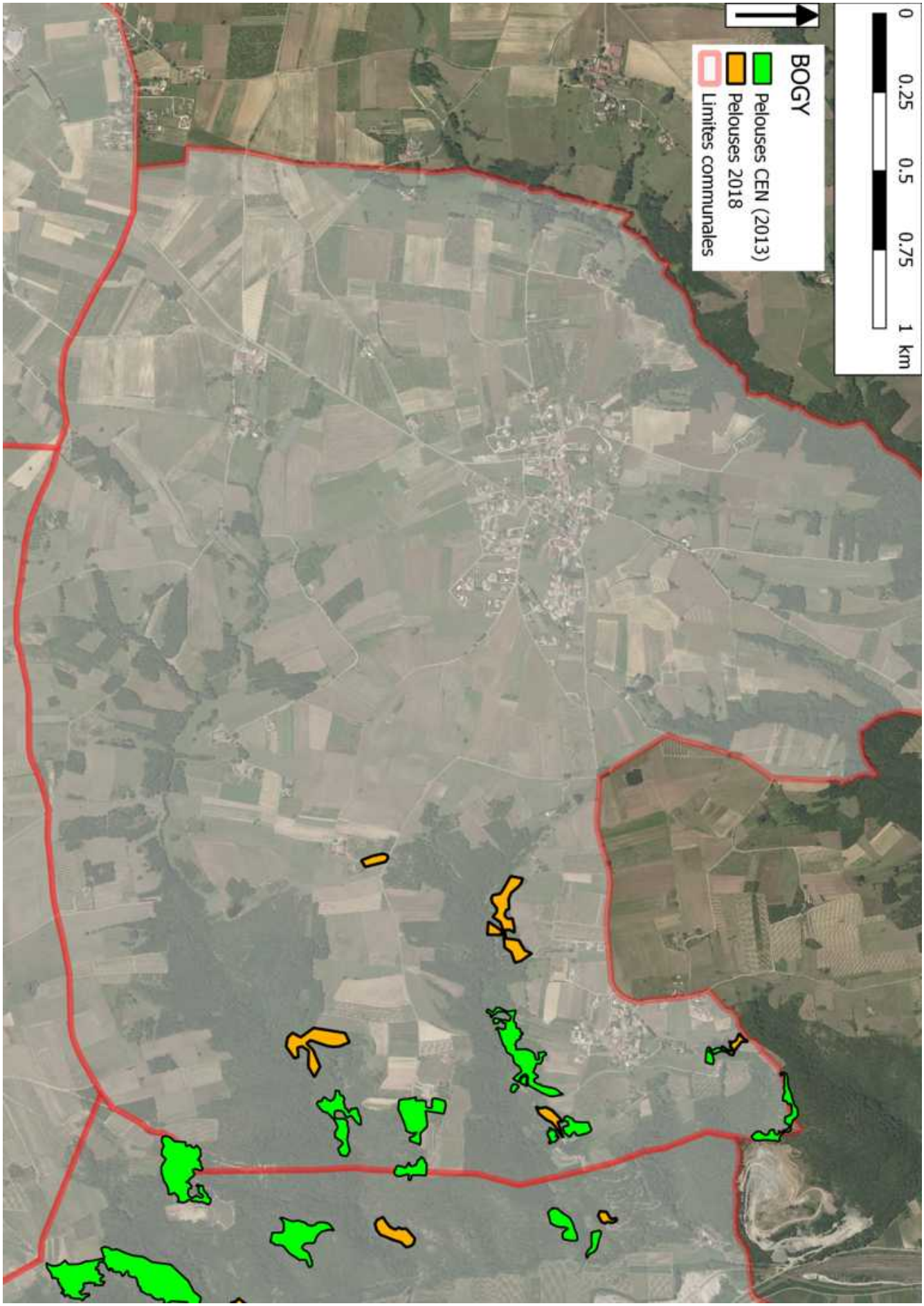
BOGY
Pelouses CEN (2013)
Pelouses 2018
Limites communales
0
0.25
0.5
0.75
1 km

5.4 Champagne

La commune a été prospectée en 2018

Population totale	Superficie totale (ha)	Structure intercommunale
628 habitants (Sources : Insee, Recensement de la population 2015)	410 ha	Communauté de Communes Porte de DrômArdèche

Documents réglementaires d'urbanisme:

- PLU arrêté le 17/12/2018
- SCOT des Rives du Rhône en cours de révision

Sites naturels sous contrat de gestion:

- Sites NATURA 2000:

FR8201663 Affluents rive droite du Rhône (DocOb)

FR8201749 - Milieux alluviaux et aquatiques de l'île de la Platière (DocOb)

FR8212012 - Île de la Platière (DocOb)

Autres : AOP Saint Joseph - Côtes du Rhône septentrionales

Outils de connaissance sur le patrimoine naturel :

- ZNIEFF type 1 :

  - 07010005 - Côte de Viale, côte de Panel

  - 26010001 - Ile de la Sainte et restitution de Sablons

- ZNIEFF type 2 :

  - 820030923 Corniche du Rhône et ensemble des vallons rhodaniens de St-Pierre de Bœuf à Tournon

- Inventaire des Zones humides (FP 07, CREN Rhône Alpes) :

  2 zones humides inventoriées

- Inventaire des Pelouses sèches de la costière rhodanienne du Nord Ardèche (CBN MC, CEN RA, 2013)

Acteurs associatifs naturalistes :

- LPO Ardèche
- FRAPNA Ardèche
- CBN MC
- CEN Drôme Ardèche

Liste des habitats

Habitats identifiés sur la commune	Code Corine	Statut européen	Rareté RA	Liste rouge RA
Lande supraméditerranéenne à Genêt poilu et Ciste à feuille de sauge	31.2/34.342 (1)	IC	R	VU
Pelouses médio-européennes sur débris rocheux	34.11	IC	R	NT
Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides	34.32	IC*	AR	NT
Pelouses médio-européennes du Xerobromion	34.332	IC*	AR	EN
Pelouses calcaréo-siliceuses de l'Europe centrale	34.341 (1)	IC	?	?
Lisières mésophiles	34.42	-	R	LC
Prairies siliceuses à annuelles naines	35.21	-	C	LC
Chênaies thermophiles et supra-méditerranéennes	41.7	-	C	LC

1) Données issues des inventaires réalisés par le CEN

Statut européen : IC : Intérêt Communautaire ; *potentiellement prioritaire
Rareté : C : commun ; AR : Assez rare ; R : Rare
Liste Rouge RA : EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR* (en danger critique, peut-être disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) – LC (préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué)

Liste d'espèces végétales et animales patrimoniales

Nom latin	Nom commun	Statuts
Anemone rubra (1)	Pulsatille rouge	PR RA, NT, Dét. Znieff
Onobrychis arenaria (1)	Sainfoin des sables	PR RA, NT, Dét. Znieff
Bupleurum baldense	Buplèvre du Mont Baldo	
Lacerta bilineata	Lézard vert	PN
Maculinea arion	Azuré du serpolet	
Calliptamus italicus	Caloptène d'Italie	
Calliptamus barbarus	Caloptène de Barbarie	
Oedaleus decorus	Oedipode soufrée	
Oedipoda caerulescens	Oedipode turquoise	
Oedipoda germanica	Oedipode rouge	
Ameles decolor	Mante décolorée	
Libelloides coccajus	Ascalaphe soufré	
Mantis religiosa	Mante religieuse	

1) Données issues des inventaires réalisés par le CEN

Protection réglementaire : PN : Protection nationale ; PR RA : Protection régionale
Liste Rouge RA (flore): EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR* (en danger critique, peut-être disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) – LC (préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué)
Dét. Znieff (flore) : espèces déterminante pour la définition d'une ZNIEFF

Chiffres clés

Valeur patrimoniale	
- 5 habitats d'intérêt communautaire dont deux prioritaires - 13 espèces à haute patrimonialité	
Surface totale de pelouses sèches sur la commune	**2,21 ha (12 pelouses dont 8 par le CEN)**

Description : La commune de Champagne accueille un coteau typique de la vallée du Rhône, très favorable au développement de pelouses sèches. Une grande partie est dominée par des boisements mais les zones ouvertes accueillent une faune et une flore à forte valeur patrimoniale. Le CEN à notamment observé en 2013 la Pulsatille rouge et le Sainfoin des sables sur la Côte de Vial. Depuis 2018, la présence de l'Azuré du Serpolet est également avérée.

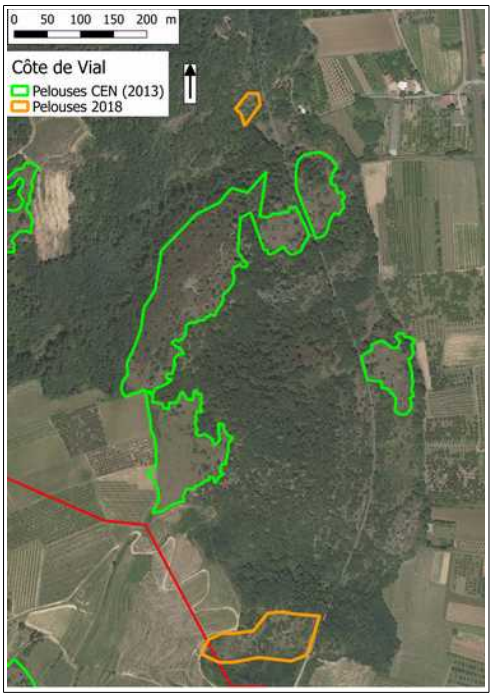

État de conservation actuel : Dans l'ensemble, les pelouses de Champagne sont dans un bon état de conservation. L'extension des parcelles en vigne présente un risque et le CEN s'est investi sur les secteurs à enjeux concernés par cette problématique. A l'inverse, les pelouses isolées et difficiles d'accès risquent de s'enfricher en l'absence de gestion.

Enjeux de gestion : Sur les parcelles actuellement non exploitées, l'ouverture de certaines zones embroussaillées et la mise en place d'un pâturage extensif de restauration peuvent être envisagées. Pour les parcelles situées au sein et autour des vignes, le maintien de la gestion actuelle et une concertation avec les différents acteurs favoriseraient la préservation de ces îlots de biodiversité.

Pistes d'action :

- Inscription des sites à l'inventaire ZNIEFF lors de la prochaine mise à jour.
- dans le cadre de la révision du document d'urbanisme : intégration des données issues de l'inventaire 2018 au diagnostic ; définition d'un zonage permettant de préserver les pelouses (zones agro-naturelles, trame « spécifique », …)
- l'inscription de parcelles (ou partie) au réseau départemental des Espaces Naturels Sensibles.
- la mise en place de mesures agro-environnementales avec les agriculteurs volontaires.
- l'acquisition foncière des parcelles à enjeux
- ...

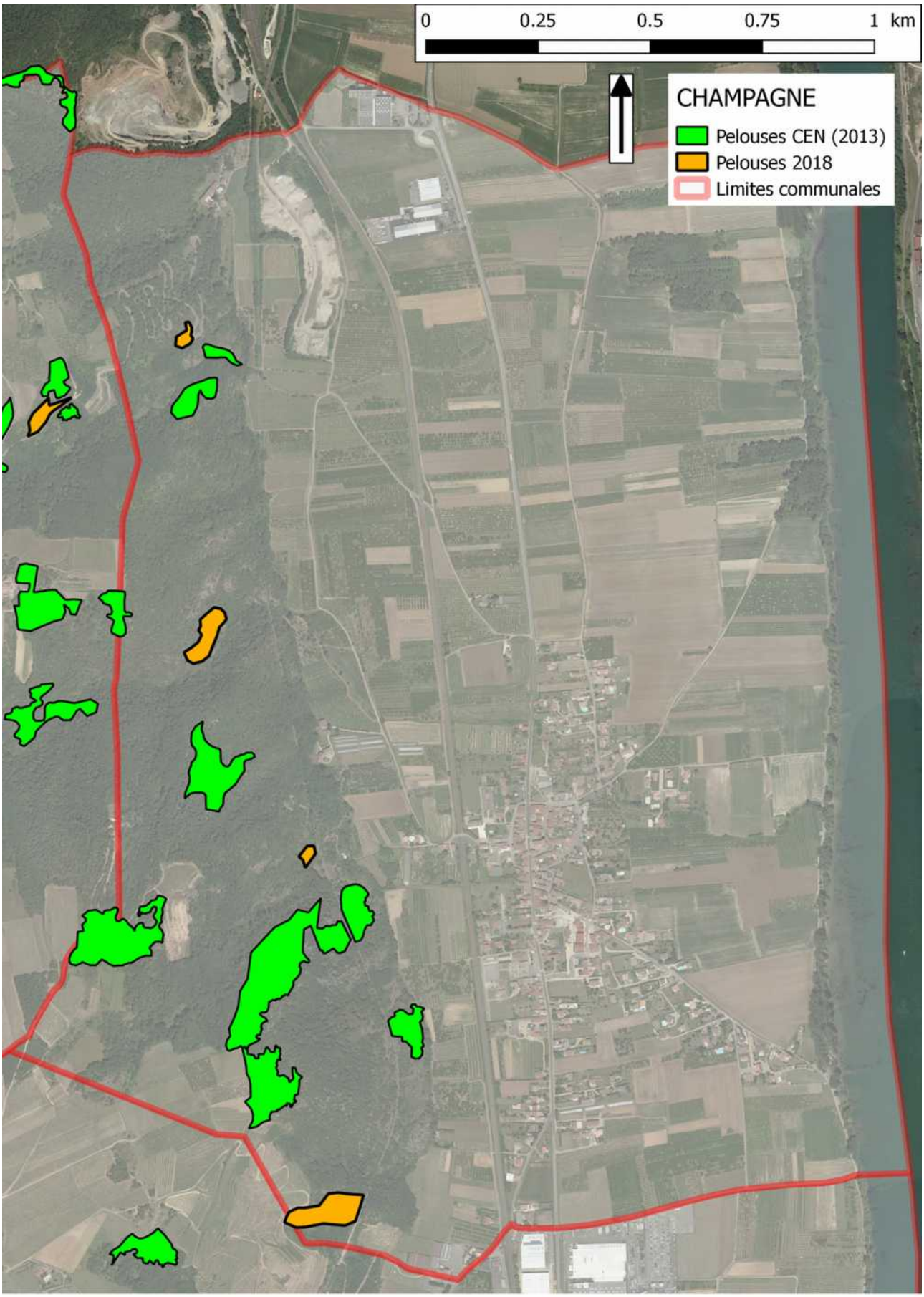
0
0.25
0.5
0.75
1 km
CHAMPAGNE
Pelouses CEN (2013)
Pelouses 2018
Limites communales

5.5 Colombier-le-Cardinal

La commune a été prospectée en 2018

Population totale	Superficie totale (ha)	Structure intercommunale
274 habitants (Sources : Insee, Recensement de la population 2015)	250 ha	Communauté d'agglomération Annonay Rhône Agglo

Documents réglementaires d'urbanisme:

- Carte communale
- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en cours d'élaboration (Anonnay – Rhône Agglo)
- SCOT des Rives du Rhône en cours de révision

Sites naturels sous contrat de gestion:

Autres :

Outils de connaissance sur le patrimoine naturel :

- Inventaire des Zones humides (FP 07, CREN Rhône Alpes) :

  1 zone humide inventoriée

Acteurs associatifs naturalistes :

- LPO Ardèche
- FRAPNA Ardèche
- CBN MC
- CEN Drôme Ardèche

Liste des habitats

Habitats identifiés sur la commune	Code Corine	Statut européen	Rareté RA	Liste rouge RA
Pelouses médio-européennes sur débris rocheux	34.11	IC	R	NT
Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides	34.32	IC	AR	NT
Pelouses calcaréo-siliceuses de l'Europe centrale	34.34	IC	R	NT
Prairies de fauche des plaines médio-européennes	38.22	IC	C	LC

Statut européen : IC : Intérêt Communautaire ; *potentiellement prioritaire
Rareté : C : commun ; AR : Assez rare ; R : Rare
Liste Rouge RA : EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR* (en danger critique, peut-être disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) – LC (préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué)

Liste d'espèces végétales et animales patrimoniales

Nom latin	Nom commun	Statuts
Calliptamus italicus	Caloptène d'Italie	
Mantis religiosa	Mante religieuse	
Oedaleus decorus	Oedipode soufrée	
Oedipoda caerulescens	Oedipode turquoise	

Protection réglementaire : PN : Protection nationale ; PR RA : Protection régionale
Liste Rouge RA (flore): EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR* (en danger critique, peut-être disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) – LC (préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué)
Dét. Znieff (flore) : espèces déterminante pour la définition d'une ZNIEFF

Chiffres clés

Valeur patrimoniale	
- 4 habitats d'intérêt communautaire - 4 espèces à haute patrimonialité	
Surface totale de pelouses sèches sur la commune	**2,21 ha (4 pelouses)**

Description : Les trois pelouses sèches identifiées à Colombier-le-Cardinal sont situées sur les petits coteaux qui bordent le ruisseau de l'Ecoutay. Elles s'insèrent dans un contexte agricole plutôt intensif, en mélange avec des prairies pâturées, des prairies de fauche et des friches. Ces pelouses ne présentent pas d'enjeux particulièrement importants, quelques espèces d'orthoptères relativement communes y ont été observées.

État de conservation actuel : Dans l'ensemble, les secteurs topographiquement propices au développement de pelouses sèches sont limités en surface. De plus, ils sont exploités en tant que prairies de pâture ou de fauche depuis de nombreuses années. En conséquence, leur état de conservation est très moyen, avec un cortège d'espèces de plantes plutôt lié à ces milieux qu'aux pelouses sèches.

Enjeux de gestion : Le faible intérêt patrimonial des pelouses de Colombier-le-Cardinal ne justifie pas la mise en place d'une gestion particulière. Il semble tout de même intéressant de maintenir les zones identifiées en prairies/pelouses permanentes et d'éviter le retournement des sols.

Pistes d'action :

- Inscription des sites à l'inventaire ZNIEFF lors de la prochaine mise à jour.
- dans le cadre de l'élaboration du prochain document d'urbanisme : intégration des données issues de l'inventaire 2018 au diagnostic ; définition d'un zonage permettant de préserver les pelouses (zones agro-naturelles, trame « spécifique », …)

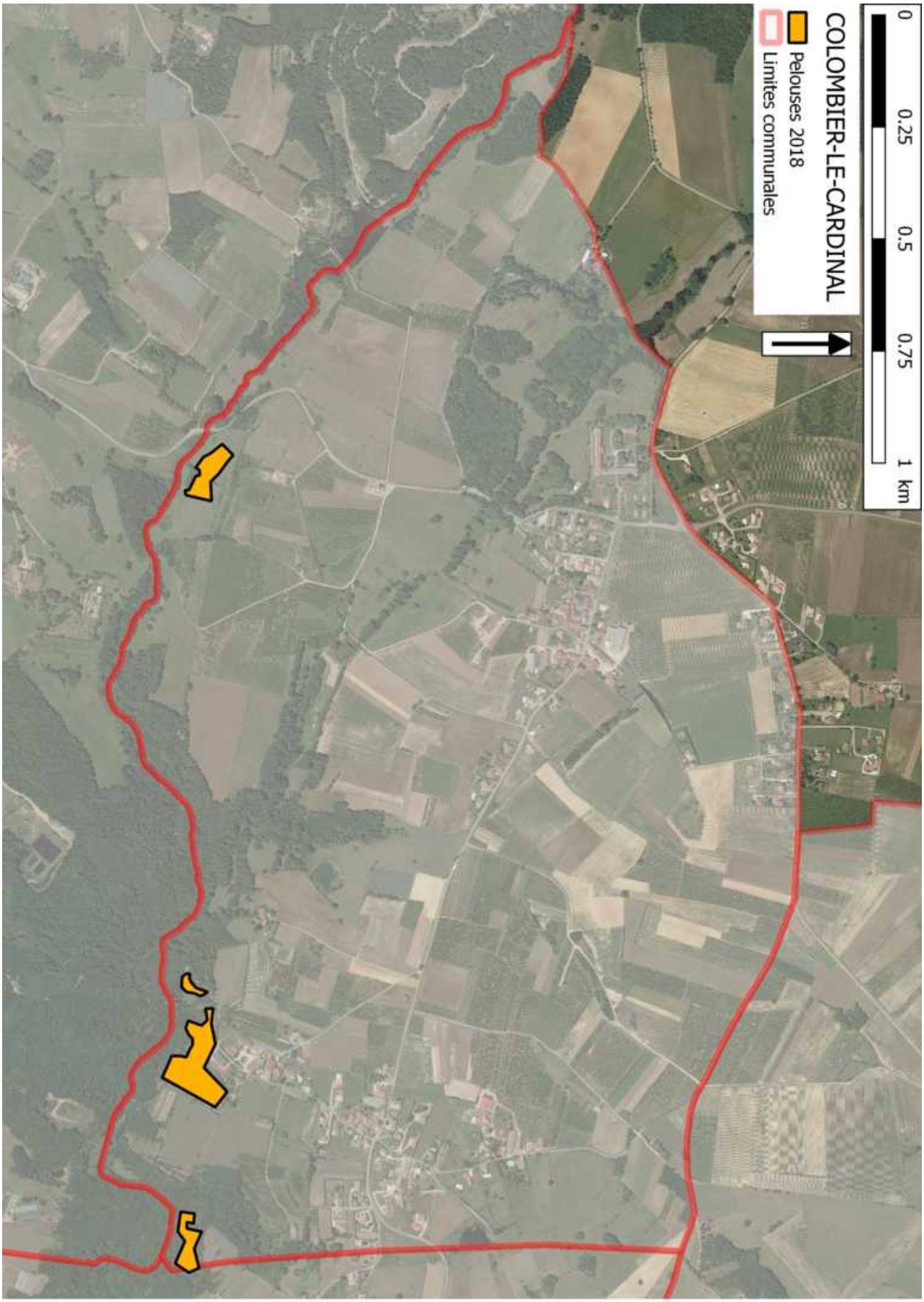
COLOMBIER-LE-CARDINAL
Pelouses 2018
Limites communales
0
0.25
0.5
0.75
1 km

5.6 Davézieux

La commune a été prospectée en 2018. Aucune pelouse n'a été identifiée.

Population totale	**Superficie totale (ha)**	**Structure intercommunale**
992 habitants (Sources : Insee, Recensement de la population 2015)	1593 ha	Communauté d'agglomération Annonay Rhône Agglo

5.7 Eclassan

La commune a été prospectée en 2018

Population totale	Superficie totale (ha)	Structure intercommunale
992 habitants (Sources : Insee, Recensement de la population 2015)	1593 ha	Communauté de Communes Porte de DrômArdèche

Documents réglementaires d'urbanisme:

- Carte communale
- SCOT des Rives du Rhône en cours de révision

Sites naturels sous contrat de gestion:

- Sites NATURA 2000:

FR8201663 Affluents rive droite du Rhône (DocOb)

Autres :

Outils de connaissance sur le patrimoine naturel :

- ZNIEFF type 1 :

  - 07010011 - Ruisseau d'Ozou

- ZNIEFF type 2 :

  - 820030923 Corniche du Rhône et ensemble des vallons rhodaniens de St-Pierre de Bœuf à Tournon

- Inventaire des Zones humides (FP 07, CREN Rhône Alpes) :

  11 zones humides inventoriées

Acteurs associatifs naturalistes :

- LPO Ardèche
- FRAPNA Ardèche
- CBN MC
- CEN Drôme Ardèche

Liste des habitats

Habitats identifiés sur la commune	Code Corine	Statut européen	Rareté RA	Liste rouge RA
Pelouses médio-européennes sur débris rocheux	34.11	IC	R	NT
Pelouses calcaréo-siliceuses de l'Europe centrale	34.34	IC*	R	NT
Lisières mésophiles	34.42	-	R	LC
Prairies siliceuses à annuelles naines	35.21	-	C	LC
Pâtures mésophiles	38.1	-	C	LC
Chênaies thermophiles et supra-méditerranéennes	41.7	-	C	LC

Statut européen : IC : Intérêt Communautaire ; *potentiellement prioritaire
Rareté : C : commun ; AR : Assez rare ; R : Rare
Liste Rouge RA : EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR* (en danger critique, peut-être disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) – LC (préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué)

Liste d'espèces végétales et animales patrimoniales

Nom latin	Nom commun	Statuts
Lacerta bilineata	Lézard vert	PN
Acrotylus fischeri	Oedipode occidentale	
Ameles decolor	Mante décolorée	
Calliptamus italicus	Caloptène d'Italie	
Dociostaurus genei	Criquet des chaumes	
Mantis religiosa	Mante religieuse	
Oedaleus decorus	Oedipode soufrée	
Oedipoda caerulescens	Oedipode turquoise	

Protection réglementaire : PN : Protection nationale ; PR RA : Protection régionale
Liste Rouge RA (flore): EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR* (en danger critique, peut-être disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) – LC (préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué)
Dét. Znieff (flore) : espèces déterminante pour la définition d'une ZNIEFF

Chiffres clés

Valeur patrimoniale	
- 2 habitats d'intérêt communautaire dont 1 prioritaire - 8 espèces à haute patrimonialité	
Surface totale de pelouses sèches sur la commune	**6,67 ha (5 pelouses)**

Description : Les seules pelouses sèches identifiées sur la commune d'Eclassan se situent sur le secteur de Fontgarenne, entre les ravins du Fraysse et de Gournet. La parcelle la plus au sud accueille une grande surface (4 Ha) de pelouses comprenant de nombreuses orchidées.

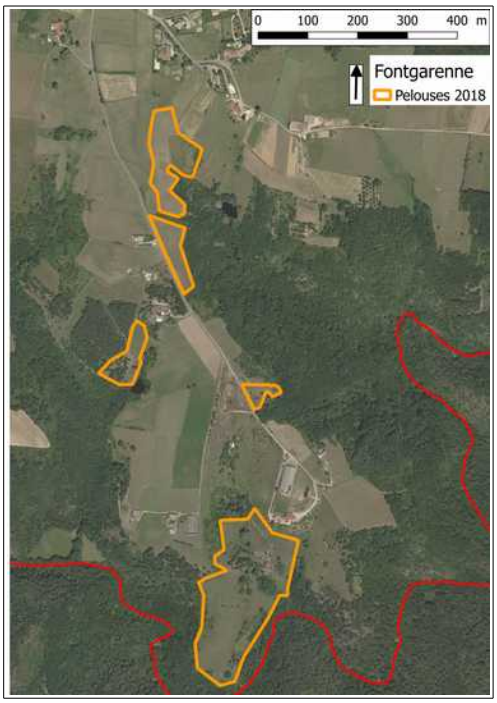

État de conservation actuel : L'ensemble de ces pelouses sont dans un bon état de conservation , et forment de beaux complexes d'habitats (landes, pelouses, prairies, boisements).

Enjeux de gestion : La gestion actuelle semble favorable au maintien de ces pelouses. Il est souhaitable de poursuivre une gestion par fauche et pâturage et d'éviter le retournement des parcelles concernées. Un suivi naturaliste de la grande parcelle au sud est également envisageable.

Pistes d'action :

- Inscription des sites à l'inventaire ZNIEFF lors de la prochaine mise à jour.
- dans le cadre de l'élaboration du prochain document d'urbanisme : intégration des données issues de l'inventaire 2018 au diagnostic ; définition d'un zonage permettant de préserver les pelouses (zones agro-naturelles, trame « spécifique », …)
- l'inscription de parcelles (ou partie) au réseau départemental des Espaces Naturels Sensibles.
- la mise en place de mesures agro-environnementales avec les agriculteurs volontaires.
- l'acquisition foncière des parcelles à enjeux
- ...

Plusieurs dizaines d'individus d'Orchis bouc, parcelle au sud de Fontgarenne

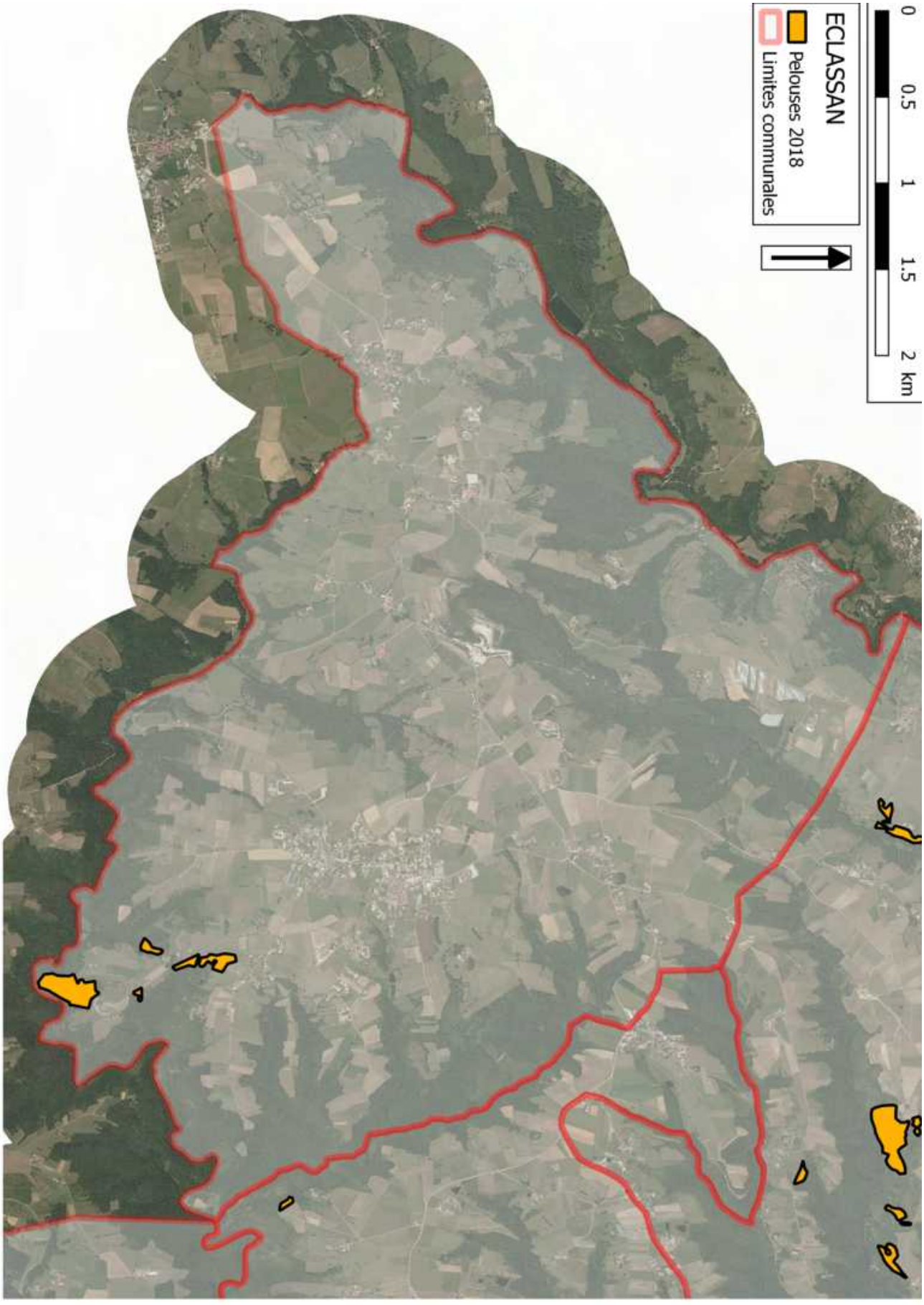
ECLASSAN
Pelouses 2018
Limites communales
0
0.5
1
1.5
2 km

5.8 Ozon

La commune a été prospectée en 2018

Population totale	Superficie totale (ha)	Structure intercommunale
403 habitants (Sources : Insee, Recensement de la population 2015)	832 ha	Communauté de Communes Porte de DrômArdèche

Documents réglementaires d'urbanisme:

- PLU approuvé en 2017
- SCOT des Rives du Rhône en cours de révision

Sites naturels sous contrat de gestion:

Autres : AOP Saint Joseph - Côtes du Rhône septentrionales

Outils de connaissance sur le patrimoine naturel :

- ZNIEFF type 1 :

  - 07010011 - Ruisseau d'Ozou

- ZNIEFF type 2 :

  - 820030923 Corniche du Rhône et ensemble des vallons rhodaniens de St-Pierre de Bœuf à Tournon

- Inventaire des Zones humides (FP 07, CREN Rhône Alpes) :

  7 zones humides inventoriées

- Inventaire des Pelouses sèches de la costière rhodanienne du Nord Ardèche (CBN MC, CEN RA, 2013)

Acteurs associatifs naturalistes :

- LPO Ardèche
- FRAPNA Ardèche
- CBN MC
- CEN Drôme Ardèche

Liste des habitats

Habitats identifiés sur la commune	Code Corine	Statut européen	Rareté RA	Liste rouge RA
Fourrés médio-européens sur sol fertile	31.81	-	C	LC
Pelouses médio-européennes sur débris rocheux	34.11	IC	R	NT
Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides	34.32	IC*	AR	NT
Pelouses médio-européennes du Xerobromion	34.332	IC*	AR	EN
Pelouses calcaréo-siliceuses de l'Europe centrale	34.34	IC	R	NT
Lisières mésophiles	34.42	-	R	LC
Prairies siliceuses à annuelles naines	35.21	-	C	LC
Prairies de fauche des plaines médio-européennes	38.22	IC	C	LC
Terrains en friche	87.1	-	C	LC

Statut européen : IC : Intérêt Communautaire ; *potentiellement prioritaire
Rareté : C : commun ; AR : Assez rare ; R : Rare
Liste Rouge RA : EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR* (en danger critique, peut-être disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) – LC (préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué)

Liste d'espèces végétales et animales patrimoniales

Nom latin	Nom commun	Statuts
Biscutella lamottei	Lunetière de Lamotte	LRN I, DD
Euphorbia seguieriana	Euphorbe de Séguier	
Onobrychis arenaria	Sainfoin des sables	PR RA, NT, Dét. Znieff
Merops apiaster	Guêpier d'Europe	PN
Gyps fulvus	Vautour fauve	PN
Sylvia cantillans	Fauvette passerinette	PN
Calliptamus italicus	Caloptène d'Italie	
Dociostaurus genei	Criquet des chaumes	
Empusa pennata	Empuse commune	
Mantis religiosa	Mante religieuse	
Oedaleus decorus	Oedipode soufrée	
Oedipoda caerulescens	Oedipode turquoise	
Oedipoda germanica	Oedipode rouge	

Protection réglementaire : PN : Protection nationale ; PR RA : Protection régionale
Liste Rouge RA (flore): EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR* (en danger critique, peut-être disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) – LC (préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué)
Dét. Znieff (flore) : espèces déterminante pour la définition d'une ZNIEFF

Chiffres clés

Valeur patrimoniale	
- 5 habitats d'intérêt communautaire dont un prioritaire - 13 espèces à haute patrimonialité	
Surface totale de pelouses sèches sur la commune	**12,15 ha (12 pelouses dont 1 par le CEN)**

Description : La commune d'Ozon comprend d'une part quelques pelouses à Orchidées sur les coteaux, entourées de parcelles cultivées en vigne. D'autre part, des surfaces importantes de digues accueillent des habitats et espèces des pelouses très intéressant, notamment sur la zone attenante au parc solaire, gérée par la CNR.

État de conservation actuel : Sur les coteaux, l'extension des parcelles en vigne représente une menace pour les pelouses à Orchidées. Sur les digues, l'état de conservation est très variable, selon que le terrain est très utilisé (surpiétinement, passage de véhicules) ou à l'inverse abandonné (enfrichement). La présence de nombreuses plantes invasives représente également un enjeu sur ce secteur.

Enjeux de gestion : Une attention sur le développement des surfaces de vignes sur les coteaux est nécessaire afin de maintenir le bon état des pelouses à Orchidées. Les parcelles attenantes au parc solaire, gérées par la CNR, méritent la mise en place d'une gestion adaptée en vue des enjeux naturalistes forts (espèces et habitats), du potentiel de restauration existants (réouverture et maintien du milieu ouvert par pâturage par exemple) et du développement important des plantes invasives.

Pistes d'action :

- Inscription des sites à l'inventaire ZNIEFF lors de la prochaine mise à jour.
- dans le cadre de l'élaboration du prochain document d'urbanisme : intégration des données issues de l'inventaire 2018 au diagnostic ; définition d'un zonage permettant de préserver les pelouses (zones agro-naturelles, trame « spécifique », …)
- l'inscription de parcelles (ou partie) au réseau départemental des Espaces Naturels Sensibles.
- la mise en place de mesures agro-environnementales avec les agriculteurs et viticulteurs volontaires.
- l'acquisition foncière des parcelles à enjeux
- la mise en place d'une convention de gestion avec la CNR pour la gestion des digues
- ...

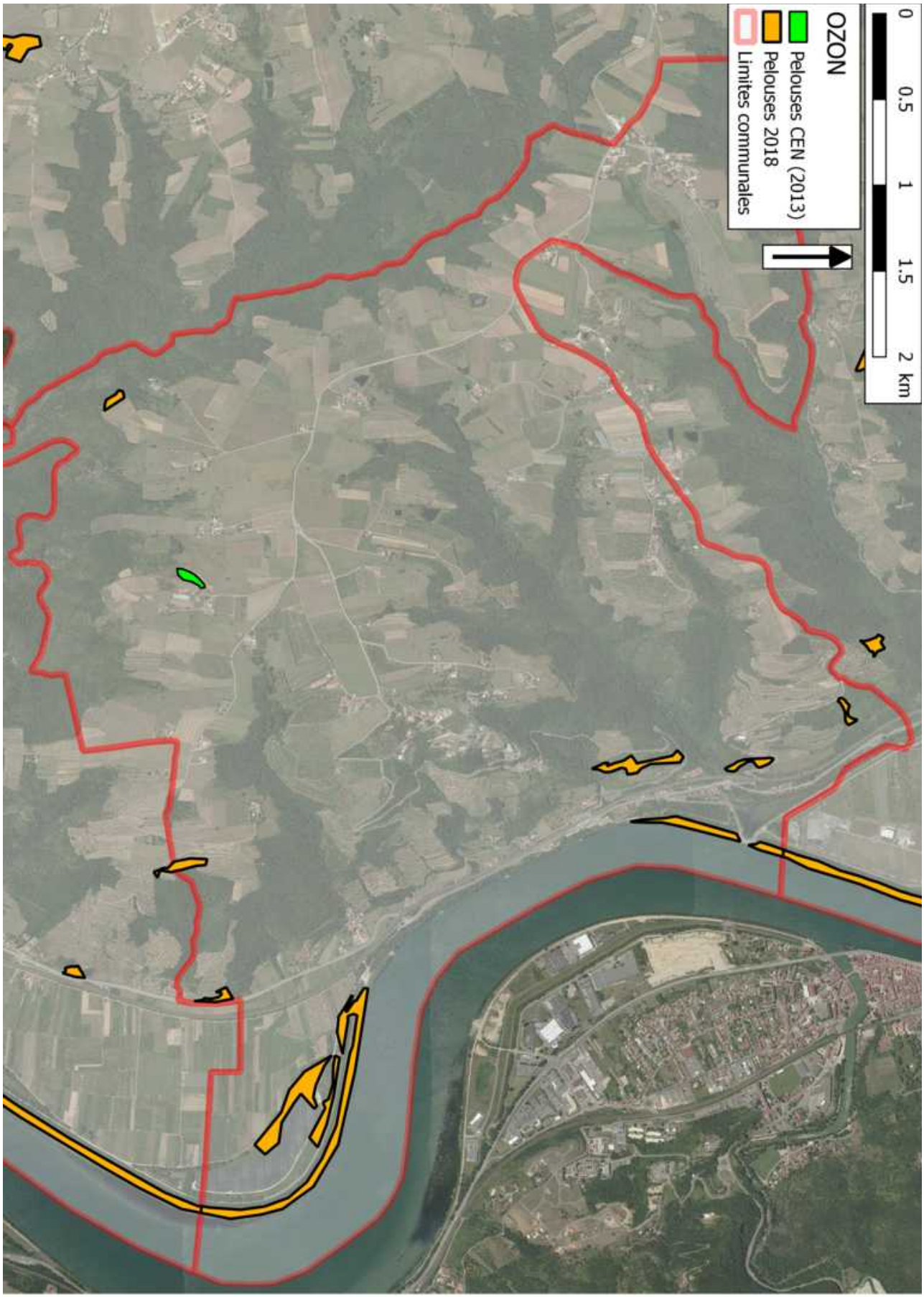
OZON
Pelouses CEN (2013)
Pelouses 2018
Limites communales
0
0.5
1
1.5
2 km

5.9 Saint-Clair-lès-Annonay

La commune a été prospectée en 2018

Population totale	Superficie totale (ha)	Structure intercommunale
1076 habitants (Sources : Insee, Recensement de la population 2015)	581 ha	Communauté d'agglomération Annonay Rhône Agglo

Documents réglementaires d'urbanisme:

- PLU approuvé
- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en cours d'élaboration (Anonnay – Rhône Agglo)
- SCOT des Rives du Rhône en cours de révision

Sites naturels sous contrat de gestion:

Autres :

Outils de connaissance sur le patrimoine naturel :

- Inventaire des Zones humides (FP 07, CREN Rhône Alpes) :

  8 zones humides inventoriées

Acteurs associatifs naturalistes :

- LPO Ardèche
- FRAPNA Ardèche
- CBN MC
- CEN Drôme Ardèche

Liste des habitats

Habitats identifiés sur la commune	Code Corine	Statut européen	Rareté RA	Liste rouge RA
Pelouses calcaréo-siliceuses de l'Europe centrale	34.34	IC	R	NT
Lisières mésophiles	34.42	-	R	LC
Prairies siliceuses à annuelles naines	35.21	-	C	LC

Statut européen : IC : Intérêt Communautaire ; *potentiellement prioritaire
Rareté : C : commun ; AR : Assez rare ; R : Rare
Liste Rouge RA : EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR* (en danger critique, peut-être disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) – LC (préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué)

Liste d'espèces végétales et animales patrimoniales

Nom latin	Nom commun	Statuts
Lanius collurio	Pie-grièche écorcheur	PN
Hipparchia statilinus	Faune	
Calliptamus italicus	Caloptène d'Italie	
Calliptamus barbarus	Caloptène de Barbarie	
Dociostaurus genei	Criquet des chaumes	
Mantis religiosa	Mante religieuse	
Oedaleus decorus	Oedipode soufrée	
Oedipoda caerulescens	Oedipode turquoise	

Protection réglementaire : PN : Protection nationale ; PR RA : Protection régionale
Liste Rouge RA (flore): EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR* (en danger critique, peut-être disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) – LC (préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué)
Dét. Znieff (flore) : espèces déterminante pour la définition d'une ZNIEFF

Chiffres clés

Valeur patrimoniale	
- 1 habitat d'intérêt communautaire - 8 espèces à haute patrimonialité	
Surface totale de pelouses sèches sur la commune	**2,61 ha (1 pelouse)**

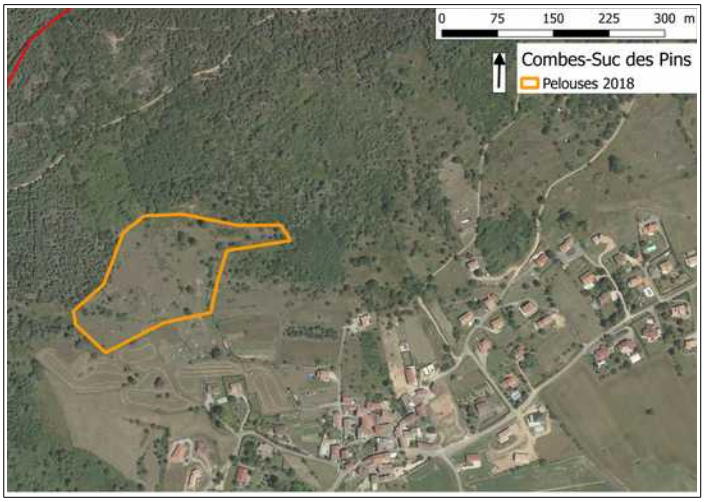

Description : Une seule pelouse sèche a été identifiée sur la commune de Saint-Clair-lès-Annonay. Elle se situe dans le secteur des Combes, sur le flanc du Suc des Pins, et est entourée de plantation de conifères et de prairies plus ou moins exploitées. Le pie-grièche écorcheur et le Faune y ont été observés en 2018.

État de conservation actuel : Le secteur des Combes présente un grand potentiel pour le développement de milieux pelousaires (exposition sud, sol mince, fortes pentes), mais la gestion actuelle ne semble pas adaptée. La parcelle identifiée en pelouse sèche est actuellement plus ou moins abandonnée.

Enjeux de gestion : Limiter les plantations de conifères, le développement de l'urbanisation et mettre en place une gestion par le pâturage et/ou la fauche sur l'ensemble du secteur permettrait le maintien, voire l'extension des pelouses sèches.

Pistes d'action :

- Inscription des sites à l'inventaire ZNIEFF lors de la prochaine mise à jour.
- dans le cadre de l'élaboration du prochain document d'urbanisme : intégration des données issues de l'inventaire 2018 au diagnostic ; définition d'un zonage permettant de préserver les pelouses (zones agro-naturelles, trame « spécifique », …)
- l'inscription de parcelles (ou partie) au réseau départemental des Espaces Naturels Sensibles.
- la mise en place de mesures agro-environnementales avec les agriculteurs volontaires.
- l'acquisition foncière des parcelles à enjeux
- ...

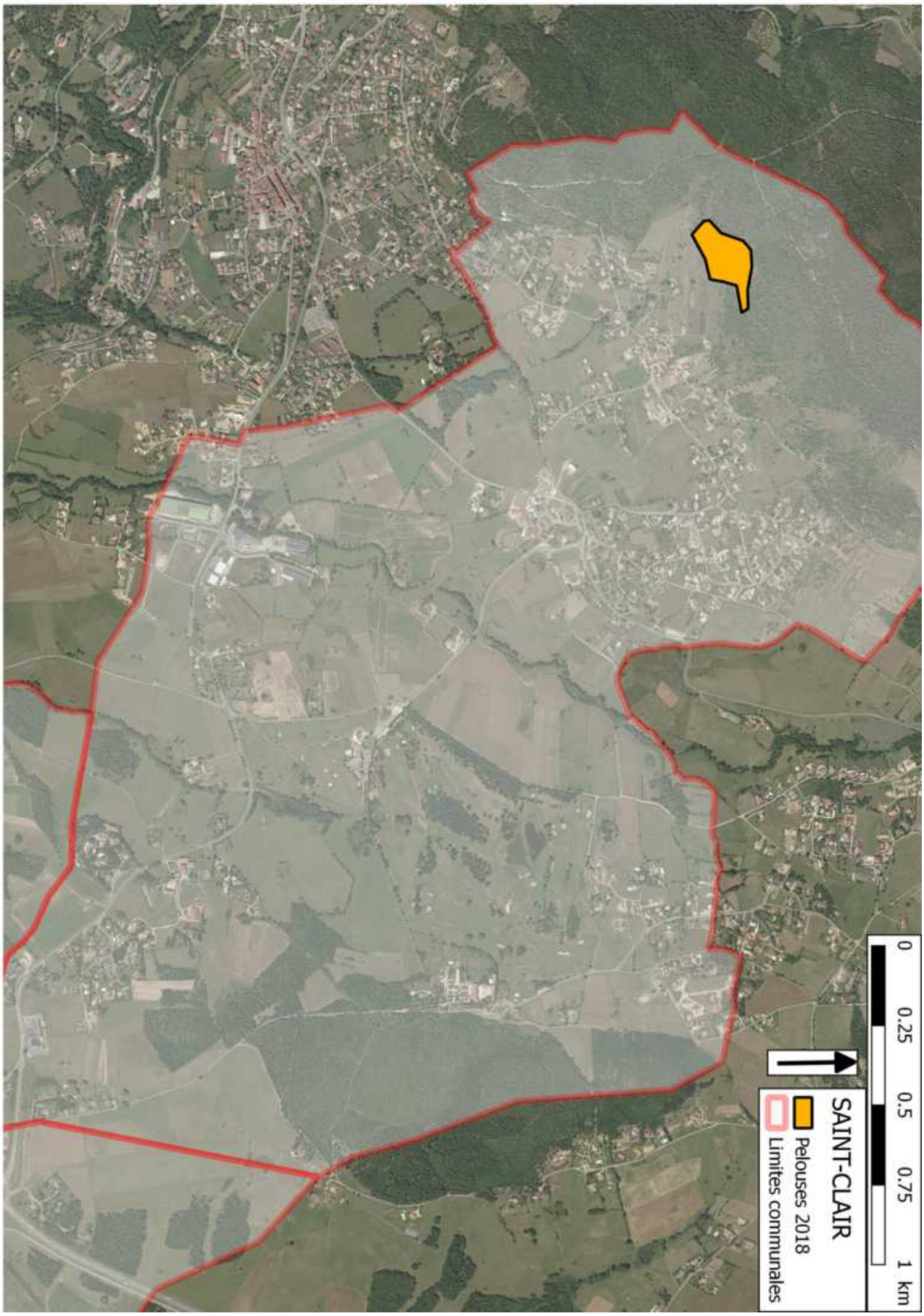
SAINT-CLAIR
Pelouses 2018
Limites communales
0
0.25
0.5
0.75
1 km

5.10 Saint-Cyr

La commune a été prospectée en 2018

Population totale	Superficie totale (ha)	Structure intercommunale
1347 habitants (Sources : Insee, Recensement de la population 2015)	812 ha	Communauté d'agglomération Annonay Rhône Agglo

Documents réglementaires d'urbanisme:

- PLU approuvé le 01/08/2016
- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en cours d'élaboration (Anonnay – Rhône Agglo)
- SCOT des Rives du Rhône en cours de révision

Sites naturels sous contrat de gestion:

Autres :

Outils de connaissance sur le patrimoine naturel :

- ZNIEFF type 1 :

  - 07000015 - Zone humide de Signol

- Inventaire des Zones humides (FP 07, CREN Rhône Alpes) :

  10 zones humides inventoriées

Acteurs associatifs naturalistes :

- LPO Ardèche
- FRAPNA Ardèche
- CBN MC
- CEN Drôme Ardèche

Liste des habitats

Habitats identifiés sur la commune	Code Corine	Statut européen	Rareté RA	Liste rouge RA
Pelouses médio-européennes sur débris rocheux	34.11	IC	R	NT
Pelouses calcaréo-siliceuses de l'Europe centrale	34.34	IC	R	NT
Prairies siliceuses à annuelles naines	35.21	-	C	LC
Prairies de fauche des plaines médio-européennes	38.22	IC	C	LC

Statut européen : IC : Intérêt Communautaire ; *potentiellement prioritaire
Rareté : C : commun ; AR : Assez rare ; R : Rare
Liste Rouge RA : EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR* (en danger critique, peut-être disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) – LC (préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué)

Liste d'espèces végétales et animales patrimoniales

Nom latin	Nom commun	Statuts
Oedipoda caerulescens	Oedipode turquoise	
Oedaleus decorus	Oedipode soufrée	
Calliptamus italicus	Caloptène d'Italie	
Platycleis albopunctata	Decticelle chagrinée	

Protection réglementaire : PN : Protection nationale ; PR RA : Protection régionale
Liste Rouge RA (flore): EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR* (en danger critique, peut-être disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) – LC (préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué)
Dét. Znieff (flore) : espèces déterminante pour la définition d'une ZNIEFF

Chiffres clés

Valeur patrimoniale	
- 3 habitats d'intérêt communautaire - 4 espèces à haute patrimonialité	
Surface totale de pelouses sèches sur la commune	**1,11 ha (1 pelouse)**

Description : Une seule pelouse sèche a été identifiée sur la commune de Saint-Cyr. Elle se situe en bordure de la route D 82, en face du lieu-dit Ratisse. Elle s'insère dans une grande parcelle pâturée, avec des zones de forte pente plus ou moins enfrichées et où des rochers émergent du sol.

État de conservation actuel : L'état de conservation de cette parcelle est plutôt bon.

Enjeux de gestion : La gestion actuelle par pâturage permet le maintien d'une diversité de milieux intéressants (fourrés, pelouses, prairies, affleurements rocheux). Il pourrait être intéressant de réouvrir les parcelles attenantes actuellement composées de boisements et de fourrés, le long du coteau qui borde la route.

Pistes d'action :

- Inscription des sites à l'inventaire ZNIEFF lors de la prochaine mise à jour.
- dans le cadre de l'élaboration du prochain document d'urbanisme : intégration des données issues de l'inventaire 2018 au diagnostic ; définition d'un zonage permettant de préserver les pelouses (zones agro-naturelles, trame « spécifique », …)
- l'inscription de parcelles (ou partie) au réseau départemental des Espaces Naturels Sensibles.
- la mise en place de mesures agro-environnementales avec les agriculteurs volontaires.
- l'acquisition foncière des parcelles à enjeux
- ...

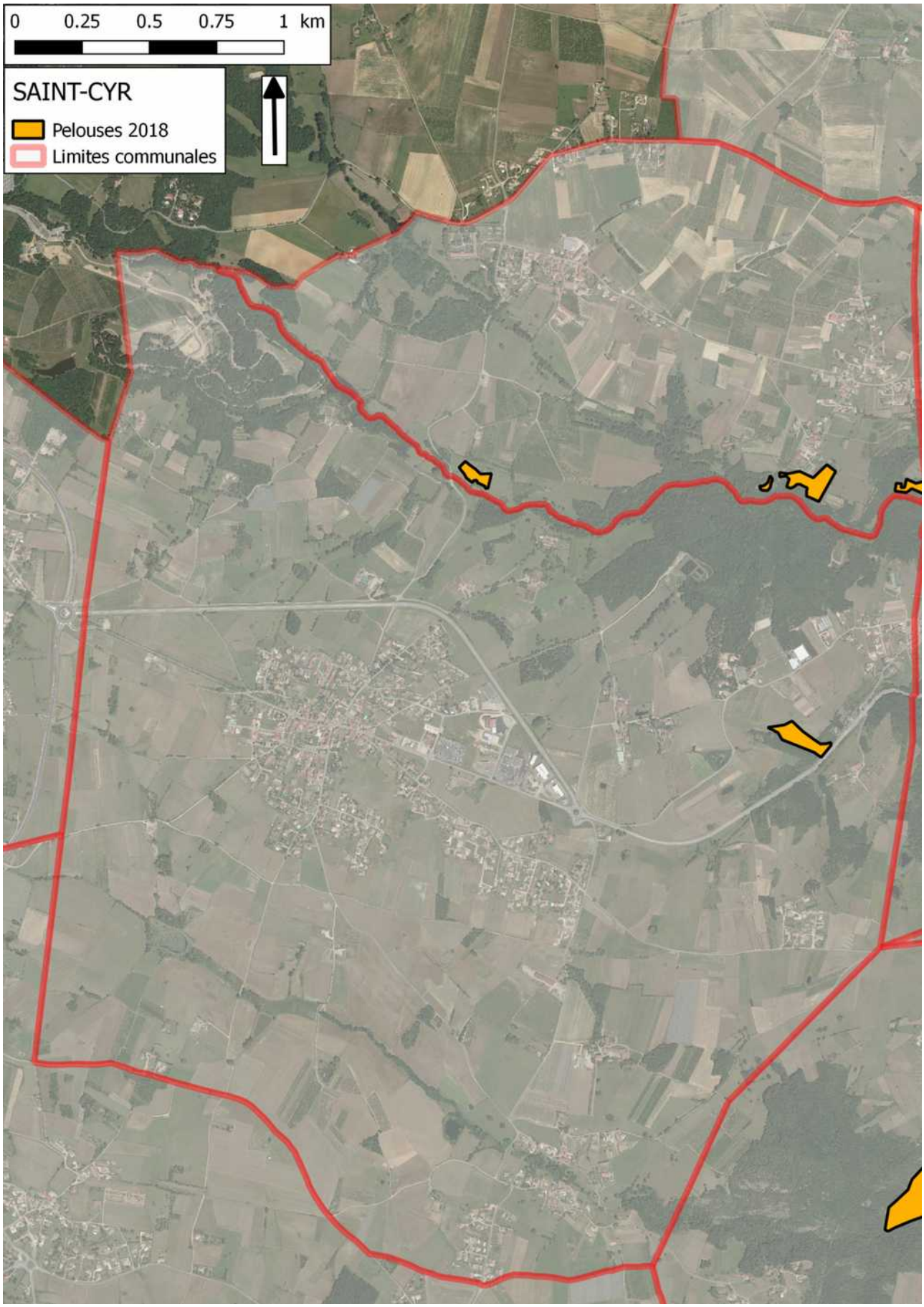
0 0.25 0.5 0.75 1 km
SAINT-CYR
Pelouses 2018
Limites communales

5.11 Saint-Désirat

La commune a été prospectée en 2018

Population totale	Superficie totale (ha)	Structure intercommunale
884 habitants (Sources : Insee, Recensement de la population 2015)	731 ha	Communauté d'agglomération Annonay Rhône Agglo

Documents réglementaires d'urbanisme:

- PLU approuvé
- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en cours d'élaboration (Anonnay – Rhône Agglo)
- SCOT des Rives du Rhône en cours de révision

Sites naturels sous contrat de gestion:

Autres : AOP Saint Joseph - Côtes du Rhône septentrionales

Outils de connaissance sur le patrimoine naturel :

- ZNIEFF type 1 :

  - 07010001 - Colline du Châtelet

- ZNIEFF type 2 :

  - 820030923 Corniche du Rhône et ensemble des vallons rhodaniens de St-Pierre de Bœuf à Tournon

- Inventaire des Zones humides (FP 07, CREN Rhône Alpes) :

  2 zones humides inventoriées

- Inventaire des Pelouses sèches de la costière rhodanienne du Nord Ardèche (CBN MC, CEN RA, 2013)
- Colline du Châtelet. Révision du plan de gestion 2010-2015 (CREN, PIERRON V., 2009)

Acteurs associatifs naturalistes :

- LPO Ardèche
- FRAPNA Ardèche
- CBN MC
- CEN Drôme Ardèche

Liste des habitats

Habitats identifiés sur la commune	Code Corine	Statut européen	Rareté RA	Liste rouge RA
Lande supraméditerranéenne à Genêt poilu et Ciste à feuille de sauge	31.2/34.342 (1)	IC	R	VU
Landes sub-atlantiques à Genêt et Callune	31.22	IC	C	LC
Pelouses médio-européennes sur débris rocheux	34.11	IC	R	NT
Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides	34.32	IC	AR	NT
Pelouses calcaréo-siliceuses de l'Europe centrale	34.34	IC*	R	NT
Lisières mésophiles	34.42	-	R	LC
Prairies siliceuses à annuelles naines	35.21	-	C	LC
Pâtures mésophiles	38.1	-	C	LC
Prairies de fauche des plaines médio-européennes	38.22	IC	C	LC

1) Données issues des inventaires réalisés par le CEN

Statut européen : IC : Intérêt Communautaire ; *potentiellement prioritaire
Rareté : C : commun ; AR : Assez rare ; R : Rare
Liste Rouge RA : EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR* (en danger critique, peut-être disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) – LC (préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué)

Liste d'espèces végétales et animales patrimoniales

Nom latin	Nom commun	Statuts
Orchis laxiflora	Orchis à fleurs lâches	PR, VU
Linaria arvensis	Linaire des champs	NT
Linaria pelisseriana	Linaire de Pélissier	EN, Dét. Znieff
Scolitantides orion	Azuré des orpins	
Calliptamus italicus	Caloptène d'Italie	
Libelloides coccajus	Ascalaphe soufré	
Oedaleus decorus	Oedipode soufrée	
Oedipoda caerulescens	Oedipode turquoise	
Oedipoda germanica	Oedipode rouge	

Protection réglementaire : PN : Protection nationale ; PR RA : Protection régionale
Liste Rouge RA (flore): EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR* (en danger critique, peut-être disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) – LC (préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué)
Dét. Znieff (flore) : espèces déterminante pour la définition d'une ZNIEFF

Chiffres clés

Valeur patrimoniale	
- 6 habitats d'intérêt communautaire dont un prioritaire - 9 espèces à haute patrimonialité	
Surface totale de pelouses sèches sur la commune	**9,05 ha (22 pelouses dont 15 par le CEN)**

Description : La commune de Saint-Désirat comprend la partie Nord-Ouest de la Colline du Châtelet, côté boisé et exposé Nord-Est. Ce secteur a été prospecté par le CEN en 2013, ainsi que d'autres pelouses isolées au milieu des vignes (secteur des Côtes). En 2018, d'autres pelouses de petites surfaces ont été identifiées, accueillant des espèces d'intérêt patrimonial comme l'Azuré des Orpins et la Linaire de Pélissier. Sur le plateau, un secteur intéressant (Gatou) a été identifié, avec un complexe de prairies humides, prairies de fauche oligotrophes et pelouses à Orchidées.

État de conservation actuel : L'état de conservation des pelouses de la commune est très hétérogène. De nombreuses pelouses se trouvent en situation relictuelle au sein de vastes surfaces plantées en vignes, ce qui favorise l'enfrichement et le développement d'espèces invasives, notamment le Séneçon du Cap, l'Ambroisie et le Robinier Faux-Acacia. Une parcelle identifiée en 2013 par le CEN (pelouse et boisement) a été plantée en vigne. Le secteur du Gatou présente au contraire un très bon état de conservation en raison de la gestion raisonnée des parcelles en fauche et en pâture.

Enjeux de gestion : Pour les parcelles situées au sein et autour des vignes, une concertation avec les différents acteurs pourrait permettre de préserver ces îlots de biodiversité. Sur le secteur de Gatou, il est souhaitable de poursuivre la gestion actuelle et s'assurer du non retournement du sol de ces parcelles en accompagnant les différents exploitants.

Pistes d'action :

- Inscription des sites à l'inventaire ZNIEFF lors de la prochaine mise à jour.
- dans le cadre de l'élaboration du prochain document d'urbanisme : intégration des données issues de l'inventaire 2018 au diagnostic ; définition d'un zonage permettant de préserver les pelouses (zones agro-naturelles, trame « spécifique », …)
- l'inscription de parcelles (ou partie) au réseau départemental des Espaces Naturels Sensibles.
- la mise en place de mesures agro-environnementales avec les agriculteurs et viticulteurs volontaires.
- l'acquisition foncière des parcelles à enjeux
- ...

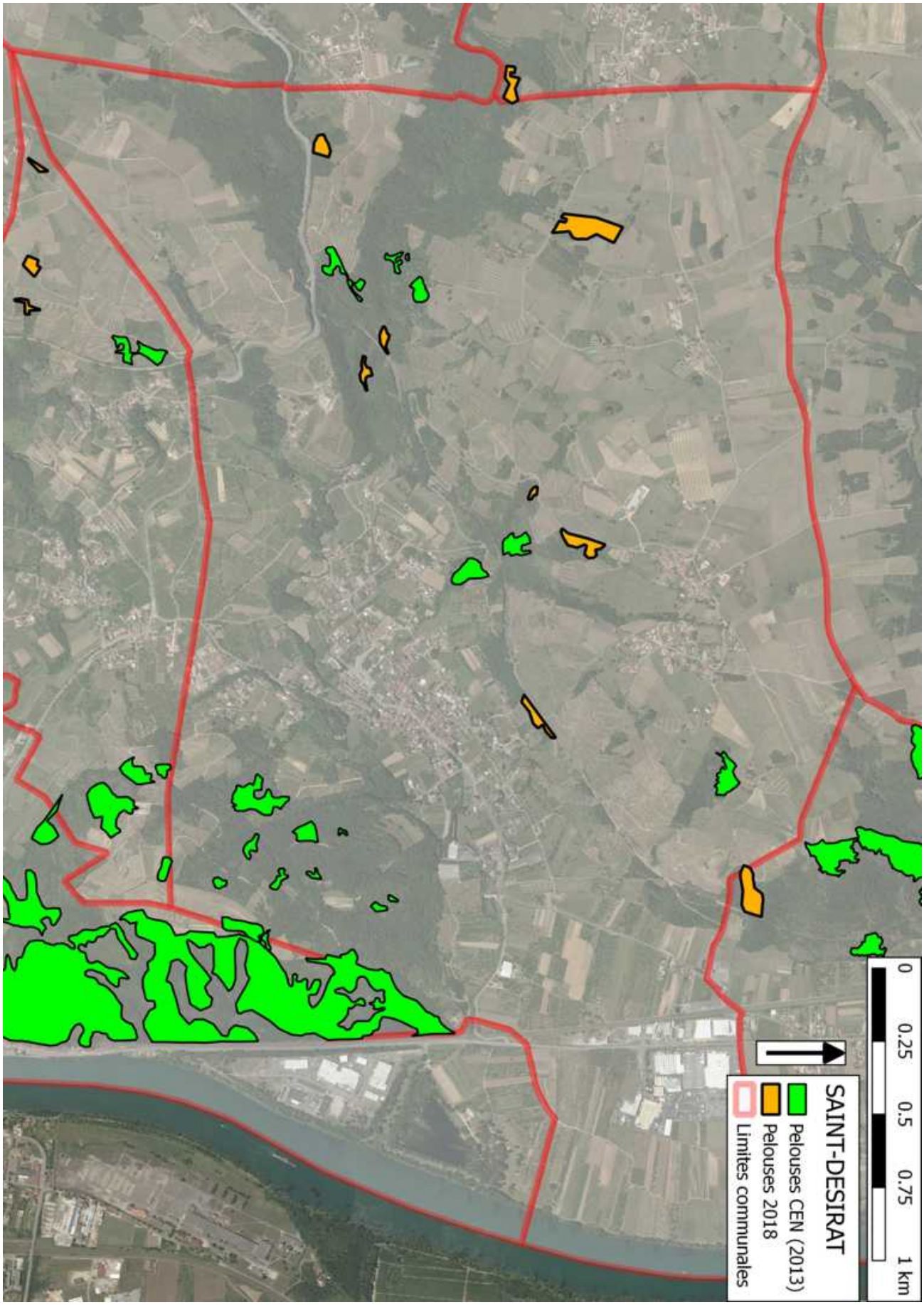
SAINT-DESIRAT
Pelouses CEN (2013)
Pelouses 2018
Limites communales
0
0.25
0.5
0.75
1 km

5.12 Saint-Etienne-de-Valoux

La commune a été prospectée en 2018

Population totale	Superficie totale (ha)	Structure intercommunale
282 habitants (Sources : Insee, Recensement de la population 2015)	236 ha	Communauté de Communes Porte de DrômArdèche

Documents réglementaires d'urbanisme:

- PLU arrêté le 14/06/2018
- SCOT des Rives du Rhône en cours de révision

Sites naturels sous contrat de gestion:

Autres : AOP Saint Joseph - Côtes du Rhône septentrionales

Outils de connaissance sur le patrimoine naturel :

- ZNIEFF type 1 :

  - 07010001 - Colline du Châtelet

- ZNIEFF type 2 :

  - 820030923 Corniche du Rhône et ensemble des vallons rhodaniens de St-Pierre de Bœuf à Tournon

- Inventaire des Zones humides (FP 07, CREN Rhône Alpes) :

  1 zone humide inventoriée

- Inventaire des Pelouses sèches de la costière rhodanienne du Nord Ardèche (CBN MC, CEN RA, 2013)
- Colline du Châtelet - Synthèse bibliographique des enjeux écologiques (Mosaïque environnement, 2017)
- Colline du Châtelet. Révision du plan de gestion 2010-2015 (CREN, PIERRON V., 2009)

Acteurs associatifs naturalistes :

- LPO Ardèche
- FRAPNA Ardèche
- CBN MC
- CEN Drôme Ardèche

Liste des habitats

Habitats identifiés sur la commune	Code Corine	Statut européen	Rareté RA	Liste rouge RA
Fourrés médio-européens sur sol fertile	31.81	-	C	LC
Lande supraméditerranéenne à Genêt poilu et Ciste à feuille de sauge	34.342 (1)	IC	R	VU
Pelouses médio-européennes sur débris rocheux	34.11	IC	R	NT
Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides	34.32 (1)	IC	AR	NT
Pelouses calcaréo-siliceuses de l'Europe centrale	34.34	IC	R	NT
Lisières mésophiles	34.42	-	R	LC
Prairies siliceuses à annuelles naines	35.21 (1)	-	C	LC

1) Données issues des inventaires réalisés par le CEN

Statut européen : IC : Intérêt Communautaire ; *potentiellement prioritaire
Rareté : C : commun ; AR : Assez rare ; R : Rare
Liste Rouge RA : EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR* (en danger critique, peut-être disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) – LC (préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué)

Liste d'espèces végétales et animales patrimoniales

Nom latin	Nom commun	Statuts
Gagea bohemica (1)	Gagée des rochers	PN
Merops apiaster	Guêpier d'Europe	PN
Scolitantides orion	Azuré des orpins	
Calliptamus italicus	Caloptène d'Italie	
Mantis religiosa	Mante religieuse	
Oedaleus decorus	Oedipode soufrée	
Oedipoda caerulescens	Oedipode turquoise	

1) Données issues des inventaires réalisés par le CEN

Protection réglementaire : PN : Protection nationale ; PR RA : Protection régionale
Liste Rouge RA (flore): EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR* (en danger critique, peut-être disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) – LC (préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué)
Dét. Znieff (flore) : espèces déterminante pour la définition d'une ZNIEFF

Chiffres clés

Valeur patrimoniale	
- 4 habitats d'intérêt communautaire - 7 espèces à haute patrimonialité	
Surface totale de pelouses sèches sur la commune	**3,63 ha (6 pelouses dont 3 par le CEN)**

Description : La commune de Saint-Etienne-de-Valoux comprend une partie de la colline du Châtelet, zone à enjeux inventoriée par le CEN, notamment pour la présence de la Gagée des rochers. D'autres pelouses isolées au milieu des vignes ont été identifiées en 2018, sur la Côte des Barges, avec la présence d'espèces à enjeux comme l'Azuré des Orpins et le Guêpier d'Europe.

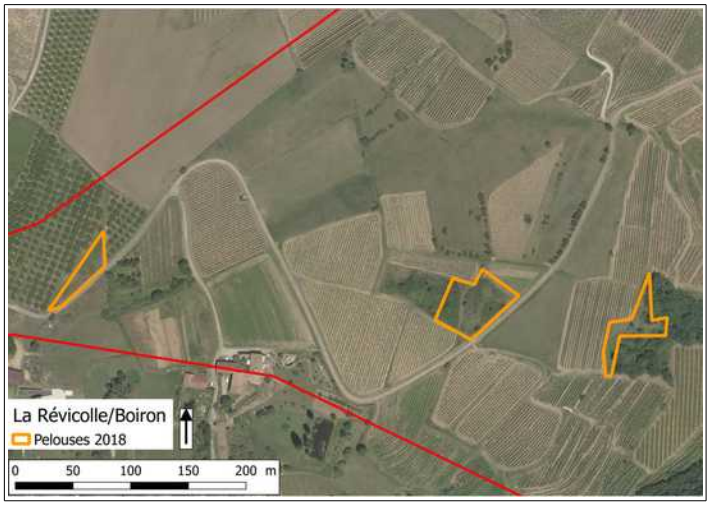

État de conservation actuel : L'état de conservation des pelouses prospectées en 2018 est très mauvais en raison de leur isolement, de leur forme relictuelle et de l'omniprésence des parcelles plantées en vigne. En conséquence, le développement des espèces invasives est favorisé, les pelouses sont en mélange avec des friches et des ourlets et leur pérennité à court terme est mise en question.

Enjeux de gestion : Les pelouses identifiées sur la Colline du Châtelet sont comprises dans le plan de gestion du CEN. Pour les parcelles situées au sein et autour des vignes sur la côte des Barges, une concertation avec les différents acteurs pourrait permettre de préserver et d'améliorer ces îlots de biodiversité.

Pistes d'action :

- Inscription des sites à l'inventaire ZNIEFF lors de la prochaine mise à jour.
- dans le cadre de la révision du document d'urbanisme : intégration des données issues de l'inventaire 2017 au diagnostic ; définition d'un zonage permettant de préserver les pelouses (zones agro-naturelles, trame « spécifique », …)
- l'inscription de parcelles (ou partie) au réseau départemental des Espaces Naturels Sensibles.
- la mise en place de mesures agro-environnementales avec les agriculteurs et viticulteurs volontaires.
- l'acquisition foncière des parcelles à enjeux
- ...

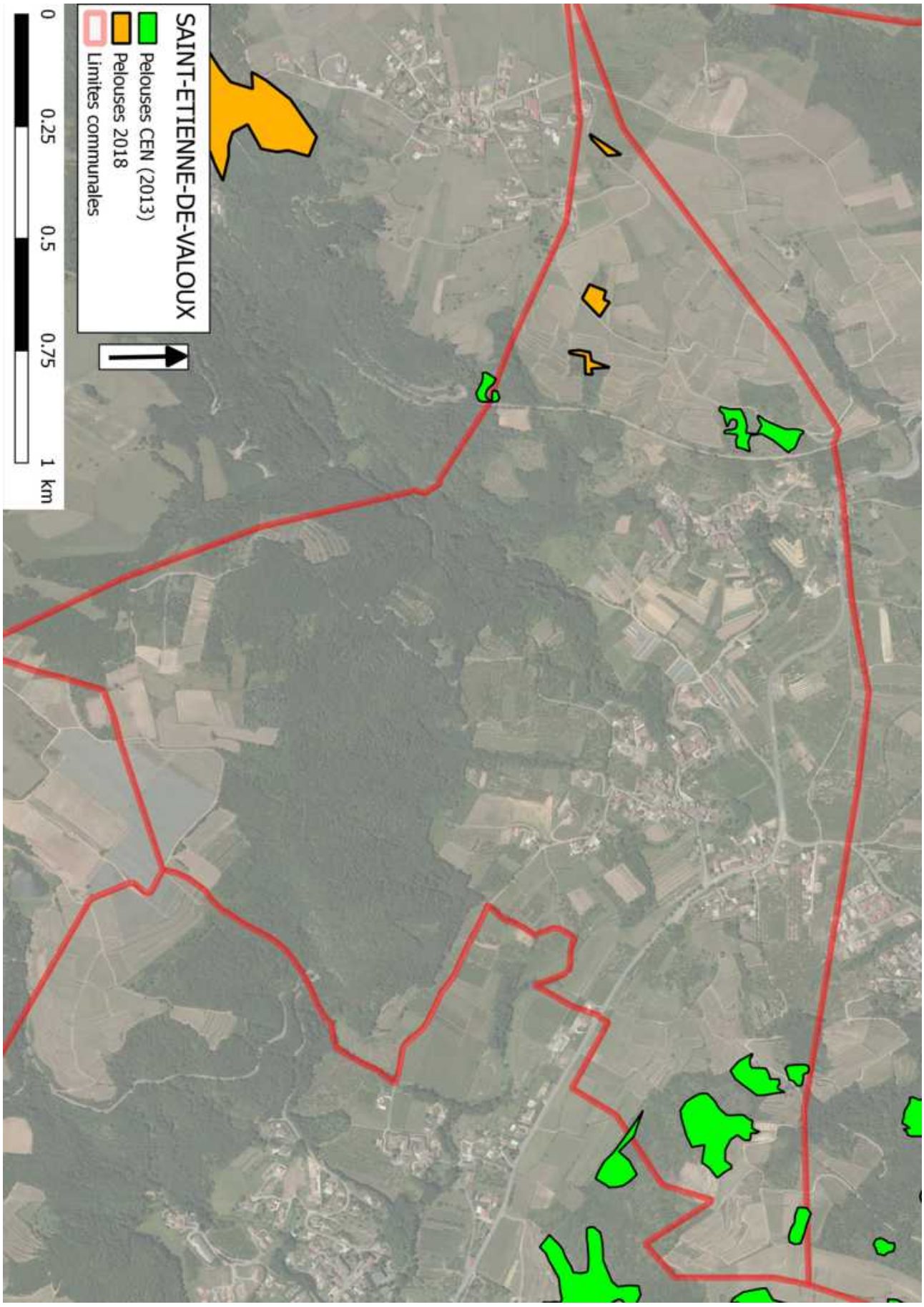
SAINT-ETIENNE-DE-VALOUX
Pelouses CEN (2013)
Pelouses 2018
Limites communales
0
0.25
0.5
0.75
1 km

5.13 Sarras

La commune a été prospectée en 2018

Population totale	Superficie totale (ha)	Structure intercommunale
2107 habitants (Sources : Insee, Recensement de la population 2015)	1165 ha	Communauté de Communes Porte de DrômArdèche

Documents réglementaires d'urbanisme:

- PLU approuvé le 27/04/2016
- SCOT des Rives du Rhône en cours de révision

Sites naturels sous contrat de gestion:

- Sites NATURA 2000:

FR8201663 Affluents rive droite du Rhône (DocOb)

Autres : AOP Saint Joseph - Côtes du Rhône septentrionales

Outils de connaissance sur le patrimoine naturel :

- ZNIEFF type 1 :

  - 07010010 - Cours inférieur de l'Ay

  - 07010003 - Partie aval de la Cance

- ZNIEFF type 2 :

  - 820030923 Corniche du Rhône et ensemble des vallons rhodaniens de St-Pierre de Bœuf à Tournon

- Inventaire des Zones humides (FP 07, CREN Rhône Alpes) :

  8 zones humides inventoriées

- Inventaire des Pelouses sèches de la costière rhodanienne du Nord Ardèche (CBN MC, CEN RA, 2013)
- Colline de Revirand, site géré par le CEN RA (informations sur le site internet)

Acteurs associatifs naturalistes :

- LPO Ardèche
- FRAPNA Ardèche
- CBN MC
- CEN Drôme Ardèche

Liste des habitats

Habitats identifiés sur la commune	Code Corine	Statut européen	Rareté RA	Liste rouge RA
Lande supraméditerranéenne à Genêt poilu et Ciste à feuille de sauge	31.2/34.342 (1)	IC	R	VU
Landes sub-atlantiques à Genêt et Callune	31.22	IC	C	LC
Fourrés médio-européens sur sol fertile	31.81	-	C	LC
Pelouses médio-européennes sur débris rocheux	34.11	IC	R	NT
Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides	34.32	IC*	AR	NT
Pelouses médio-européennes du Xerobromion	34.332	IC*	AR	EN
Pelouses calcaréo-siliceuses de l'Europe centrale	34.34	IC	R	NT
Lisières mésophiles	34.42	-	R	LC
Prairies siliceuses à annuelles naines	35.21	-	C	LC
Pelouses à Corynephorus	35.23 (1)	-	E	CR
Pâtures mésophiles	38.1	-	C	LC
Prairies de fauche des plaines médio-européennes	38.22	IC	C	LC
Végétations des falaises	62.3	IC	?	?
Terrains en friche	87.1	-	C	LC

1) Données issues des inventaires réalisés par le CEN

Statut européen : IC : Intérêt Communautaire ; *potentiellement prioritaire
Rareté : C : commun ; AR : Assez rare ; R : Rare
Liste Rouge RA : EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR* (en danger critique, peut-être disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) – LC (préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué)

Liste d'espèces végétales et animales patrimoniales

Nom latin	Nom commun	Statuts
Biscutella lamottei	Lunetière de Lamotte	LRN I, DD
Crassula tillaea	Crassule mousse	NT
Gagea bohemica (1)	Gagée des rochers	PN
Lathyrus angulatus	Gesse anguleuse	NT
Linaria pelisseriana	Linaire de Pélissier	EN, Dét. Znieff
Psilurus incurvus	Psilurus aristé	EN
Silene conica	Silène conique	
Ardea purpurea	Héron pourpré	PN
Lullula arborea	Alouette lulu	PN
Merops apiaster	Guêpier d'Europe	PN
Lacerta bilineata	Lézard vert	PN
Maculinea arion	Azuré du serpolet	

Nom latin	Nom commun	Statuts
Acrotylus fischeri	Oedipode occidentale	
Acrotylus insubricus	Oedipode grenadine	
Aiolopus thalassinus	Oedipode émeraudine	
Ameles decolor	Mante décolorée	
Calliptamus barbarus	Caloptène de Barbarie	
Empusa pennata	Empuse commune	
Libelloides coccajus	Ascalaphe soufré	
Mantis religiosa	Mante religieuse	
Oedaleus decorus	Oedipode soufrée	
Oedipoda caerulescens	Oedipode turquoise	
Oedipoda germanica	Oedipode rouge	
Platycleis albopunctata	Decticelle chagrinée	

Protection réglementaire : PN : Protection nationale ; PR RA : Protection régionale
Liste Rouge RA (flore): EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR* (en danger critique, peut-être disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) – LC (préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué)
Dét. Znieff (flore) : espèces déterminante pour la définition d'une ZNIEFF

Chiffres clés

Valeur patrimoniale	
- 8 habitats d'intérêt communautaire dont deux prioritaires - 24 espèces à haute patrimonialité	
Surface totale de pelouses sèches sur la commune	**60,04 ha (24 pelouses dont 3 par le CEN)**

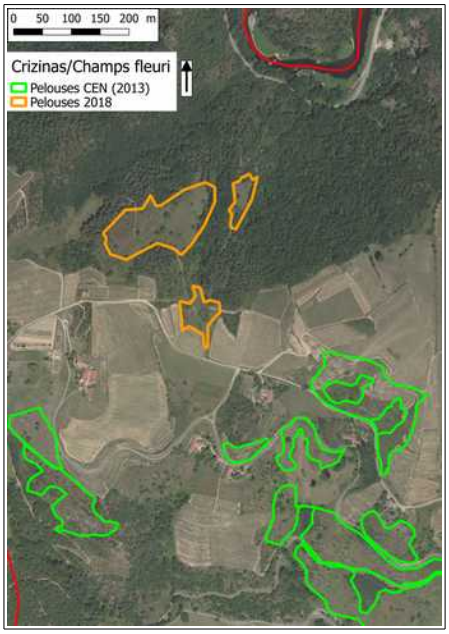

Description : La commune de Sarras est le territoire le plus riche du secteur en terme d'habitats d'intérêt communautaire et d'espèces patrimoniales. La Colline du Revirand, en gestion par le CEN, présente de forts enjeux, dont la présence de la Gagée des rochers. De grandes surfaces de digues bordent le Rhône et représentent un potentiel en habitats pelousaires. Elles accueilllent des espèces comme la Silène conique et le Héron pourpré. Enfin, d'autres secteurs d'intérêt, plus éloignés de la vallée du Rhône (Crizinas, Moulin du Cours, Goudivet, Couzin) ont été identifiés.

État de conservation actuel : L'état de conservation des pelouses de la commune est très variable en fonction des différents secteurs et des activités pratiquées. Au Nord et au centre de Sarras, la colline du Revirand et les coteaux accueillent des pelouses en bon état mais qui présentent un risque de dégradation par la proximité des parcelles de vigne. A l'Ouest, les pratiques agricoles extensives (particuliers et professionnels) permettent de maintenir une bonne dynamique. Sur les digues, la problématique des espèces invasives est très présente mais la surface importante qu'elles occupent inclue un potentiel de restauration non négligeable.

Enjeux de gestion : A l'instar de la colline du Revirand, les autres secteurs de la commune nécessite des études naturalistes approfondies pour évaluer leur valeur patrimoniale et les enjeux. Une concertation avec la CNR peut également être envisagée pour mettre en place des mesures de gestion sur les digues.

Pistes d'action :

- Inscription des sites à l'inventaire ZNIEFF lors de la prochaine mise à jour.
- dans le cadre de l'élaboration du prochain document d'urbanisme : intégration des données issues de l'inventaire 2018 au diagnostic ; définition d'un zonage permettant de préserver les pelouses (zones agro-naturelles, trame « spécifique », …)
- l'inscription de parcelles (ou partie) au réseau départemental des Espaces Naturels Sensibles.
- la mise en place de mesures agro-environnementales avec les agriculteurs volontaires.
- l'acquisition foncière des parcelles à enjeux
- la mise en place d'une convention de gestion avec la CNR pour la gestion des digues
- ...

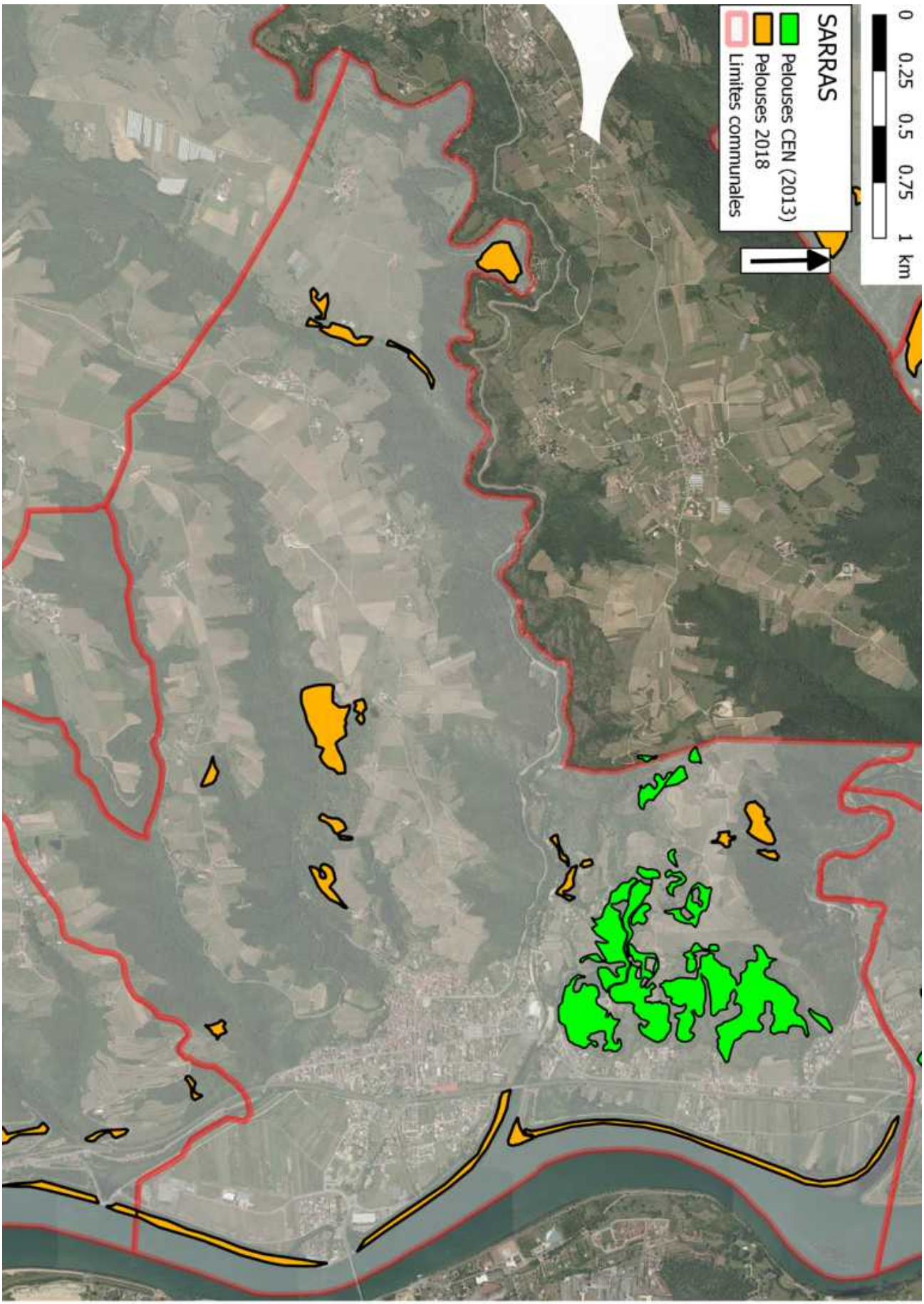
SARRAS
Pelouses CEN (2013)
Pelouses 2018
Limites communales
0
0.25
0.5
0.75
1
km

5.14 Talencieux

La commune a été prospectée en 2018

Population totale	Superficie totale (ha)	Structure intercommunale
1036 habitants (Sources : Insee, Recensement de la population 2015)	710 ha	Communauté d'agglomération Annonay Rhône Agglo

Documents réglementaires d'urbanisme:

- PLU approuvé en 2013
- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en cours d'élaboration (Anonnay – Rhône Agglo)
- SCOT des Rives du Rhône en cours de révision

Sites naturels sous contrat de gestion:

Autres : AOP Saint Joseph - Côtes du Rhône septentrionales

Outils de connaissance sur le patrimoine naturel :

- ZNIEFF type 1 :

  - 07010003 - Partie aval de la Cance

  - 07010014 - Prairies humides de Talencieux

  - 07010013 - Prairies humides des Balais

- ZNIEFF type 2 :

  - 820030923 Corniche du Rhône et ensemble des vallons rhodaniens de St-Pierre de Bœuf à Tournon

- Inventaire des Zones humides (FP 07, CREN Rhône Alpes) :

  13 zones humides inventoriées

- Inventaire des Pelouses sèches de la costière rhodanienne du Nord Ardèche (CBN MC, CEN RA, 2013)

Acteurs associatifs naturalistes :

- LPO Ardèche
- FRAPNA Ardèche
- CBN MC
- CEN Drôme Ardèche

Liste des habitats

Habitats identifiés sur la commune	Code Corine	Statut européen	Rareté RA	Liste rouge RA
Landes sub-atlantiques à Genêt et Callune	31.22	IC	C	LC
Fourrés médio-européens sur sol fertile	31.81 (1)	-	C	LC
Pelouses médio-européennes sur débris rocheux	34.11	IC	R	NT
Pelouses calcaréo-siliceuses de l'Europe centrale	34.34	IC	R	NT
Lisières mésophiles	34.42	-	R	LC
Prairies siliceuses à annuelles naines	35.21	-	C	LC
Prairies de fauche des plaines médio-européennes	38.22 (1)	IC	C	LC
Végétations des falaises	62.3	IC	?	?

1) Données issues des inventaires réalisés par le CEN

Statut européen : IC : Intérêt Communautaire ; *potentiellement prioritaire
Rareté : C : commun ; AR : Assez rare ; R : Rare
Liste Rouge RA : EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR* (en danger critique, peut-être disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) – LC (préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué)

Liste d'espèces végétales et animales patrimoniales

Nom latin	Nom commun	Statuts
Achillea tomentosa	Achillée tomenteuse	EN
Biscutella lamottei	Lunetière de Lamotte	LRN I, DD
Crassula tillaea	Crassule mousse	NT
Lathyrus angulatus	Gesse anguleuse	NT
Lullula arborea	Alouette lulu	PN
Lacerta bilineata	Lézard vert	PN
Scolitantides orion	Azuré des orpins	
Acrotylus fischeri	Oedipode occidentale	
Ameles declor	Mante décolorée	
Calliptamus barbarus	Caloptène de Barbarie	
Calliptamus italicus	Caloptène d'Italie	
Dociostaurus genei	Criquet des chaumes	
Libelloides coccajus	Ascalaphe soufré	
Oedaleus decorus	Oedipode soufrée	
Oedipoda caerulescens	Oedipode turquoise	

Protection réglementaire : PN : Protection nationale ; PR RA : Protection régionale
Liste Rouge RA (flore): EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR* (en danger critique, peut-être disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) – LC (préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué)
Dét. Znieff (flore) : espèces déterminante pour la définition d'une ZNIEFF

Chiffres clés

Valeur patrimoniale	
- 5 habitats d'intérêt communautaire - 15 espèces à haute patrimonialité	
Surface totale de pelouses sèches sur la commune	**14,30 ha (11 pelouses dont 5 par le CEN)**

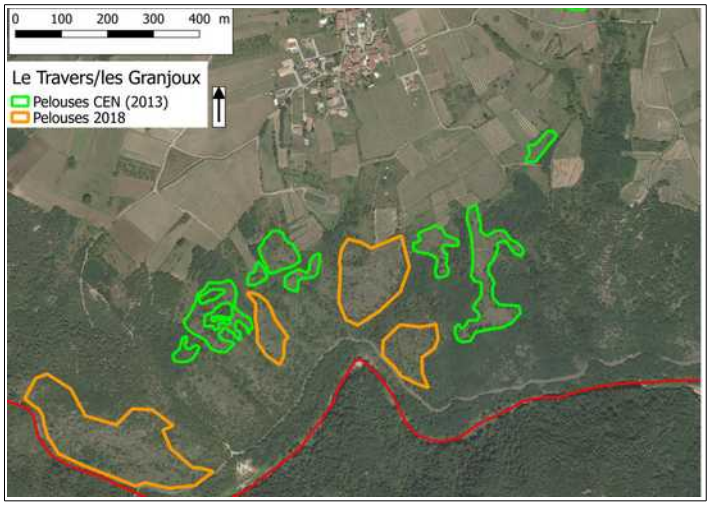

Description : L'essentiel des pelouses de Talencieux se situe sur les coteaux bordant la Cance, dont un bonne part a été inventoriée en 2013 par le CEN. Elles forment un complexe de landes , pelouses, dalles et falaises. Plusieurs espèces de plantes d'intérêt ont été identifiées (Biscutelle de Lamotte, Achillée tomenteuse, Gesse anguleuse) et l'Azuré des Orpins y a été observé à quatre reprises.

État de conservation actuel : Dans l'ensemble, l'extension des parcelles en vigne ne semble pas être une menace importante pour les pelouses de Talencieux. En revanche, l'absence de gestion sur sur les secteurs les plus pentus du coteau risque de conduire à une fermeture progressive des milieux.

Enjeux de gestion : Sur les parcelles actuellement non exploitées, l'ouverture de certaines zones embroussaillées et la mise en place d'un pâturage extensif de restauration peuvent être envisagées. Pour les parcelles situées au sein et autour des vignes, une concertation avec les différents acteurs pourrait permettre de préserver ces îlots de biodiversité.

Pistes d'action :

- Inscription des sites à l'inventaire ZNIEFF lors de la prochaine mise à jour.
- dans le cadre de l'élaboration du prochain document d'urbanisme : intégration des données issues de l'inventaire 2018 au diagnostic ; définition d'un zonage permettant de préserver les pelouses (zones agro-naturelles, trame « spécifique », …)
- l'inscription de parcelles (ou partie) au réseau départemental des Espaces Naturels Sensibles.
- la mise en place de mesures agro-environnementales avec les agriculteurs volontaires.
- l'acquisition foncière des parcelles à enjeux
- ...

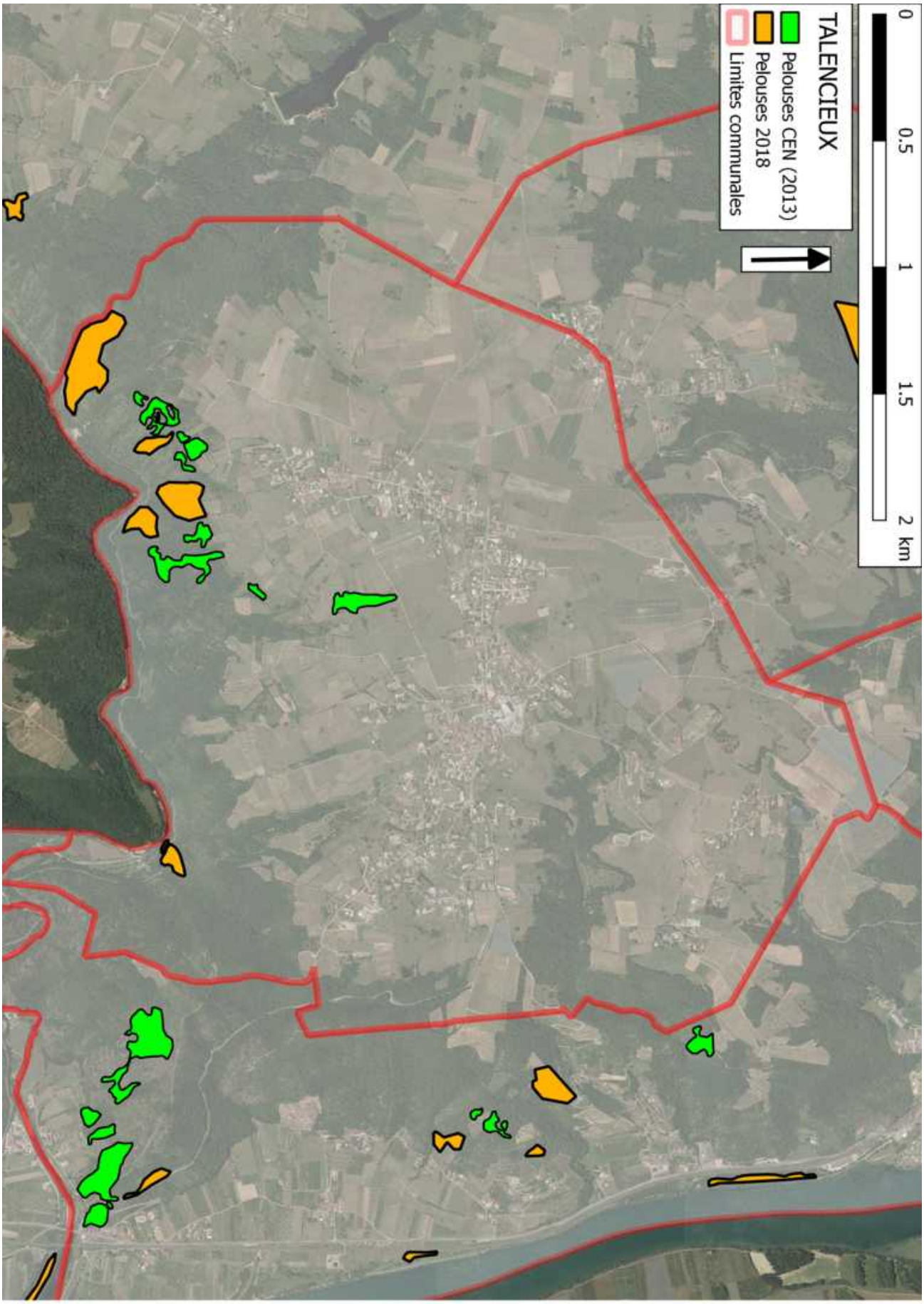
TALENCIEUX
Pelouses CEN (2013)
Pelouses 2018
Limites communales
0
0.5
1
1.5
2 km

5.15 Thorrenc

La commune a été prospectée en 2018

Population totale	Superficie totale (ha)	Structure intercommunale
235 habitants (Sources : Insee, Recensement de la population 2015)	367 ha	Communauté d'agglomération Annonay Rhône Agglo

Documents réglementaires d'urbanisme:

- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en cours d'élaboration (Anonnay – Rhône Agglo)
- SCOT des Rives du Rhône en cours de révision

Sites naturels sous contrat de gestion:

Autres :

Site inscrit: Château de Thorrenc et ses abords

Outils de connaissance sur le patrimoine naturel :

- ZNIEFF type 2 :

  - 820030923 Corniche du Rhône et ensemble des vallons rhodaniens de St-Pierre de Bœuf à Tournon
- Inventaire des Zones humides (FP 07, CREN Rhône Alpes) :

  3 zones humides inventoriées
- Inventaire des Pelouses sèches de la costière rhodanienne du Nord Ardèche (CBN MC, CEN RA, 2013)

Acteurs associatifs naturalistes :

- LPO Ardèche
- FRAPNA Ardèche
- CBN MC
- CEN Drôme Ardèche

Liste des habitats

Habitats identifiés sur la commune	Code Corine	Statut européen	Rareté RA	Liste rouge RA
Landes sub-atlantiques à Genêt et Callune	31.22	IC	C	LC
Pelouses calcaréo-siliceuses de l'Europe centrale	34.34	IC	R	NT
Prairies siliceuses à annuelles naines	35.21	-	C	LC
Prairies de fauche des plaines médio-européennes	38.22 (1)	IC	C	LC
Végétations des falaises	62.3	IC	?	?

1) Données issues des inventaires réalisés par le CEN

Statut européen : IC : Intérêt Communautaire ; *potentiellement prioritaire
Rareté : C : commun ; AR : Assez rare ; R : Rare
Liste Rouge RA : EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR* (en danger critique, peut-être disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) – LC (préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué)

Liste d'espèces végétales et animales patrimoniales

Nom latin	Nom commun	Statuts
Linaria arvensis	Linaire des champs	NT
Linaria pelisseriana	Linaire de Pélissier	EN, Dét. Znieff
Lacerta bilineata	Lézard vert	PN
Scolitantides orion	Azuré des orpins	
Calliptamus italicus	Caloptène d'Italie	
Oedaleus decorus	Oedipode soufrée	
Oedipoda caerulescens	Oedipode turquoise	
Oedipoda germanica	Oedipode rouge	

Protection réglementaire : PN : Protection nationale ; PR RA : Protection régionale
Liste Rouge RA (flore): EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR* (en danger critique, peut-être disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) – LC (préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué)
Dét. Znieff (flore) : espèces déterminante pour la définition d'une ZNIEFF

Chiffres clés

Valeur patrimoniale	
- 4 habitats d'intérêt communautaire - 8 espèces à haute patrimonialité	
Surface totale de pelouses sèches sur la commune	**8,52 ha (2 pelouses dont 1 par le CEN)**

Description : Une seule pelouse a été identifiée en 2018 sur la commune de Thorrenc. Elle occupe une vaste surface et est située au sud du lieu-dit Pied Lecte, sur le coteau traversé par le tunnel de Thorrenc. Elle est composée d'un mélange de pelouses à Fétuque et à annuelles, de landes et de falaises, et accueille la Linaire de Pélissier, la Linaire des champs et l'Azuré des Orpins. La partie la plus au nord correspond à une pelouse à Fétuque d'Auvergne, sur une surface homogène assez importante. Une autre pelouse de moindre envergure, cartographiée en 2013 par le CEN, est également présente au niveau du ravin de Roubiou.

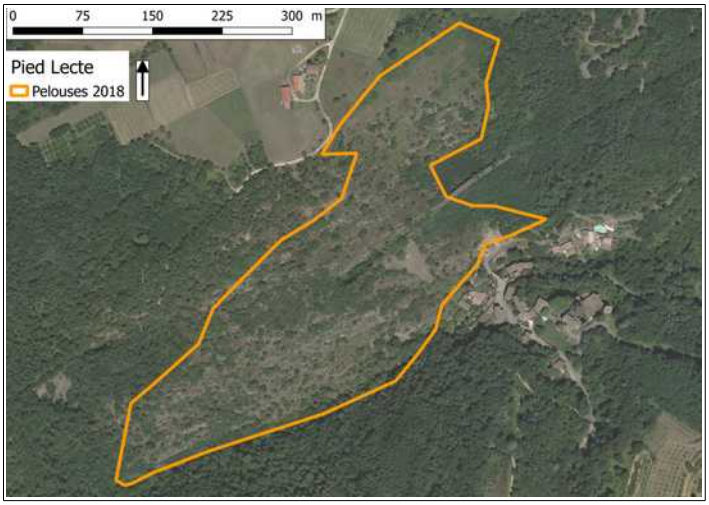

État de conservation actuel : Dans l'ensemble, ce complexe pelousaire est en bon état de conservation, les conditions de forte pente, d'exposition et de sol limitant la dynamique de recolonisation des arbustes. La partie la plus au nord risque en revanche de se fermer rapidement en l'absence de gestion, et il convient d'être vigilant quant à la propagation du Robinier faux-acacia et du Séneçon du Cap, déjà bien implantés. La petite pelouse du ravin du Rabiou semble également être en dynamique de fermeture, un passage en 2018 a pemis de constater un stade d'ourléification avancé.

Enjeux de gestion : Sur la plus grande partie du complexe pelousaire du Pied Lecte, aucune gestion n'est à prévoir, en raison de la dynamique de fermeture très lente et de l'inadaptabilité du terrain à une quelqconque activité agricole. La parcelle au Nord nécessite en revanche d'être gérée soit par fauche, soit par pâturage, et ce avant d'atteindre un stade de fermeture trop important. Le même constat peut être fait pour la petite pelouse du ravin de Roubiou.

Pistes d'action :

- Inscription des sites à l'inventaire ZNIEFF lors de la prochaine mise à jour.
- dans le cadre de l'élaboration du prochain document d'urbanisme : intégration des données issues de l'inventaire 2018 au diagnostic ; définition d'un zonage permettant de préserver les pelouses (zones agro-naturelles, trame « spécifique », …)
- l'inscription de parcelles (ou partie) au réseau départemental des Espaces Naturels Sensibles.
- la mise en place de mesures agro-environnementales avec les agriculteurs volontaires.
- l'acquisition foncière des parcelles à enjeux
- ...

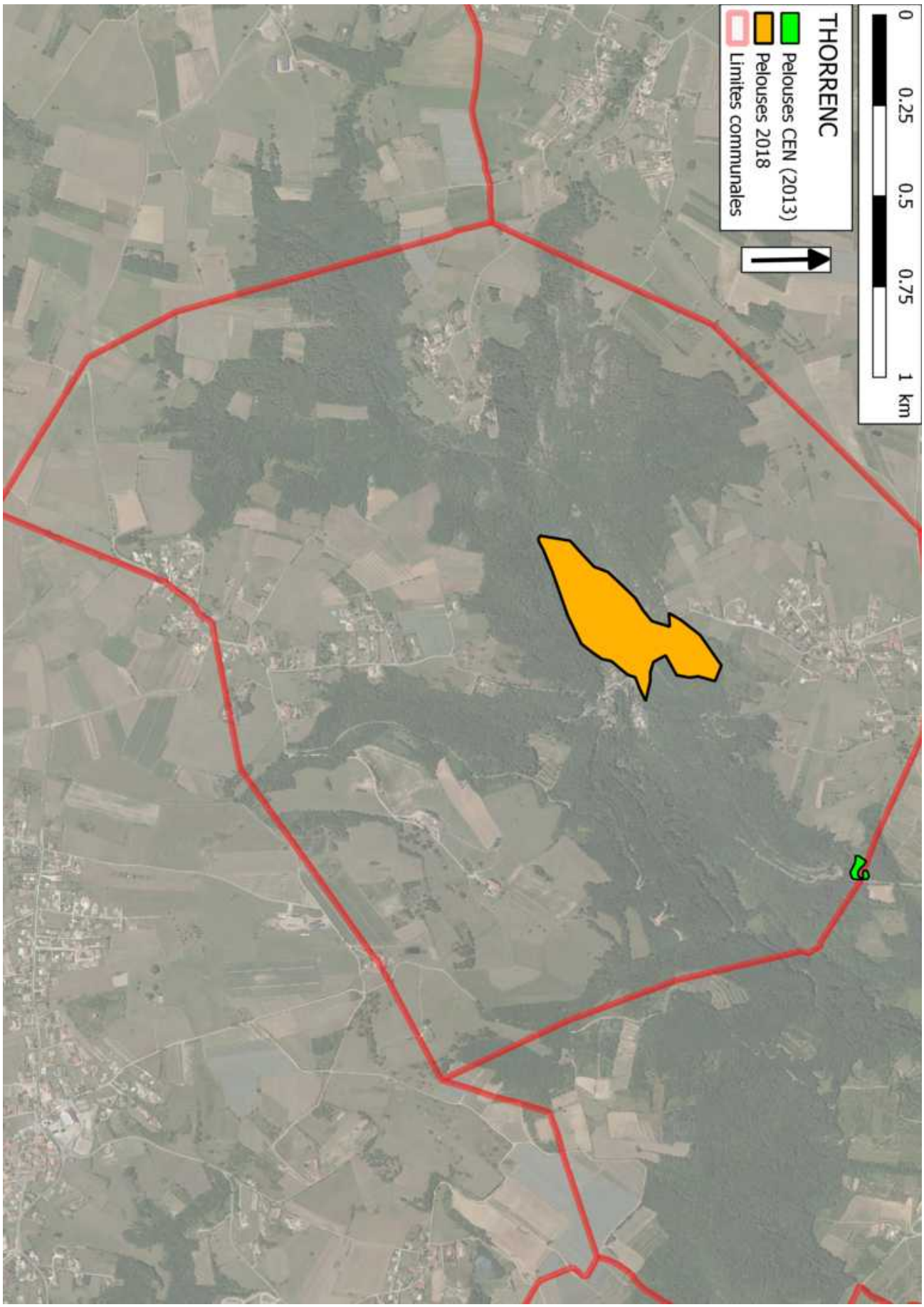
THORRENC
Pelouses CEN (2013)
Pelouses 2018
Limites communales
0
0.25
0.5
0.75
1 km

5.16 Vernosc-lès-Annonay

La commune a été prospectée en 2018

Population totale	Superficie totale (ha)	Structure intercommunale
2566 habitants (Sources : Insee, Recensement de la population 2015)	1680 ha	Communauté d'agglomération Annonay Rhône Agglo

Documents réglementaires d'urbanisme:

- PLU approuvé
- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en cours d'élaboration (Anonnay – Rhône Agglo)
- SCOT des Rives du Rhône en cours de révision

Sites naturels sous contrat de gestion:

Autres :

Outils de connaissance sur le patrimoine naturel :

- ZNIEFF type 1 :

  - 07010002 - Lac de Vert

  - 07010003 - Partie aval de la Cance

- ZNIEFF type 2 :

  - 820030923 Corniche du Rhône et ensemble des vallons rhodaniens de St-Pierre de Bœuf à Tournon

- Inventaire des Zones humides (FP 07, CREN Rhône Alpes) :

  30 zones humides inventoriées

Acteurs associatifs naturalistes :

- LPO Ardèche
- FRAPNA Ardèche
- CBN MC
- CEN Drôme Ardèche

Liste des habitats

Habitats identifiés sur la commune	Code Corine	Statut européen	Rareté RA	Liste rouge RA
Landes sub-atlantiques à Genêt et Callune	31.22	IC	C	LC
Fourrés médio-européens sur sol fertile	31.81	-	C	LC
Pelouses médio-européennes sur débris rocheux	34.11	IC	R	NT
Pelouses calcaréo-siliceuses de l'Europe centrale	34.34	IC*	R	NT
Lisières mésophiles	34.42	-	R	LC
Prairies siliceuses à annuelles naines	35.21	-	C	LC
Pelouses siliceuses méditerranénnes	35.3	-	R	VU
Pâtures mésophiles	38.1	-	C	LC
Prairies de fauche des plaines médio-européennes	38.22	IC	C	LC
Chênaies thermophiles et supra-méditerranéennes	41.7	-	C	LC
Terrains en friche	87.1	-	C	LC

Statut européen : IC : Intérêt Communautaire ; *potentiellement prioritaire
Rareté : C : commun ; AR : Assez rare ; R : Rare
Liste Rouge RA : EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR* (en danger critique, peut-être disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) – LC (préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué)

Liste d'espèces végétales et animales patrimoniales

Nom latin	Nom commun	Statuts
Achillea tomentosa	Achillée tomenteuse	EN
Biscutella cichoriifolia	Lunetière à feuilles de Chicorée	PR RA, NT
Biscutella lamottei	Lunetière de Lamotte	DD
Linaria arvensis	Linaire des champs	NT
Linaria pelisseriana	Linaire de Pélissier	EN, Dét. Znieff
Lanius collurio	Pie-grièche écorcheur	PN
Lacerta bilineata	Lézard vert	PN
Gonepteryx cleopatra	Citron de Provence	
Hipparchia statilinus	Faune	
Scolitantides orion	Azuré des orpins	
Libelloides longicornis	Ascalaphe ambré	
Libelloides coccajus	Ascalaphe soufré	

Nom latin	Nom commun	Statuts
Calliptamus italicus	Caloptène d'Italie	
Calliptamus barbarus	Caloptène de Barbarie	
Locusta cinarescens	Criquet cendré	
Dociostaurus genei	Criquet des chaumes	
Platycleis albopunctata	Decticelle chagrinée	
Decticus albifrons	Dectique à front blanc	
Mantis religiosa	Mante religieuse	
Acrotylus fischeri	Oedipode occidentale	
Oedipoda germanica	Oedipode rouge	
Oedaleus decorus	Oedipode soufrée	
Oedipoda caerulescens	Oedipode turquoise	
Oedipoda caerulescens	Oedipode turquoise	

Protection réglementaire : PN : Protection nationale ; PR RA : Protection régionale
Liste Rouge RA (flore): EW (éteint à l'état sauvage) - RE (disparu au niveau régional) - CR* (en danger critique, peut-être disparu) - CR (en danger critique d'extinction) - EN (en danger) - VU (vulnérable) - NT (quasi menacé) – LC (préoccupation mineure) - DD (données insuffisantes) - NE (non évalué)
Dét. Znieff (flore) : espèces déterminante pour la définition d'une ZNIEFF

Chiffres clés

Valeur patrimoniale	
- 4 habitats d'intérêt communautaire dont un prioritaire - 24 espèces à haute patrimonialité	
Surface totale de pelouses sèches sur la commune	33,52 ha (30 pelouses)

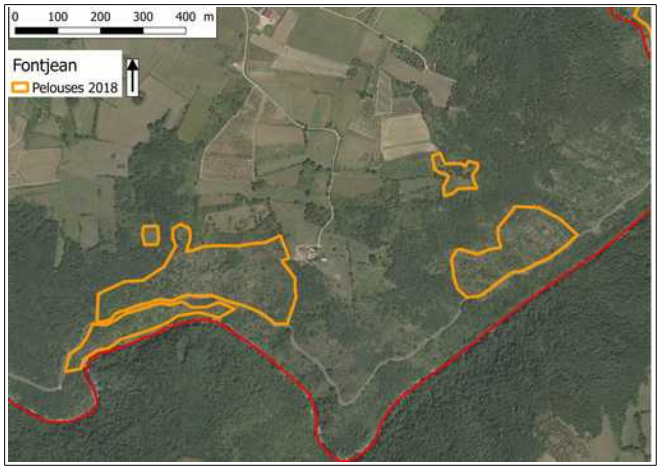

Description : La commune de Vernosc-lès-Annonay comprend de nombreuses pelouses sèches ainsi qu'une grande diversité d'espèces et d'habitats. Elles sont situées sur les coteaux bordant la vallées de la Cance, dans un contexte agricole plutôt favorable. Le secteur de Fontjean accueille notamment la Biscutelle à feuiles de Chicorée, plante protégée au niveau régional. Une population très importante d'Achillée tomenteuse a été repertoriée sur le secteur des Biens, et d'autres plantes de fort intérêt patrimonial sont également présentes sur la commune, ainsi que de nombreux orthoptères, le Pie-grièche écorcheur et des papillons de jour peu commun (le Faune, le Citron de Provence et l'Azuré des Orpins).

État de conservation actuel : De nombreuses pelouses sur la commune sont en situation incertaine en raison d'un arrêt relativement récent de leur gestion, laissant progressivement la possibilité aux landes et aux fourrés de s'installer. Les parcelles encore exploitées sont en bon état de conservation. Une attention particulière doit êtreportée sur la propagation de l'Ailanthe ou Faux-vernis du Japon, plante invasive au fort potentiel colonisateur, particulièrement présent dans la partie amont de la Cance, à l'Ouest de la commune.

Enjeux de gestion : Sur les parcelles actuellement non exploitées, l'ouverture de certaines zones embroussaillées et la mise en place d'un pâturage extensif de restauration peuvent être envisagées. Pour les parcelles encore utilisées, il est possible d'encourager le maintien des pratiques agricoles, voire de leur extension aux parcelles voisines. Des actions pour limiter la propagation de l'Ailanthe et surveiller son évolution sont nécessaires, le risque de détérioration des habitats et des espèces à forts enjeux étant très important.

Pistes d'action :

- Inscription des sites à l'inventaire ZNIEFF lors de la prochaine mise à jour.
- dans le cadre de l'élaboration du prochain document d'urbanisme : intégration des données issues de l'inventaire 2018 au diagnostic ; définition d'un zonage permettant de préserver les pelouses (zones agro-naturelles, trame « spécifique », …)
- l'inscription de parcelles (ou partie) au réseau départemental des Espaces Naturels Sensibles.
- la mise en place de mesures agro-environnementales avec les agriculteurs volontaires.
- l'acquisition foncière des parcelles à enjeux
- ...

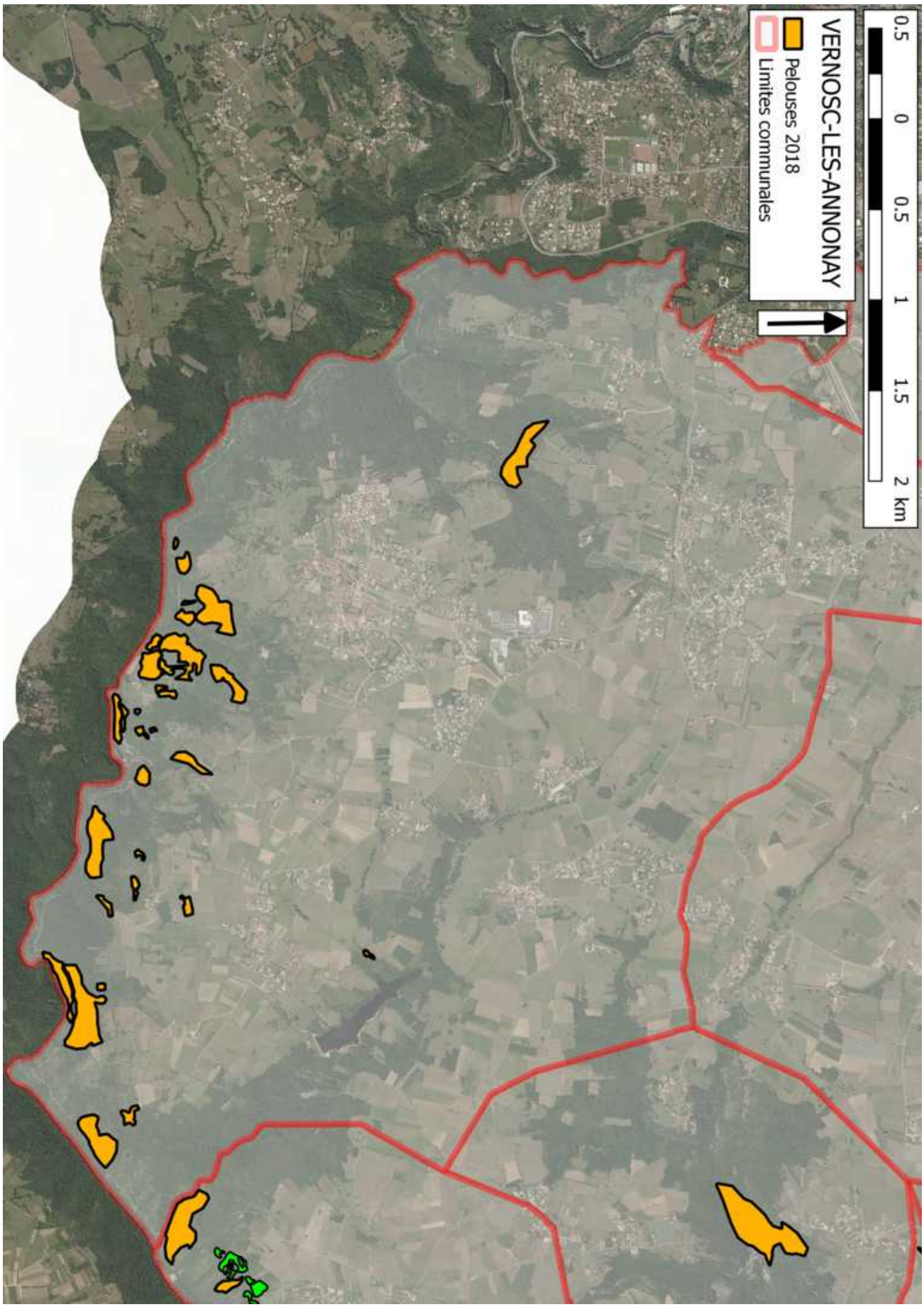
VERNOSC-LES-ANNONAY
Pelouses 2018
Limites communales
0.5 0 0.5 1 1.5 2 km

6 Fiches habitats

Sedo albi-Veronicion dillenii

Les pelouses rupicoles siliceuses sont des formations végétales pionnières à dominante de vivaces qui se développent sur les corniches et vires rocheuses des bordures de falaises siliceuses, ainsi que sur les gros blocs rocheux détachés de celles-ci ou mis à nu par l'érosion.

Sur ces roches, notamment en exposition sud, les contraintes écologiques sont extrêmes: sols squelettiques, déficit hydrique et ensoleillement important.

ESPECES CARACTERISTIQUES

- Orpins divers *Sedum (sp)*
- Arabette des dames *Arabidopsis thaliana*
- Gnavelle vivace *Scleranthus perennis*
- Véronique de printemps *Veronica verna*
- Plantain holosté *Plantago holostea*
- Fétuque d'Auvergne *Festuca arvernensis*
- Liseron des monts Cantabriques *Convolvulus cantabricus*
- Centaurée paniculée *Centaurea paniculata*

Pelouse pionnière à orpins

Pelouse à Plantain holosté et Fétuque d'Auvergne

PHYSIONOMIE - ECOLOGIE

La physionomie est celle de pelouses rases, écorchées, peu recouvrantes avec une grande importance de la strate bryo-lichénique. La diversité floristique est importante avec un pic de floraison surtout printannier (mars-mai), de nombreuses espèces étant méconnaissables en été. L'aspect physionomique est très variable suivant les années : depuis l'absence des thérophytes les années les plus sèches à une grande abondance de ces dernières les années pluvieuses.

VALEURS ECOLOGIQUE ET BIOLOGIQUE

La valeur biologique importante de cet habitat est due à sa rareté et sa faible superficie, ainsi qu'à la présence de nombreuses espèces végétales patrimoniales, protégées au niveau national comme la Gagée de bohème (*Gagea bohemica).* Les pelouses pionnières à Liseron des monts Cantabrique et Centaurée paniculée présentent également un fort intérêt. De plus, ces milieux rocheux constituent un habitat de prédilection pour les reptiles et de nombreux invertébrés.

Gagée de Bohème ou Gagée des rochers

Liseron des monts Cantabriques

Plantain holosté

TENDANCES EVOLUTIVES ET MENACES

Les pelouses rupicoles, toujours très morcelées, se maintiennent assez bien en bordure de falaises ou sur les rochers. Dans le cas où elles sont imbriquées dans d'autres types de pelouses au sein d'ensembles pâturés, elles tendent à disparaître avec l'abandon du pâturage. Les plus grandes menaces pour cet habitat restent aujourd'hui l'extension des vignes et la surfréquention liée aux loisirs motorisés. La fermeture du tapis végétal est par ailleurs un facteur d'appauvrissement marqué de ces habitats dont la végétation optimale doit présenter un recouvrement faible pour permettre la survie de nombreuses espèces naines (mousses, lichens, thérophytes).

Koelerio macrantae-Phleion phleoidis

Basses et très ouvertes, ces formations herbacées sont riches en graminées des prés maigres, parmi lesquelles la Fléole de Boehmer, la Koélérie à grandes fleurs et la Fétuque d'Auvergne, qui apporte une teinte vert-bleu à cet habitat.

Celui-ci atteint son plein développement au milieu de l'été, lorsque l'Armoise champêtre déploie des milliers de petits capitules dorés, associés aux teintes rose, rouge ou jaune des orpins et silènes, et des grandes ombellifères à fleurs blanches.

ESPECES CARACTERISTIQUES

• Jasione des montagnes	*Jasione montana*
• Fléole de Boehmer	*Phleum phleoides*
• Koélérie à grandes fleurs	*Koeleria macranta*
• Fétuque d'Auvergne	*Festuca arvernensis*
• Epiaire droite	*Stachys recta*
• Persil de montagnes	*Oreoselinum nigrum*
• Oeillet des Chartreux	*Dianthus carthusianorum*

Oeillet des Chartreux

PHYSIONOMIE - ECOLOGIE

Ces pelouses sont installées sur les roches siliceuses, sur des substrats très filtrants d'alluvions calcaro-sableuses, des affleurements de sables siliceux, riches en calcaire, des arènes d'altération de roches cristallines ou de molasses. Dans ces derniers contextes, le cortège floristique très riche reflète ce caractère ambivalent du sol, acide et calcaire.

VALEURS ECOLOGIQUES ET BIOLOGIQUES

Les pelouses calcaréo-siliceuses abritent une foule d'organismes végétaux et animaux ayant des exigences thermiques élevées (espèces à distribution subméditerranéenne). C'est le cas de la Linaire de Pélissier qui n'est présente qu'en de rares localités en ex-Rhône-Alpes.

De nombreuses espèces de papillons, de criquets, de sauterelles, de punaises, d'araignées ne se rencontrent que dans ces pelouses, soit parce qu'elles y trouvent leur plante-hôte, soit parce qu'elles y trouvent les conditions de chaleur et de sécheresse nécessaires à leur survie.

Koeleria macranta (source : newfs.s3.amazonaws.com)

Population de Linaire de Pélissier au sein d'une pelouse à Fétuque d'Auvergne

TENDANCES EVOLUTIVES ET MENACES

Le maintien des formes de l'habitat établies sur alluvions est tributaire des processus d'érosion et de dépôts fluviatiles. Celles-ci souffrent de l'artificialisation des cours d'eau et de leur perturbation fonctionnelle (rectification des berges, endiguements, régulation du débit, prélèvements de matériaux). Les autres formes, sur arènes, résultent de l'activité agropastorale sur terrains maigres. Si elles sont menacées parfois par des aménagements lourds et par l'abandon du pâturage extensif (qui conduit à leur embroussaillement), leur maintien est surtout tributaire de la poursuite d'un pâturage extensif (ou parfois de la fauche, en fonction des sols et de la richesse de la ressource fourragère).

Xerobromion erecti

Les pelouses sèches médio-européennes ou *Xerobromion* sont des formations herbacées rases et écorchées qui se développent sur des substrats carbonatés ou basiques, généralement squelettiques. Les hémicryptophytes et les chaméphytes adaptés aux conditions xérophiles y sont dominants, et leur floraison, au printemps et en début d'été, donne alors à ces pelouses un aspect très coloré.

Fétuque marginée

ESPECES CARACTERISTIQUES

• Brome érigé	*Bromus erectus*
• Armoise des champs	*Artemisia campestris*
• Fétuque marginée	*Festuca marginata*
• Immortelle des sables	*Helichrysum stoechas*

PHYSIONOMIE - ECOLOGIE

Ce sont des formations thermophiles et xérophiles, sur des stations préférentiellement orientées au sud et le plus souvent sur des pentes importantes. Ces pelouses offrent rarement des surfaces homogènes et sont souvent imbriquées dans d'autres formations (prairies semi-sèches/broussailles). Elles sont caractérisées par un tapis herbacé ras et discontinu, dominé par des graminées qui sont toutefois moins abondantes que dans les pelouses mésophiles. Dans les espaces non colonisés par les espèces vivaces où affleure le substrat, de petites annuelles peuvent se développer. Le nombre d'orchidées y est plus faible en raison de conditions intenses de sécheresses qui conviennent plutôt à des espèces subligneuses. La présence d'un grand nombre de légumineuses est également caractéristique de ces pelouses.

VALEURS ECOLOGIQUE ET BIOLOGIQUE

Cet habitat peu fréquent présente une très forte valeur biologique. Il abrite de nombreuses espèces animales, notamment des invertébrés, ainsi qu'une remarquable association de plantes rares et exceptionnelles, avec une proportion élevée d'espèces d'origine méditérranéenne. En raison de la régression actuelle de leur habitat, beaucoup de ces espèces sont menacées d'extinction.

Immortelle des sables

Pelouses typiques avec zones écorchées

TENDANCE EVOLUTIVE ET MENACES

La plupart des pelouses sèches calcicoles de la région sont les témoins d'actions anthropiques anciennes, et notamment du pâturage par les ovins des coteaux, et ce depuis des siècles. Depuis le milieu du XXe siècle, cet habitat a connu une régression due à différents facteurs comme l'abandon du pastoralisme, qui conduit peu à peu à des boisements de moindre intérêt biologique, la mise en culture des secteurs à faible pente, l'exploitation des carrières de calcaire, l'urbanisation… et plus récemment l'engouement pour les véhicules tout-terrain. Ces espaces, généralement considérés comme des « terrains vagues », sont également souvent utilisés comme lieux de dépôts sauvages d'ordures et matériaux divers.

www.poitou-charentes-nature.asso.fr ; Guide des habitats naturels de l'Isère (CBNA, CG38, 2009) ; Photos B. Le Mell

Mesobromion erecti

Ces pelouses ont l'aspect d'un tapis herbacé fermé, parfois un peu écorché. Elles sont constituées d'une strate élevée et continue, mais peu dense, de Brome dressé. Celui-ci est accompagné par d'autres graminées et de grandes plantes à fleurs comme la Centaurée scabieuse. En strate inférieure, se développe un cortège très diversifié de plantes à fleurs, parmi lesquelles des légumineuses (Lotier corniculé, Sainfoin, divers trèfles) et des Orchidées (Orchis, Ophrys, …) occupent une place importante.

Helianthemum nummularium (source : www.biopix.com)

ESPECES CARACTERISTIQUES

• Brome érigé	*Bromus erectus*
• Hélianthème commun	*Helianthemum nummularium*
• Hippocrépide chevelu	*Hippocrepis comosa*
• Germandrée petit chêne	*Teucrium chamaedrys*

PHYSIONOMIE - ECOLOGIE

Tapis herbacé de faible hauteur et parfois discontinu, dominé par des graminées et des légumineuses résistantes à la sécheresse. Elles se développent sur des pentes et replats établis sur sols calcaires peu profonds, de l'étage collinéen à l'étage montagnard. Vite drainés, les sols possèdent cependant une économie en eau suffisante pour limiter les excès de sécheresse. Traditionnellement pâturées, ces pelouses sont aussi fauchées.

VALEURS ECOLOGIQUES ET BIOLOGIQUES

La richesse biologique du *Mesobromion* est très élevée. Parmi les nombreuses plantes rares liées à cet écosystème figurent des orchidées protégées (Orchis bouc, Ophrys abeille, Ophrys araignée, etc…). C'est également un milieu vital de nombreux lépidoptères.

Depuis l'abandon des pratiques pastorales favorables, cet habitat est souvent appauvri par la dynamique naturelle de fermeture.

En raison de la grande diversité des espèces végétales et de la réduction importante des espaces favorables, cet habitat devient aujourd'hui un élément essentiel pour certaines espèces d'insectes, en particulier les lépidoptères dont les chenilles sont souvent inféodées à des plantes liées à ces pelouses.

TENDANCES EVOLUTIVES ET MENACES

Diverses menaces sont en cause, comme l'irrigation et la fertilisation pour constituer des prairies fourragères, l'urbanisation des coteaux et localement l'ouverture de carrières.

Presque toujours d'origine « secondaire » (dérivant de zones anciennement défrichées et façonnées par les activités agropastorales), cet habitat subit l'abandon progressif de ces pratiques traditionnelles. Ce qui conduit peu à peu à son embroussaillement, puis au retour de la végétation forestière et donc à sa disparition.

Sa restauration consiste en des opérations de gyrobroyage ou de brûlage, suivies d'un entretien par pâturage extensif contrôlé, afin d'en moduler le chargement et la durée en fonction de la ressource fourragère.

Thero-Airion

Pelouses dominées par de minuscules plantes annuelles, notamment de petites graminées sociales accompagnées de petites composées, caryophyllacées et légumineuses à floraison printanière ou de tout début d'été. Plusieurs types de pelouses à annuelles sont présentes sur le territoire du SCOT, dont une très courante liées à l'enrichissement du sol et au surpâturage.

Rumex acetosella (source : Wikipédia)

ESPECES CARACTERISTIQUES

• Canche caryophyllée	*Aira caryophyllea*
• Oseille	*Rumex acetosella*
• Brome des murs	*Bromus tectorum*
• Trèfle champêtre	*Trifolium campestre*
• Vulpie faux-brome	*Vulpia bromoides*
• Cotonnière jaunâtre	*Filago lutescens*
• Cotonnière naine	*Logfia minima*
• Petit nard de Haller	*Micropyrum tenellum*

PHYSIONOMIE - ECOLOGIE

Pelouses saisonnières ouvertes sur sables siliceux secs et pauvres relativement stabilisés mais régulièrement rajeunis. Il s'agit de communautés souvent éphémères, de petites tailles et présentant un aspect en mosaïque avec d'autres formations. Il s'agit également toujours de sites bien ensoleillés avec une dominance de plantes annuelles de petite taille (hauteur de la végétation caractéristique ne dépassant pas une dizaine de centimètres).

Helianthemion guttati

Ces pelouses à annuelles sont proches de l'habitat précedent mais se rencontrent plus rarement.

Crucianelle à feuilles étroites

ESPECES CARACTERISTIQUES

• Brome squarreux	*Bromus squarrosus*
• Petite oseille	*Rumex acetosella*
• Helianthème taché	*Tuberaria guttata*
• Crucianelle	*Crucianella angustifolia*
• Vulpie faux-brome	*Vulpia bromoides*
• Cotonnière jaunâtre	*Filago lutescens*
• Cotonnière naine	*Logfia minima*
• Petit nard de Haller	*Micropyrum tenellum*

PHYSIONOMIE - ECOLOGIE

Ces pelouses forment des tapis ras sur des sols très peu profonds, à proximité d'affleurements rocheux. Elles sont marquées par les fleurs jaunes tâchées de noir de l'Héianthème taché.

Trifolion medii

Ces végétations herbacées denses sont dominées par une graminée sociale (Brachypodium rupestre) accompagnée, selon le type de sol et l'habitat précédent, de divers cortèges d'espèces. Elles sont caractéristiques des parcelles sous-exploitées ou abandonnées présentes sur des sols acidiclines.

Agrimonia eupatoria

ESPECES CARACTERISTIQUES

- Aigremoine eupatoire *Agrimonia eupatoria*
- Agrostis capillaris *Agrostis capillaris*
- Vesce des buissons *Vicia dumetorum*
- Brachypode des rochers *Brachypodium rupestre*
- Persil de montagne *Oreoselinum nigrum*

PHYSIONOMIE - ECOLOGIE

Cette formation herbacée de lisière, dominée par des légumineuses et des labiées aux feuilles plus larges que les espèces de l'ourlet xérophile (*Geranion sanguinei*), forme souvent un mince cordon discontinu ou se présente sous forme de taches au sein de prairies maigres. La flore est moins diversifiée que dans le *Geranion sanguinei*, mais comprend également des espèces à floraison tardive.

TENDANCES EVOLUTIVES ET MENACES

Comme le *Geranion*, cette unité ne prospère que sur des terres agricoles marginales, à la limite de l'abandon. Elle est donc vulnérable à toute rationnalisation des modes d'exploitation.

Arrhenatherion eliatoris

Les prairies maigres de fauche sont des prairies fleuries où abondent de nombreuses espèces de fleurs telles que la marguerite, la centaurée, le cerfeuil sauvage ou le salsifis des prés. Ces fleurs rivalisent avec de grandes graminées, dont le fromental (Arrhenatherum elatius) qui caractérise cette association végétale justement nommée : *Arrhenatherion eliatoris*.

Elle se développe sur des sols relativement pauvres en éléments nutritifs et subissant un rythme de fauche lent (maximum deux fauches/an).

http://biodiversite.wallonie.be

Arrhenatherum elatius (www.florealpes.com)

ESPECES CARACTERISTIQUeS

• Fromental	*Arrhenatherum elatius*
• Grande marguerite	*Leucanthemum vulgare*
• Grande oseille	*Rumex acetosa*
• Ceraiste commun	*Cerastium fontanum*
• Flouve odorante	*Anthoxanthum odoratum*

PHYSIONOMIE – ECOLOGIE

Ce milieu possède un tapis herbacé dense et continu, pouvant atteindre environ un mètre de hauteur à la floraison. Le fromental ou avoine élevée, généralement dominant, est souvent accompagné d'un cortège de dicotylédones diverses (surtout ombellifères et composées). Typiquement, la végétation comporte 2 étages : un étage de plantes assez grandes (fromental, ombellifères) et un étage de plantes basses.

Cisto salvifolii - Ericion cinerereae

Par « lande », on entend ici une formation végétale dont la physionomie est marquée par la dominance de sous-arbrisseaux ou arbrisseaux sempervirents de la famille des bruyères. En fonction de la sécheresse du sol, le tapis de Ciste et de Callune, auquel se mêlent parfois les Hélianthèmes, est plus ou moins ouvert. Dans les variantes les plus sèches, des lichens diversifiés occupent de grandes surfaces au sein de l'habitat.

Cistus salvifolius

ESPECES CARACTERISTIQUES

• Callune vulgaire	*Calluna vulgaris*
• Ciste à feuilles de sauge	*Cistus salviifolius*
• Genêt à balais	*Cytisus scoparius*
• *Genêt à balais*	*Cytisus scoparius*

PHYSIONOMIE – ECOLOGIE

Elle colonise des stations chaudes et sèches sur des pentes rocheuses et coteaux siliceux thermophiles. C'est une formation sous-arbustive basse à moyenne, d'environ 40 à 50 cm de hauteur, constituant un couvert dense, continu ou dispersé, codominé par le Ciste à feuilles de Sauge (C*istus salviifolius*) et une éricacée sociale : la Callune fausse-bruyère (*Calluna vulgaris*). Ces deux plantes ligneuses basses au port en touffes serrées constituent des peuplements généralement discontinus dans des pentes rocheuses.

TENDANCE EVOLUTIVE ET MENACES

Cet habitat est très localisé et est limité à des surfaces réduites sur des pentes rocheuses et coteaux siliceux thermophiles.

D'origine secondaire, il résulte indirectement d'activités agro-pastorales extensives aujourd'hui pratiquement disparues et en régression importante avec l'abandon de ces pratiques.

Les stations sont amenées à s'embroussailler et à se reboiser progressivement. Les autres menaces identifiées concernent la dégradation par le moto-cross, le défrichement pour culture de la vigne, le reboisement volontaire (pins, robiniers …), le développement d'espèces exotiques ou exogènes issues de jardins et parcs (Ailanthe élevé, Micocoulier de Provence…). En revanche, les incendies redonnent une seconde chance de réinstallation à la cistaie-callunaie, malgré le fort effet destructeur immédiat.

Berberidion vulgaris

Ce sont des formations arbustives denses qui se développent sur des substrats variés.
Ces fourrés ont un caractère primaire, notamment sur les corniches rocheuses, ou secondaire, au niveau des prairies et pelouses abandonnées. Le Buis y forme alors des peuplements denses et monospécifiques. En dehors de ces stations particulières, il s'agit de formations secondaires instables issues de pratiques agropastorales extensives anciennes.

www.ardenne-et-gaume.be

Prunus mahaleb
(gobotany.newenglandwild.org)

ESPECES CARACTERISTIQUES

• Buis	*Buxus sempervirens*
• Amélanchier	*Amelanchier ovalis*
• Nerprun des Alpes	*Rhamnus alpina*
• Cerisier de Sainte-Lucie	*Prunus mahaleb*

Falcario vulgaris

Ce sont des champs abandonnés ou au repos (jachères), des bords de route et autres espaces interstitiels sur des sols perturbés où l'eau est présente une bonne partie de l'année.

ESPECES CARACTERISTIQUES

• Chiendent des champs	*Elytrigia campestris*
• Chiendent commun	*Elytrigia repens*
• Liseron des champs	*Convolvulus arvensis*

Elytrigia campestris (source : www.botarela.fr)

Elytrigia repens (source : www. crdp.ac-besancon.fr)

PHYSIONOMIE - ECOLOGIE

Ils sont colonisés par de nombreuses plantes pionnières (c'est-à-dire de plantes capables de pousser en premier lieu dans des milieux très perturbés, de manière spontanée) ou nitrophiles (qui aiment le nitrate) qui dépendent de l'exploitation antérieure. Ils fournissent parfois des habitats qui peuvent être utilisés par des animaux d'espaces ouverts.

7 Pistes d'actions

Thématique	Problématiques et enjeux	Priorité	Actions
Conservation du bon état écologique des pelouses sèches	Embroussaillement	+++	Fauche
			Pâturage
	Extension de la vigne	+++	Concertation avec les acteurs du monde agricole
	Présence d'espèces introduites envahissantes	++	Sensibilisation du public
			Lutte contre l'Ailante, le Buddléia, le Solidage et le Séneçon du Cap
			Lutte contre le Robinier faux-acacia
	Isolement des milieux ouverts secs	++	Conservation et restauration des continuités de pelouses sèches
	Pelouses fertilisées	++	Diminution des apports en produits phytosanitaires et des amendements organiques (MAEc)
	Pâturage intensif	++	Sensibilisation auprès des éleveurs
Préservation des espèces patrimoniales et de leur habitat	Préservation des populations d'orchidées	+++	Favoriser la floraison d'espèces patrimoniales des pelouses sèches (MAEc)
	Conservation des peuplements de papillons	++	Favoriser les populations de papillons par un retard de fauche et du pâturage (MAEc)
	Conservation du Guêpier d'Europe	+	Création et maintien de front de taille pour inciter la nidification du Guêpier d'Europe
	Limitation de l'impact de l'urbanisation sur les milieux secs	++	Préservation par la mise en place d'un Espace Naturel Sensible
			Prise en compte des pelouses sèches dans les documents d'urbanisme
Connaissance des pelouses sèches par le public	Grand public peu informé sur les pelouses sèches	++	Réalisation de sentier d'interprétation sur les pelouses sèches et d'animations grand public
			Réalisation d'une exposition sur les pelouses sèches
Amélioration de la connaissance et suivi des pelouses	Manque de connaissance sur ces milieux, inventaires incomplets	++	Suivi de l'évolution des pelouses
	Manque de connaissance sur les espèces hivernales et printanières	++	Périodes d'inventaire à élargir

8 Bibliographie

ASSOCIATION NATURE VIVANTE, 2016. Connaissance et préservation des pelouses sèches - Portes de la Drôme, 2015-2016. 186p.

ASSOCIATION GÈRE VIVANTE, 2014. Connaissance et préservation des pelouses sèches - Isère Rhodanienne et Bonnevaux, 2013-2014. 137p.

ASSOCIATION GÈRE VIVANTE, 2012. Étude écologique des affluents du Rhône en Isère Rhodanienne. 186 p.

ASSOCIATION GÈRE VIVANTE, 2005. Orchidées et pelouses sèches en pays Viennois. 50p.

AVENIR, 2009. Pelouses et coteaux secs remarquables de l'Y Grenoblois - DPC Balcons de Belledonne. Conseil Général de l'Isère - Région Rhône Alpes. 40 p. + annexes.

ARMAND M., GOURGUES F., MARCIAU R., ET VILLARET J.CH., 2008. Atlas des plantes protégées de l'Isère et des plantes dont la cueillette est règlementée. *Biotope - Collection Parthénope, Paris,* 320 p.

BARDAT J., BIORET F., BOTINEAU M., BOULLET V., DELPECH R., GEHU J.-M., HAURY J., LACOSTE A., RAMEAU J.-CL., ROYER J.-M. *et al.,* 2004. *Prodrome des végétations de France*. Paris : Muséum national d'Histoire naturelle, coll. Patrimoines naturels, vol. 61. 171 p.

BENAYAS J.M.R., MARTINS A., NICOLAU J.M. ET SCHULZ J.J., 2007. Abandonment of agricultural land: an overview of drivers and consequences. *CAB Reviews : Perspectives in Agriculture, Veterinary Science, Nutrition and Natural Resources 2007 No. 057.*

CEN AVENIR, 2012. Premières rencontres pour la conservation des pelouses et coteaux secs de Rhône Alpes. 68p.

CEN AVENIR, 2013. DPC - Pelouses et coteaux secs remarquables des contreforts du plateau de Chambaran. 344p.

CHOISNET G., 2007. - Catalogue des habitats naturels du Parc naturel régional du Pilat. Conservatoire botanique national du Massif Central / Région Rhône-Alpes, non paginé

CREN Aquitaine, 2003. Les pelouses sèches calcicoles. *Fiches pédagogiques.* 31 p.

DELARZE R., GONSETH Y., 2008. Guide des milieux naturels de Suisse. Rossolis, Bussigny. 424p.

EGGENBERG S. & MÖHL A., 2008. Flora vegetativa : un guide pour déterminer les plantes de Suisse à l'état végétatif. Editions Bussigny : Rossolis, cop. 2008. 680 p.

ESPACES NATURELS DE FRANCE, 2002. Les pelouses sèches relictuelles de France: proposition pour une stratégie de conservation, diagnostic et éléments de propositions. *Programme LIFE Pelouses sèches relictuelles de France, 114 p.*

FERREZ Y., BAILLY G., BEAUFILS T., COLLAUD R., CAILLET M., FERNEZ T., GILLET F., GUYONNEAU J., HENNEQUIN C., ROYER J.-M., SCHMITT A., VERGON-TRIVAUDEY M.-J., VADAM J.-C., VUILLEMENOT M., 2011. *Synopsis des groupements végétaux de Franche-Comté.* Besançon : Société botanique de Franche-Comté / Conservatoire botanique national de Franche-Comté, col. Les Nouvelles Archives de la Flore jurassienne et du nord-est de la France, n° spécial 1. 282 p.

GARRAUD L, 2003. Flore de la Drôme – Atlas écologique et floristique. 925p.

HÉNAUT A., 2008. *Quelles ont été les grandes étapes de l'évolution de l'agriculture et des paysages en France ? La biodiversité dans les zones rurales. Juin 2008.* p.6/39.

HUHTA A.-P. ET RAUTIO P., 1998. Evaluating the impacts of mowing : a case study comparing managed and abandoned meadow patches. *Annales Botanici Fennici, 35, 85.*

LAFRANCHIS, T., 2014. Papillons de France, guide de détermination des papillons diurnes. 351p.

LEE A., SLAK ENITA M-F., 2007. Les paysages français changent entre 1992 et 2002 : artificialisation et fermeture des paysages aux dépens du mitage ou de la déprise des zones agricoles. *Agreste cahiers n° 3 - novembre 2007* .

PEDRO SILVA J., TOLAND J., JONES W., *et al.*, 2008. LIFE and Europe's grasslands: Restoring a forgotten habitat.

MANNEVILLE O., 2012. Notions essentielles sur les pelouses sèches. Répartition et diversité en Rhône-Alpes .*Premières rencontres pour la conservation des pelouses et coteaux secs de Rhône-Alpes.* 65p.

MICHELOT J-L., 1983. Evolution des paysages fluviaux de la vallée du Rhône dans le secteur du Péage-de-Roussillon. *Revue de géographie de Lyon. Vol. 58 n°4, 1983. pp. 307-322.*

MULLER F. *et al.*, 2002. Recueil d'expériences de gestion et de suivi scientifique sur pelouses sèches. Orléans - *Espaces Naturels de France. 132 p*

OFEV Suisse - *Dossier prairies et pâturages secs, Exploitation*

PIERRON V., 2017. Les Pelouses sèches de la Costière rhodanienne - Préservation d'un réseau de pelouses sèches sur Bogy, Champagne et Peyraud (07). Plan de gestion multi-sites 2017-2022. 104p.

PIERRON V, 2008. Le Suc de Clava - Document d'objectifs site FR 820 1671 B28 période 2009-2014. CREN Rhône-Alpes / Commune de Savas / Département Ardèche. 110p.

ROYER J.-M., FELZINES J.-CL., MISSET C., THEVENIN S., 2006. Synopsis commenté des groupements végétaux de la Bourgogne et de la Champagne-Ardenne. Saint-Sulpice-de-Royan : Société Botanique du Centre-Ouest, coll. Bulletin de la Société Botanique du Centre-Ouest, NS - n° spécial 25. 394 p.

ROYER J.-M. 1987. Les pelouses des Festuco-Brometea, d'un exemple régional à une vision eurosibérienne - Étude phytosociologique et phytogéographique. Thèse Université de Besançon. 424 p. + annexes.

TISON JM, JAUZEIN P. & MICHAUD H. 2014. Flore de la France méditerranéenne continentale. Editions CBNMed Porquerolles et Naturalia Publications. 2078 p.

SARDET E., ROESTI C., BRAUD Y., 2015. Cahier d'identification des Orthoptères de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze, (collection Cahier d'identification), 304 p.

SOCIETE BOTANIQUE DE FRANCE, coordinateurs TISON JM & De FOUCAULT B, juin 2014. Flora Gallica - Flore complète de la France. 1216 p. Editions Biotope.

SOMODI I., VIRÁGH K. AND PODANI J., 2008. The effect of the expansion of the clonal grass *Calamagrostis epigejos* on the species turnover of a semi-arid grassland. *Applied Vegetation Science, 11: 187–192.*

VRAHNAKIS M., JANIŠOVÁ M., RŪSIŅA S., 2013. The European Dry Grassland Group (EDGG): stewarding Europe's most diverse habitat type. In *Steppenlebensräume Europas – Gefährdung, Erhaltungsmassnahmen und Schutz, pp.417-433.*

Sites web utilisés :

http://www.pifh.fr/pifhcms/index.php
http://www.espaces-naturels.info/node/307
http://www.inpn.fr
http://www.rdbrmc-travaux.com/spge/site_v2/pdf_act/pdf_fiche_faune.php?code_fau=170
http://inpn.mnhn.fr/isb/accueil/index
http://www.tela-botanica.org/site:botanique
http://www.natura2000.fr/
http://www.invmed.fr/node/280
http://carmen.application.developpement_durable.gouv.fr/30/NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE_RA.map
http://pelousescalcaires-cotechalonnaise.n2000.fr
http://carmen.carmencarto.fr/82/INV_ZH_2011_AVENIR_MAJ_02_2011.map
http://crdp.ac-besancon.fr/flore/flor_cyp.htm
http://avenir.38.free.fr/
https://www.isere.fr/environnement/proteger-le-patrimoine-naturel/les-espaces-naturelssensibles/

9 Annexes

Référentiel habitats

Alliance (sous -alliance)	Espèces observées	Types de pelouses observées	Code Corine	Code Eunis	Nom Corine
Cisto salviifolii-Ericion cinereae Géhu in Bardat et al. 2004	Calluna vulgaris (L.) Hull; Cistus salviifolius L.;Cytisus oromediterraneus Rivas-Martínez, Festuca arvernensis Auquier,Kerguélen & Markgr.-Dann; Genista pilosa L.; Jasione montana L.; Logfia minima (Sm.) Dumort.; Micropyrum tenellum (L.) Link	Lande supraméditerranéenne et subatlantique à Genêt poilu (Genista pilosa) et Ciste à feuille de sauge (Cistus salviifolius)	31.2		Landes sèches
Genisto pilosae-Vaccinion uliginosi Braun-Blanq. 1926	Cytisus oromediterraneus Rivas-Martínez, Díaz, Fernán; Genista pilosa L.	Lande à Genêt poilu (Genista pilosa) et Callune commune (Calluna vulgaris)	31.22	F4.22	Landes sub-atlantiques à Genêt et Callune
Alysso alyssoidis-Sedion albi Oberd. et T.Müll. in T.Müll. 1961	Sedum album L.; Poa bulbosa L.; Erodium cicutarium (L.) L'Hérit.; Crepis sancta (L.) Bornm.; Euphorbia exigua L.	Pelouse pionnière vivace calcicole mésotrophile à Pâturin bulbeux (Poa bulbosa) et Orpin blanc (Sedum album)	34.11	E1.11	Pelouses médio-européennes sur débris rocheux
Sedo albi-Veronicion dillenii Oberd. ex Korneck 1974	Festuca arvernensis Auquier, Kerguélen & Markgr.-Dann subsp. costei (St.-Yves) Auquier & Kerguélen; Centaurea paniculata L.; Convolvulus cantabricus L.; Crucianella angustifolia L.; Anarrhinum bellidifolium (L.) Willd.; Sedum album L.; Oreoselinum nigrum	Pelouse pionnière acidiclinophile supraméditerranéenne à Centaurée paniculée (Centaurea paniculata) et Liseron cantabrique (Convolvulus cantabricus)	34.11	E1.11	Pelouses médio-européennes sur débris rocheux
Sedo albi-Veronicion dillenii Oberd. ex Korneck 1974		Pelouse pionnière collinéenne acidiclinophile à Gagée de bohême (Gagea bohemica) et Véronique de dillenius (Veronica dillenii)	34.11	E1.11	Pelouses médio-européennes sur débris rocheux
Sedo albi-Veronicion dillenii Oberd. ex Korneck 1974	Thlaspi montanum L.; Minuartia laricifolia (L.) Schinz & Thell. subsp. diomedis (Br.-Bl.) Mattf.; Sedum rupestre L.; Sedum album L.; Scleranthus perennis L.; Sedum reflexum L.; Festuca gr. ovina L.; Koeleria vallesiana (Honckeny) Gaudin; Armeria arenaria	Pelouse pionnière serpentinicole à Minuartie de Diomède (Minuartia laricifolia subsp. diomedis) et Orpin des rochers (Sedum rupestre)	34.11	E1.11	Pelouses médio-européennes sur débris rocheux
Sedo albi-Veronicion dillenii Oberd. ex Korneck 1974	Aira caryophyllea L.; Anarrhinum bellidifolium (L.) Willd.; Festuca arvernensis Auquier,Kerguélen & Markgr.-Dann subsp. costei (St.-Yves) Auquier & Kerguélen; Gagea bohemica (Zauschner) Schultes & Schultes fil.; Logfia minima (Sm.) Dumort.; Micropyrum tenellum	Pelouse pionnière à Plantain holosté (Plantago holosteum) et Fétuque d'Auvergne (Festuca arvernensis)	34.11	E1.11	Pelouses médio-européennes sur débris rocheux
Mesobromion erecti (Braun-Blanq. et Moor 1938) Oberd. 1957	Festuca lemanii Bast.; Armeria arenaria (Pers.) Schultes; Saxifraga granulata L.; Dianthus carthusianorum L.; Genista tinctoria L.; Trifolium ochroleucon Hudson; Ajuga genevensis L.; Potentilla inclinata Vill.	Pelouse vivace neutroclinophile à Trèfle jaunâtre (Trifolium ochroleucon) et Fétuque de Léman (Festuca lemanii)	34.32	E1.26	Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides
Mesobromion erecti (Braun-Blanq. et Moor 1938) Oberd. 1957	Brachypodium gr. pinnatum (L.) P. Beauv.; Bromus erectus Hudson; Salvia pratensis L.; Hippocrepis comosa L.; Linum catharticum L.; Prunella laciniata (L.) L.; Ononis spinosa L. subsp. maritima (Dumort. ex Piré) P. Fourn.; Carlina vulgaris L.; Centaurea ja	Pelouse vivace neutroclinophile à Saxifrage granulée (Saxifraga granulata) et Hélianthème commun (Helianthemum nummularium)	34.322	E1.262	Pelouses semi-sèches médio-européennes à Bromus erectus

Alliance (sous -alliance)	Espèces observées	Types de pelouses observées	Code Corine	Code Eunis	Nom Corine
Koelerio macranthae-Phleion phleoidis Korneck 1974	Genista sagittalis L.; Koeleria gr. macrantha (Ledeb.) Schultes; Phleum phleoides (L.) Karsten; Dianthus carthusianorum L.; Centaurea scabiosa L.; Hippocrepis comosa L.; Centaurea paniculata L.; Trifolium arvense L.; Trifolium striatum L.	Pelouse vivace thermophile du collinéen inférieur à Fétuque de Léman (Festuca lemanii) et Phéole de Boehmer (Phleum phleoides)	34.34	E1.28	Pelouses calcaréo-siliceuses de l'Europe centrale
Koelerio macranthae-Phleion phleoidis Korneck 1974	Centaurea paniculata L.; Eryngium campestre L.; Festuca marginata (Hackel) K. Richter subsp. gallica (Hackel ex L. Charrel) Breistr.; Helichrysum stoechas (L.) Moench; Minuartia hybrida (Vill.) Schischkin; Odontites luteus (L.) Clairv.; Oreoselinum nigrum	Pelouse vivace pionnière thermophile neutrophile à Fétuque marginée (Festuca marginata) et Koelérie à grandes fleurs (Koeleria macrantha)	34.34	E1.28	Pelouses calcaréo-siliceuses de l'Europe centrale
Koelerio macranthae-Phleion phleoidis Korneck 1974	Convolvulus cantabricus L.; Festuca arvernensis Auquier,Kerguélen & Markgr.-Dann subsp. costei (St.-Yves) Auquier & Kerguélen; Jasione montana L.; Phleum phleoides (L.) Karsten.	Pelouse vivace pionnière à Peucédan persil-de-montagne (Oreoselinum nigrum) et Fétuque d'Auvergne (Festuca arvernensis)	34.34	E1.28	Pelouses calcaréo-siliceuses de l'Europe centrale
Trifolion medii T.Müll. 1962	Clinopodium vulgare L.; Origanum vulgare L.; Anthoxanthum odoratum L.; Agrostis capillaris L.; Hypochaeris radicata L.	Ourlet collinéen neutrocline à Agrostide capillaire (Agrostis capillaris) et Brachypode penné (Brachypodium gr. pinnatum)	34.42	E5.22	Lisières mésophiles
Trifolion medii T.Müll. 1962	Oreoselinum nigrum Delarbre; Plantago holosteum Scop.; Armeria arenaria (Pers.) Schult.; Saxifraga granulata L.; Koeleria gr. macrantha (Ledeb.) Schultes; Phleum phleoides (L.) Karsten; Clinopodium vulgare L.; Origanum vulgare L.; Anthoxanthum odoratum L.	Ourlet pelousaire thermophile à Agrostide commune (Agrostis capillaris) et Peucédan persil-de-montagne (Oreoselinum nigrum)	34.42	E5.22	Lisières mésophiles
Trifolion medii T.Müll. 1962	Armeria arenaria (Pers.) Schult.; Saxifraga gr. granulata L.; Koeleria macrantha (Ledeb.) Schultes; Phleum phleoides (L.) Karsten; Clinopodium vulgare L.; Origanum vulgare L.; Anthoxanthum odoratum L.; Agrostis capillaris L.; Hypochaeris radicata L.	Ourlet pelousaire neutrocline à Armérie des sables (Armeria arenaria) et Brome dressé (Bromopsis erecta)	34.42	E5.22	Lisières mésophiles
Thero-Airion Tüxen ex Oberd. 1957		Pelouse thérophytique sur arènes sableuses acidiphiles à petites Canches (Aira sppl.)	35.21	E1.91	Prairies siliceuses à annuelles naines
Thero-Airion Tüxen ex Oberd. 1957		Pelouse annuelle mésotrophile collinéenne à Pâturin bubeux (Poa bulbosa) et Vulpie faux brome (Logfia minima)	35.21	E1.91	Prairies siliceuses à annuelles naines
Thero-Airion Tüxen ex Oberd. 1957		Pelouse annuelle acidiphile à Catapode des graviers (Micropyrum tenellum)	35.21	E1.91	Prairies siliceuses à annuelles naines
Thero-Airion Tüxen ex Oberd. 1957		Pelouse annuelle acidiphile collinéenne à Petite Oseille (Rumex acetosella) et Canche caryophyllée (Aira caryophyllea)	35.21	E1.91	Prairies siliceuses à annuelles naines
Helianthemion guttati Braun-Blanq. in Braun-Blanq., Molin. et He.Wagner 1940	Bromus squarrosus L.; Crucianella angustifolia L.; Reichardia picroides (L.) Roth; Tuberaria guttata (L.) Fourr.; Anarrhinum bellidifolium (L.) Willd.; Senecio lividus L.	Pelouse annuelle thermophile à Crucianelle à feuilles étroites (Crucianella angustifolia) et Hélianthème taché (Xolantha guttata)	35.3	E1.81	Pelouses siliceuses méditerranénnes
Melampyro pratensis-Holcetea mollis H.Passarge 1994	Arrhenatherum elatius (L.) P. Beauv. ex J. & C. Presl; Hypericum perforatum L.; Trisetum flavescens (L.) P. Beauv.; Poa pratensis L. subsp. angustifolia (L.) Dumort.; Holcus lanatus L.; Galium mollugo L. subsp. erectum Syme	Arrhénathéraies de recolonisation à Gaillet blanc (Galium mollugo subsp. erectum) et Fromental (Arrhenatherum elatius)	38.13	E2.13	Pâturages abandonnés
Quercion pubescenti-sessiliflorae Braun-Blanq. 1932	Quercus ilex L.; Quercus pubescens Willd.; Prunus avium L.; Acer monspessulanum L.; Buxus sempervirens L.; Hippocrepis emerus (L.) P. Lassen; Hedera helix L.; Ruscus aculeatus L.; Rubia peregrina L.; Conopodium majus (Gouan) Loret; Arabis turrita L.	Chênaie pubescente (-verte) acidiclinophile à Germandrée scorodoine (Teucrium scorodonia)	41.711	G1.711	Bois occidentaux de Quercus pubescens

Référentiel flore

Nom latin	Nom français
Achillea tomentosa	Achillée tometeuse
Alkanna tinctoria	Orcanette des teinturier
Allium coloratum	Ail joli
Allium flexum	Ail caréné
Anacamptis coriophora (Fragrans)	Orchis parfumé
Anemone rubra	Pulsatille rouge
Aster amellus	Marguerite de la Saint-Michel
Biscutella cichoriifolia	Biscutelle à feuilles de chicorée
Bombycilaena erecta	Micrope dressé
Bupleurum baldense	Buplèvre du mont Baldo
Bupleurum gerardi	Buplèvre de Gerard
Carex depauperata	Laiche appauvrie
Carex liparocarpos	Carex à fruits lustrés
Cistus laurifolius	Ciste à feuilles de laurier
Cistus salviifolius	Ciste à feuilles de sauge
Convolvulus cantabrica	Liseron des monts Cantabriques
Cytisus elongatus	Cytise à longues grappes
Dianthus armeria	Oeillet armeria
Dianthus carthusianorum	Oeillet des Chartreux
Dianthus saxicola	Oeillet pipolet
Euphorbia seguieriana	Euphorbe de Seguier
Festuca arvernensis	Fétuque d'Auvergne
Fumana procumbens	Fumana couché
Gagea saxatilis	Gagée des rochers
Galatella linosyris	Aster lynosyris
Galium glaucum	Gaillet glauque
Gymnadenia odoratissima	Gymnadenie odorante
Helichrysum stoechas	Immortelle des sables
Iberis pinnata	Ibéris à feuilles pennées

Nom latin	Nom français
Inula salicina	Inule à feuille de saule
Lathyrus angulatus	Gesse anguleuse
Lathyrus cirrhosus	Gesse à vrilles
Leucanthemum subglaucum	Marguerite vert-glauque
Linaria arvensis	Linaire des champs
Linaria pelisseriana	Linaire de Pélissier
Minuartia laricifolia	Alsine à feuilles de Mélèze
Myosotis balbisiana	Myosotis de Balbis
Onobrychis arenaria	Sainfoin des sables
Orchis provincialis	Orchis de Provence
Orlaya grandiflora	Caucalis à grandes fleurs
Paragymnopteris marantae	Cheilanthès de Maranta
Phleum arenarium	Fléole des sables
Plantago scabra	Plantain des sables
Potentilla cinerea	Potentille cendrée
Prunella hastifolia	Brunelle à feuilles hastées
Psilurus incurvus	Psilure
Reseda jacquinii	Réséda de Jacquin
Scleranthus uncinatus	Scléranthe à crochets
Silene conica	Silene conique
Spiranthes spiralis	Spiranthe d'automne
Teucrium botrys	Germandrée botryde
Teucrium polium	Germandrée blanc-grisâtre
Trifolium strictum	Trèfle raide
Trifolium sylvaticum	Trèfle patte-de-lièvre
Ventenata dubia	Venténate douteuse
Veronica triphyllos	Véronique à feuilles trilobées
Vicia disperma	Vesce à deux graines
Vulpia membranacea	Vulpie à une seule glume
Xanthoselinum alsaticum	Peucédan d'Alsace

Référentiel papillons

Code	*Nom latin*	Nom commun
Pa1	*Arethusana arethusa*	Mercure
Pa2	*Carcharodus floccifera*	Hespéride du Marrude
Pa3	*Carcharodus lavatherae*	Hespérie de l'épiaire
Pa4	*Chazara briseis*	Hermite
Pa5	*Euchloë crameri*	Marbré de Cramer
Pa6	*Euchloë tagis*	Marbré de Lusitanie
Pa7	*Hipparchia semele*	Agreste
Pa8	*Hipparchia statilinus*	Faune
Pa9	*Melitaea deione*	Mélitée des linéaires
Pa10	*Phengaris arion*	Azuré du Serpolet
Pa11	*Polyommatus dorylas*	Azuré du Mélilot
Pa12	*Polyommatus thersites*	Azuré de l'Escarpette
Pa13	*Pontia daplidice*	Marbré de vert
Pa14	*Pseudophilotes baton*	Azuré du Thym
Pa15	*Scolitantides orion*	Azuré des Orpins
Pa16	*Lycaena alciphron*	Cuivré mauvin
Pa17	*Gonepteryx cleopatra*	Citron de Provence

Référentiel reptiles

Code	Nom latin	Nom commun
R1	*Coronella austriaca*	Coronelle lisse
R2	*Coronella girondica*	Coronelle girondine
R3	*Lacerta agilis*	Lézard des souches
R4	*Lacerta bilineata*	Lézard vert
R5	*Podarcis liolepis*	Lézard catalan

Référentiel orthoptères

Code	Nom latin	Nom français
O1	*Acridia ungarica*	Truxale occitane
O2	*Acrotylus fischeri*	Oedipode occidentale
O3	*Aiolopus thalassinus*	Oedipode émeraudine
O4	*Antaxius sorrezensis*	Antaxie cévenole
O5	*Calliptamus italicus*	Caloptène de Barbarie
O6	*Calliptamus barbarus*	Caloptène d'Italie
O7	*Calliptamus siciliae*	Caloptène de Sicile
O8	*Chorthippus mollis*	Criquet des pelouses
O9	*Decticus albifrons*	Dectique à front blanc
O10	*Dociostaurus genei*	Criquet des chaumes
O11	*Locusta cinarescens*	Criquet cendré
O12	*Oedaleus decorus*	Oedipode soufrée
O13	*Oedipodia caerulescens*	Oedipode turquoise
O14	*Oedipodia germanica*	Oedipode rouge
O15	*Omocestus petraeus*	Criquet des friches
O16	*Sphingonotus caerulans*	Oedipode aigue-marine
O17	*Stenobothrus stigmaticus*	Sténobothre nain
O18	*Gampsocleis glabra*	Dectique des brandes
O19	*Platycleis affinis*	Decticelle côtière
O20	*Platycleis albopunctata*	Decticelle chagrinée
O21	*Platycleis tessellata*	Decticelle carroyée
O22	*Empusa pennata*	Empuse commune
O23	*Mantis religiosa*	Mante religieuse

Référentiel oiseaux

Code	Nom latin	Nom Français
Avi1	*Circaetus gallicus*	Circaète J. le Blanc
Avi2	*Emberiza citrinella*	Bruant jaune
Avi3	*Lanius collurio*	Pie-grièche écorcheur
Avi4	*Merops apiaster*	Guêpier d'Europe
Avi5	*Saxicola rubicola*	Tarier pâtre
Avi6	*Sylvia communis*	Fauvette grisette
Avi6	*Lullula arborea*	Alouette lulu
Avi6	*Sylvia melanocephala*	Fauvette mélanocéphale